Rivarol

LA

RÉGENCE A BLOIS,

OU

LE DERNIERS MOMENS

DU

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

SIXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

PARIS,

Chez { Le Normant, Imprimeur-Libraire, rue de Seine, n°. 8
Fantin, Libraire, quai des Augustins, n°. 55.

1815.

PRÉFACE.

Le 28 mars 1814, il est sorti des presses de l'Imprimerie impériale un dernier bulletin, contenant un dernier décret pour demander le dernier homme (1).

Le même jour, l'impératrice Marie-Louise sortit de Paris, et fut bientôt suivie du conseil de régence et des autres fonctionnaires, qui crurent devoir quitter la capitale au bruit du canon d'un ennemi libérateur.

Le jour où Marie-Louise partoit de Paris, Napoléon partoit pour s'y rendre, de Saint-Dizier. Mais il n'étoit pas parti à temps; ayant manqué d'activité, contre son usage, il arriva quelques heures trop tard, et les heures étoient chères. Au lieu d'entrer à Paris, Napoléon ne put rentrer qu'à Fontainebleau. La régence, de son côté, voyagea lentement, et n'arriva à sa destination que le 2 avril. Tout le monde étoit fatigué, la cour aussi bien que l'armée, les chefs et les troupes, la France et l'Europe. Napoléon avoit cependant compté que Paris *tiendroit* quelques jours de plus. La régence lui en avoit donné la promesse; mais elle ne put la tenir. Napoléon, trompé dans ce vain espoir, trompa, à son tour, la régence, qui avoit espéré que Napoléon la couvriroit militairement; mais il

(1) Voyez pag. 28 de cette brochure.

n'en voulut ou n'en put rien faire, et il finit paisiblement son rôle d'empereur, terminant la plus terrible existence par la fin la plus douce. L'exemple si édifiant du maître ne fut pas perdu pour les ministres ; ce qui s'étoit passé sur les bords de la Seine à Fontainebleau, fut répété à Blois sur les bords de la Loire. La répétition se fit néanmoins avec des nuances qui lui sont propres, et que nous avons essayé de saisir et de retracer dans la brochure que nous avons donnée sous le titre de *la Régence à Blois.*

S'il eût fallu le pinceau de Tacite pour composer ce tableau, nous n'aurions eu garde de l'entreprendre. Mais s'il ne falloit que l'impartialité de l'historien latin, nous pouvions dire comme lui : *Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuriâ cogniti.* Aucun des ministres de Napoléon ne nous avoit fait éprouver ni bienfaits ni injures. Nous étions en voyage sur la route de Bordeaux ; surpris à Blois par les événemens, et arrêtés dans notre marche, nous pûmes considérer à loisir le spectacle ou plutôt le dénoûment du plus tragique de tous les drames. Nous vîmes, en effet, les grands personnages de l'Empire quitter le grand théâtre des affaires, et finir leur rôle avec la même facilité qu'un acteur qui achève le sien, et disparoît de la scène à la fin de la pièce. Ce dénoûment nous parut digne d'une relation qui pût en donner une idée à ceux qui n'en ont pas été les témoins, et qui ne fut en quelque sorte qu'un procès-verbal des derniers momens

du gouvernement impérial, marqués jour par jour, et même heure par heure. L'exactitude est le seul mérite d'un écrit de ce genre, et c'est à ce mérite que nous avons attribué le succès de cette relation. Nous étions dans cette idée, lorsqu'un critique a essayé de nous ravir cet unique mérite de l'exactitude, en nous prêtant une *malignité* qui, suivant lui, nous a dicté des détails moins exacts que piquans.

C'est en rendant compte de l'*Histoire de la Campagne de* 1814, par M. de Beauchamp, que ce critique s'écartant de son sujet et perdant de vue l'historien, en deux volumes (1), n'a pas dédaigné de lancer ses traits malins contre la petite brochure. Voici comment il s'exprime :

« Une brochure écrite assez *malignement*, » sous le titre de LA RÉGENCE A BLOIS, donne » sur cette régence éphémère des détails *peut-* » *être plus piquans qu'ils ne sont exacts*, mais » dont il résulteroit que Jérôme et Joseph, » pendant leur séjour à Blois, s'occupèrent » héroïquement à remplir leurs fourgons, et » que Marie-Louise eut peine à se défendre de » leur ignoble avidité. »

(*Journal Général du 27 février*, article signé *F.*)

(1) La *Régence à Blois* a été mise en pièces dans la *Campagne de* 1814, mais sans y être citée, et du moins M. Alphonse de Beauchamp n'a pas donné lieu, par des citations dont il s'est épargné l'embarras, à la petite querelle que son critique nous a faite. Si ce qu'il a pris étoit de bonne prise et a pu lui être utile, nous en sommes fort aises. Nous n'avons garde de lui faire un

Voilà une accusation aussi tardive que légèrement intentée. C'est au bout de dix mois, et après cinq éditions de *la Régence à Blois*, que M. F., protestant contre les suffrages du public, croit devoir déclarer que *cette brochure, malignement écrite, donne des détails peut-être plus piquans qu'ils ne sont exacts.*

Ce *peut-être* est vraiment curieux. Si M. F. a remarqué des détails inexacts dans *la Régence à Blois*, c'étoit le cas de les citer à l'appui de sa critique, et de nous fournir le moyen d'en profiter. S'il n'en connoît point, autant valoit-il qu'il gardât le silence. S'il vouloit absolument dire son avis, quoiqu'un peu tard, sur cette affaire, lui étoit-il donc si difficile d'obtenir quelques renseignemens? Lui qui prend en main la défense de plusieurs des ministres de Buonaparte (1), membres de la régence de Blois, ne pouvoit-il pas leur exposer ses doutes sur les détails dont il suspecte l'exactitude? Outre les ministres, plusieurs autres grands personnages, témoins recommandables par leurs titres et les fonctions qu'ils remplissoient, sont nommés dans la brochure *malignement* écrite. D'autres y sont passés sous silence, mais leur voyage à Blois n'en est pas moins connu. Tous ne se seroient-ils pas fait un plaisir d'éclairer le critique de leurs lumières? Il pou-

---

reproche de ses petits larcins : il est assez occupé à se défendre contre la plainte de M. Bouvier-Dumolard, et nous n'avons nulle envie de nous joindre à M. l'ex-préfet de Tarn et Garonne.

(1) Voyez l'article cité.

voit, en outre, interroger la ville de Blois tout entière, qui a été, comme nous, témoin des derniers actes de la régence.

Ces détails lui paroissent *piquans!* est-ce la preuve qu'ils ne sont pas *exacts?* N'y a-t-il que le mensonge et l'imposture qui aient le privilége d'être *piquans?* N'y a-t-il pas des vérités beaucoup plus piquantes que toutes les fictions? La scène des passe-ports, par exemple, racontée exactement dans *la Régence à Blois*, paroît *peut-être piquante* au critique? S'imagine-t-il, pour cela, que c'est une fiction inventée à plaisir pour l'amusement des lecteurs? Pense-t-il que l'employé de la mairie, M. Bruère, qui fit les signalemens des illustres fonctionnaires, est un personnage de pure invention? Croit-il que nous avons aussi imaginé le *visa* mis sur ces mêmes passe-ports par M. le comte de Schouvalow, dans sa chambre, à l'auberge de *la Galère*, chambre beaucoup trop petite pour contenir la foule des demandeurs qui se pressoient à la porte? Ce sont cependant des faits qui ont eu pour témoins tous ceux qui y figuroient, et puis une foule d'autres. Quant à nous, il nous semble voir encore d'ici M. le comte de Schouvalow à Blois, dans l'auberge de *la Galère*, environné de demandeurs à qui l'on ne pouvoit demander ce *qu'ils alloient chercher dans cette galère*, car, bien évidemment, ils y alloient pour affaires.

Ce fait, nous en conviendrons, a pu paroître plus piquant que vraisemblable à notre censeur, surtout s'il l'a rapproché de la pro-

clamation dans laquelle on lisoit le passage suivant :

« C'est de la résidence (de Blois) et des mi-
» nistres de l'empereur qu'émaneront les seuls
» ordres que vous puissiez reconnoître.
» Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse
» d'être libre ; toute direction qui en émane
» est le langage de l'étranger, ou celui qu'il
» convient à ses vues hostiles de propager. »

Cette pièce étoit à peine placardée sur les murs de Blois ; et voilà que les *ministres*, *de qui devoient émaner les seuls ordres qu'on peut reconnoître*, s'empressent eux-mêmes de reconnoître le langage de l'étranger, frappé d'anathème, arrivé seul et sans force armée, à l'auberge de *la Galère;* voilà qu'ils assiégent sa chambre, non assurément dans des *vues hostiles*, mais pour en obtenir des grâces, des passe-ports, et c'est à qui fera le plus prompt usage de cette faveur si précieuse et si vivement sollicitée.

Tout cela peut, nous l'avouons, n'être pas vraisemblable ; mais de ce qu'un fait n'est pas vraisemblable, s'ensuit-il qu'il ne soit pas vrai ? Ne sait-on pas au contraire que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Quand on veut inventer, on n'est pas assez malhabile pour violer ainsi les règles de la vraisemblance.

En voilà trop sur le défaut d'exactitude. Répondrons-nous au reproche de *malignité ?* Celui-ci est plus important ; c'étoit pour notre censeur une raison plus forte de ne pas l'a-

vancer sans preuve. Qu'a-t-il dit cependant pour le justifier ?

« Il résulteroit, dit-il (de cette brochure), » que Jérôme et Joseph s'occupèrent héroï- » quement à remplir leurs fourgons, et que » Marie-Louise eut peine à se défendre de leur » ignoble avidité. »

On ne peut réduire à une plus simple expression la conduite de Jérôme et de Joseph; mais on ne peut donner un résumé plus infidèle des actes de la régence à Blois, et du rôle qu'y jouent les deux rois.

Il est possible qu'ils se soient *occupés héroïquement à remplir leurs fourgons*, comme l'avance M. F.; mais cela ne résulte nullement de notre relation, où ces fourgons sont précisément les seuls dont il ne soit fait pas mention. Nous ne prétendons pas, pour cela, nier le TRAIT HÉROÏQUE des deux rois, mais seulement l'assertion de M. F., qui le prête aux deux rois, d'après un écrit qui n'en parle en aucune manière. Il faut que M. F. soit beaucoup plus instruit que nous de ces détails, et qu'il ait confondu ce qu'il peut avoir appris ailleurs avec ce qu'il aura lu dans *la Régence à Blois*.

En résultat, dans *la Régence à Blois*, les deux rois jouent un rôle plus héroïque que dans l'article de M. F. Occupés des fonctions de la royauté, ils se rendent à Orléans pour se rapprocher de Fontainebleau; ils font miner les ponts de la Loire, évacuer les hôpitaux, filer l'artillerie, travaillent à des levées d'hommes; enfin, ils tentent l'enlèvement de leur

belle-sœur, qui doit leur servir d'otage. Toute cette conduite est aussi conforme à la vérité qu'à la dignité de l'histoire, et il n'est pas là question de fourgons remplis. M. F. seul est descendu à ces détails d'une *ignoble avidite*, qui, s'ils étoient vrais, ne seroient nullement dignes ni de la royauté ni de l'histoire, et dans lesquels nous n'aurions eu garde de traîner des majestés même avilies et dégradées. Notre censeur tout seul se l'est permis, et plus d'un lecteur sera tenté de dire ici :

Rien n'est si dangereux qu'un maladroit ami :
Mieux vaudroit un sage ennemi.

LA RÉGENCE
A BLOIS,
OU
LES DERNIERS MOMENS
DU
GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

DURANT cette crise, à jamais mémorable, qui s'est terminée par une délivrance si miraculeuse, la ville de Blois, quoique voisine du théâtre de la guerre, et fort exposée à en éprouver les plus funestes effets, a joui d'un repos quelquefois incertain, mais qui ne lui a jamais été ravi. Aussi l'a-t-elle constamment partagé avec différens hôtes qu'elle a successivement recueillis.

Après avoir possédé, quelque temps, des officiers suédois retenus prisonniers en France, contre le droit des gens, Blois devint la résidence de ces Anglais, citoyens paisibles, que les relations du commerce ou le goût des voyages avoient attirés en France, et que le seul caprice de la

tyrannie avoit transformés en otages, et traitoit, depuis dix ans, comme prisonniers de guerre. On les transféroit alors de ville en ville, en suivant les mouvemens des armées, qui les poussoient des extrémités au centre de l'empire. Ils ne firent pas un long séjour à Blois. Il y avoit à peine un mois qu'ils y étoient arrivés, qu'ils furent obligés d'en partir. Ce fut la bataille de Brienne qui occasionna leur éloignement. On s'attendoit à recevoir, à leur place, le gouvernement, qui s'étoit disposé à quitter Paris, et avoit déjà fait emballer les objets les plus précieux dans les divers ministères. Mais les avantages remportés à Champ-Aubert, à Montmirail et à Vauchamp, retardèrent cette retraite. Il fallut encore six semaines de combats sanglans, de marches et de contre-marches, pour épuiser les forces de Napoléon.

Ce fut après cet intervalle que Paris se trouva découvert, et que la ville de Blois vit arriver dans ses murs, et succéder à tant d'hôtes qu'elle avoit déjà reçus, la cour d'une souveraine fugitive et les ministres de Napoléon, dont la capitale étoit occupée par les alliés.

On vit alors ce gouvernement qui, du sein de Paris, avoit été si long-temps la terreur et le fléau du Monde, venir rendre à Blois le dernier

soupir, et terminer la plus pénible exsitence par la fin la plus douce.

Témoin de cet événement, nous nous proposons d'en retracer les principales circonstances.

Après le départ des Suédois et des Anglais, qui avoient successivement résidé à Blois, et en avoient fait un séjour très-vivant, cette ville devint comme un tombeau, qui se remplissoit chaque jour des victimes infortunées de la guerre. Son château, jadis la demeure des Rois, fut rempli de prisonniers; des bateaux de blessés, qui couvroient la Loire, vinrent encombrer ses hôpitaux, comme ceux de tant de villes bien plus éloignées du théâtre de la guerre : on ne rencontroit pas d'autres voyageurs. Les routes, naguère couvertes de fugitifs qui se sauvoient de Paris, de troupes de l'armée d'Espagne qui s'y rendoient, de gardes nationales et de conscrits nouvellement levés, étoient alors désertes. La prise de Bordeaux vint encore augmenter la tristesse de cette solitude. On vivoit depuis trois semaines dans ce calme trompeur et précurseur de l'orage, lorsque, vers la fin de mars, une nouvelle émigration des habitans de Paris avertit ceux de Blois que la capitale étoit une seconde fois menacée.

Le *lundi*, 28 *mars*, on apprit que Napoléon,

qui ne donnoit pas de nouvelles de l'armée depuis plusieurs jours, s'étoit éloigné de Paris, et qu'il en étoit à plus de cinquante lieues (1). Les voyageurs et les lettres particulières s'accordoient à dire qu'il songeoit à manœuvrer sur les derrières des alliés, sans craindre de voir ceux-ci s'avancer sur la capitale qu'il croyoit avoir mise à l'abri d'une invasion.

On disoit qu'avant d'entreprendre cette manœuvre, Napoléon avoit demandé si Paris pourroit tenir trois jours, et qu'il étoit parti sur la réponse affirmative qu'on lui avoit donnée.

Le *mardi* 29 *mars*, le nombre des fugitifs, devenu plus considérable, nous fit connoître les progrès toujours croissans de la consternation des Parisiens. On nous disoit que le moment du dénoûment étoit arrivé; mais personne n'osoit dire que c'étoit celui de la chute de Napoléon, même ceux qui le pensoient ainsi, et qui le souhaitoient le plus.

Le *mercredi* 30 *mars*, à cinq heures du soir, nous apprîmes que l'impératrice et le roi de Rome avoient quitté Paris, et pris la route de Tours, par Rambouillet et Chartres. Cette nou-

---

(1) A Saint-Dizier.

velle fut apportée par Mad. la comtesse Chaptal, qui se sauvoit de Paris, et se réfugioit à Chanteloup. Elle fut bientôt confirmée par la proclamation du roi Joseph aux Parisiens. Voici cette pièce, qui ne parut pas dans les journaux, mais qui nous fut apportée par des voyageurs :

Le roi Joseph, lieutenant-général de l'empereur, commandant en chef la garde nationale, aux citoyens de Paris.

« Citoyens de Paris, une colonne ennemie » s'est portée sur Meaux. Elle s'avance par la » route d'Allemagne ; mais l'empereur la suit de » près à la tête d'une armée victorieuse.

» Le conseil de régence a pourvu à la sûreté » de l'impératrice et du roi de Rome. Je reste » avec vous.

» Armons-nous pour défendre cette ville, ses » monumens, ses richesses, nos femmes, nos » enfans, tout ce qui nous est cher. Que cette » vaste cité devienne un camp pour quelques » instans, et que l'ennemi trouve sa honte sous » ses murs, qu'il espère franchir en triomphe.

» L'empereur marche à notre secours. Secon-

» dons-le par une courte et vive résistance ; et
» conservons l'honneur français.

» Paris, le 29 mars 1814.

» *Signé* JOSEPH (1). »

---

(1) Une pièce si courte avoit besoin d'un commentaire ; il en parut un que l'autorité fit circuler, mais qu'elle n'osa avouer ni signer, tant il étoit violent ! Il étoit ainsi conçu :

Nous laisserons-nous piller? nous laisserons-nous brûler?

« Tandis que l'empereur arrive sur les derrières de l'ennemi, » vingt-cinq à trente mille hommes, conduits par un partisan audacieux, osent menacer nos barrières. En imposeront-ils à cinq cent » mille citoyens qui peuvent les exterminer? Ce parti ne l'ignore » point, ses forces ne lui suffiroient pas pour se maintenir dans » Paris; il ne veut faire qu'un coup de main. Comme il n'auroit » que peu de jours à rester parmi nous, il se hâteroit de nous piller, » de se gorger d'or et de butin ; et quand une armée victorieuse le » forceroit à fuir de la capitale, il n'en sortiroit qu'à la lueur des » flammes qu'il auroit allumées.

» Non ; nous ne nous laisserons pas piller ! nous ne nous laisserons pas brûler ! Défendons nos biens, nos femmes, nos enfans, » et laissons le temps à notre brave armée d'arriver pour anéantir » sous nos murs les Barbares qui venoient les renverser. Ayons la » volonté de les vaincre, et ils ne nous attaqueront pas ! Notre » capitale seroit le tombeau d'une armée qui voudroit en forcer les » portes. Nous avons en face de l'ennemi une armée considérable, » commandée par des chefs habiles et intrépides ; il ne s'agit que » de les seconder. Nous avons des canons, des baïonnettes, des » piques, du fer ; nos faubourgs, nos rues, nos maisons, tout » peut servir à notre défense. Etablissons, s'il le faut, des barricades ; faisons sortir nos voitures et tout ce qui peut obstruer

Le *jeudi matin*, 31, les diligences amenèrent des voyageurs en bien plus grand nombre, et plus consternés que ceux de la veille. Ils étoient partis le 30 à six heures du matin, au bruit d'une canonnade qui n'avoit cessé de se faire entendre, et de les accompagner sur toute la route jusqu'à Etampes. Ils disoient qu'une partie de la garde nationale étoit sortie des murs, et soutenoit la troupe de ligne dans une affaire des plus vives, et dont la prise de Paris seroit la suite inévitable.

Il se trouvoit cependant bien des incrédules qui refusoient d'ajouter foi au siége de Paris, et surtout à sa prise prochaine. Mais il arriva bientôt, pour les convaincre, un témoin oculaire, auteur et acteur dans ce grand événement, chef de

---

» les passages ; crénelons nos murailles, creusons des fossés, montons à tous nos étages les pavés des rues, et l'ennemi reculera d'épouvante.

» Qu'on se figure une armée essayant de traverser un de nos faubourgs au milieu de tels obstacles, à travers le feu croisé de la mousqueterie qui partiroit de toutes les maisons, des pierres, des poutres qu'on jetteroit de toutes les croisées !

» Cette armée seroit détruite avant d'arriver au centre de Paris. Mais, non ! le spectacle des apprêts d'une telle défense la forceroit à renoncer à ses vains projets, et elle s'éloigneroit à la hâte pour ne pas se trouver entre l'armée de Paris et l'armée de l'empereur. »

légion de la garde nationale de Paris : ce fut M. le comte Regnault, ministre d'Etat. S. Exc. passa à Blois à neuf heures du soir, demandant des chevaux pour aller plus loin ; mais il ne s'en trouva point, ce qui l'obligea de suspendre, pendant quelques heures, la rapidité d'une marche qui paroissoit fort précipitée (1).

La malle de Paris n'arriva point ; et celle qui, la veille, étoit partie de Blois, avoit rebroussé chemin. Tout annonçoit aux habitans de Blois une rupture entière de communications avec la capitale.

Cependant le lendemain *vendredi*, 1er *avril*, à onze heures du matin, deux heures après l'heure ordinaire de l'arrivée des diligences, et après qu'on avoit perdu l'espoir de leur retour, on en vit passer une qui étoit partie de Paris la veille à six heures du matin. Avec quel empressement les curieux ne se portèrent-ils pas vers cette diligence pour en obtenir , comme une grande faveur, des nouvelles qu'on n'espéroit

---

(1) Nous avons appris depuis que M. Regnault avoit paru à la tête d'un détachement de sa légion sur la butte Montmartre ; mais qu'après avoir vu les premiers boulets, sa prudence, l'emportant sur son courage, l'avoit entraîné loin du champ de bataille, où il fut remplacé par M. Odiot.

plus recevoir par aucune autre voie! M. le maire lui-même envoya recueillir les renseignemens que les voyageurs voudroient bien lui donner. Ils s'accordèrent, sinon sur toutes les circonstances du combat qui avoit eu lieu le 30 aux portes de Paris, du moins, sur la capitulation qui en avoit été la suite. La garde nationale occupoit encore, au moment de leur départ, les postes des barrières, mais devoit les remettre, peu d'heures après, aux troupes des alliés.

Rien de plus rassurant que ces détails sur l'occupation de Paris. Il paroissoit certain que ses vainqueurs n'y entroient qu'en libérateurs, et que la terreur étoit changée en joie. Mais, où étoit Napoléon? où étoit son armée? quelles forces lui restoit-il? quel seroit le sort de Paris s'il venoit à y rentrer? où feroit-il sa retraite en cas de revers? C'étoit là autant de points qui n'étoient résolus qu'avec de grandes variations, et qui laissoient flotter les esprits entre la crainte du retour de Napoléon, et l'espérance d'une chute dont il ne pût se relever. Les mieux instruits croyoient qu'il étoit en présence de l'armée du prince de Schwartzenberg, et qu'une grande bataille étoit inévitable.

Peu d'heures avant l'arrivée de la diligence,

étoient passés les ministres de la police et de la justice. LL. EExc. avoient pris la route de Tours, où elles paroissoient fort pressées d'arriver. On croyoit que cette ville étoit choisie pour le lieu de la résidence de S. M. l'impératrice, qui s'y rendoit par Chartres et Vendôme; mais il paroît que S. M. l'impératrice, après avoir été, pendant plusieurs jours, privée des nouvelles de Napoléon, en reçut enfin à Vendôme, qui changèrent sa destination, et fixèrent à Blois le siége de la régence. On disoit aussi, pour expliquer ce changement, que Blois avoit obtenu la préférence sur Tours, à cause de la salubrité de l'air, et de la belle situation de l'hôtel de la Préfecture: avantages précieux pour la santé de S. M. l'impératrice, et qui l'emportèrent sur celui d'une plus grande sûreté qu'offroit Tours, sur la rive gauche de la Loire.

Quoi qu'il en soit, M. le préfet, qui déjà s'étoit rendu sur la limite de son département pour y complimenter l'impératrice, reçut un courrier qui l'obligea de revenir à Blois en toute hâte; de déménager de l'hôtel de la Préfecture, et d'y faire tout disposer pour la réception de l'impératrice et du roi de Rome.

Les principaux habitans et fonctionnaires, sur-

tout les plus voisins (1) de la Préfecture, reçurent l'invitation de préparer des logemens pour Madame mère, pour les rois Joseph, Louis, Jérôme; pour l'archichancelier, pour les ministres et chefs d'administration; enfin pour 1,800 hommes de troupes.

Le *samedi*, 2 *avril*, dès le matin, on vit arriver les premiers détachemens de cavalerie; ils furent bientôt suivis de beaucoup de bagages, et notamment de quinze fourgons contenant le trésor. Les courriers se succédoient d'heure en heure. Sur les trois heures, M. le préfet partit pour aller au-devant de LL. MM., à une lieue de la ville. La garde urbaine et la garnison étoient sous les armes, formant deux haies, au milieu desquelles défiloient les troupes et un grand nombre de voitures. Enfin, sur les cinq heures, on vit paroître celles de l'impératrice et du roi de Rome. LL. MM. firent leur entrée au

---

(1) Ce voisinage étoit recherché à cause de la situation de Blois. Cette ville s'élève en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire. L'hôtel de la Préfecture couronne l'une des extrémités de l'amphithéâtre, et l'on ne peut y arriver que par des rues très-escarpées, ou même par des vrais escaliers de plus de cent marches. LL. EExc., logées au bas de la ville, avoient ces escaliers à monter. Le prince archichancelier, logé à mi-côte, usoit d'une chaise à porteur.

milieu d'une foule immense et d'un silence qui ne fut jamais interrompu.

Les ministres, qui avoient poussé jusqu'à Tours, se hâtèrent de revenir. Plusieurs étoient encore à Orléans. D'autres s'étoient enfuis jusqu'en Bretagne. De ce nombre étoient M. le comte Bigot-Préameneu, ministre des cultes, et M. le baron Pommereul, directeur-général de la librairie, qui regardoient sans doute l'exercice de leurs fonctions paisibles comme peu compatible avec le tumulte des armes, et le secours de leurs conseils comme surabondant.

Le *dimanche* 3, jour des Rameaux, il y eut messe au palais ; elle fut dite par M. Gallois, curé de Saint-Louis ; car ni aumônier, ni chapelain, ni clercs de la chapelle impériale ne se trouvoient parmi les personnes de la suite de l'impératrice.

Après la messe, il y eut conseil des ministres. A cinq heures, S. M. reçut les autorités de la ville, sans discours de leur part, à cause des circonstances. S. M., suivie du roi de Rome, passa au milieu de ces autorités, et adressa quelques mots à chacune d'elles, en commençant par le clergé : innovation remarquable et honorable à la piété de cette princesse. La tristesse étoit peinte sur son visage.

Le bruit public avoit annoncé des bulletins sur la position des armées. Il paroît qu'en effet la cour en reçut deux : l'un, donnant des nouvelles jusqu'au 29 mars ; l'autre, jusqu'au 1er avril. Dans celui-ci, étoit annoncée la prise de Paris.

Ces deux pièces sont d'autant plus précieuses à recueillir, qu'elles renferment les dernières nouvelles que Napoléon ait données de son armée. Les voici :

Copie du Bulletin qui devoit être inséré dans le Moniteur du 31 mars.

« S. M. l'Impératrice-Reine et Régente a reçu
» les nouvelles suivantes des armées, du 29 mars :
» Le général de division Peré est entré à
» Chaumont le 25, et a ainsi coupé la ligne d'o-
» pération de l'ennemi ; il a intercepté beaucoup
» de courriers et d'estafettes, et enlevé à l'ennemi
» des bagages, plusieurs pièces de canon, des
» magasins d'habillement, et une grande partie
» des hôpitaux. Il a été parfaitement secondé par
» les habitans de la campagne, qui sont partout
» en armes, et montrent la plus grande ardeur.
» M. le baron de Wessemberg, ministre d'Au-
» triche, en Angleterre, revenant de Londres,
» avec le comte Pulsy, son secrétaire de léga-

» tion; le lieutenant-général suédois Sessiole de » Brand, ministre de Suède auprès de l'empe- » reur de Russie, avec un major suédois; le con- » seiller de guerre prussien, Peguilhen; MM. de » Tolstoi et de Marcof, et deux autres officiers » d'ordonnance russes, allant tous en mission » aux différens quartiers-généraux des alliés, ont » été arrêtés par les levées en masse, et conduits » au quartier-général. L'enlèvement de ces per- » sonnages, et de leurs papiers, qui ont tous été » pris, est d'une grande importance.

» Le parc de l'armée russe et tous ses équi- » pages étoient à Bar-sur-Aube. A la première » nouvelle des mouvemens de l'armée, ils ont » été évacués sur Bedfort; ce qui prive l'ennemi » de ses munitions d'artillerie, de ses transports » de vivres de réserve, et de beaucoup d'autres » objets qui lui étoient nécessaires.

» L'armée ennemie, ayant pris le parti d'o- » pérer entre l'Aube et la Marne, avoit laissé le » général russe Witzingerode à Saint-Dizier, » avec huit mille hommes de cavalerie et deux » divisions d'infanterie, afin de maintenir la ligne » d'opération, et faciliter l'arrivée de l'artillerie, » des munitions et des vivres, dont l'ennemi a le » plus grand besoin.

» La division de dragons du général Milhaud,

» et la cavalerie de la garde, commandée par le
» général Sébastiani, ont passé le gué de Valcour
» le 22 mars, ont marché sur cette cavalerie, et,
» après de belles charges, l'ont mise en déroute.
» Trois mille hommes de cavalerie russe, dont
» beaucoup de la garde impériale, ont été
» tués ou pris. Les dix-huit pièces de canon
» qu'avoit l'ennemi, lui ont été enlevées, ainsi
» que les bagages. L'ennemi a laissé les bois et
» les prairies jonchés de ses morts. Tous les
» corps de cavalerie se sont distingués à l'envi les
» uns des autres. Le duc de Reggio a poursuivi
» l'ennemi jusqu'à Bar-sur-Ornain, où il est
» entré le 27. Le 29, le quartier-général de
» l'empereur étoit à Troyes. Deux convois de
» prisonniers, dont le nombre s'élève à plus de
» six mille hommes, suivent l'armée.

» Dans tous les villages, les habitans sont sous
» les armes; exaspérés par les violences, les crimes
» et les ravages de l'ennemi, ils lui font une
» guerre acharnée, qui est pour lui du plus grand
» danger. »

Du 1er avril 1814.

« L'empereur, qui avoit porté son quartier-
» général à Troyes le 29, s'est dirigé à marches
» forcées, par Sens, sur sa capitale. S. M. étoit,
» le 31 mars, à Fontainebleau; elle a appris que

» l'ennemi, arrivé vingt-quatre heures avant
» l'armée française, occupoit Paris, après avoir
» éprouvé une forte résistance, qui lui a coûté
» beaucoup de monde.

» Les corps des ducs de Trévise, de Raguse,
» et celui du général Compans, qui ont concouru
» à la défense de la capitale, se sont réunis entre
» Essonne et Paris, où S. M. a pris position avec
» toute l'armée qui arrive de Troyes.

» L'occupation de la capitale, par l'ennemi,
» est un malheur qui afflige profondément le
» cœur de S. M., mais dont il ne faut pas con-
» cevoir d'alarmes; la présence de l'empereur
» avec son armée, aux portes de Paris, empê-
» chera l'ennemi de se porter à ses excès accou-
» tumés, dans une ville si populeuse, qu'il ne
» sauroit garder sans rendre sa position très-
» dangereuse. »

Ces deux pièces ne parurent pas à Blois. On jugea sans doute qu'une ville si voisine du théâtre de la guerre seroit trop à portée d'apprécier la véracité de ces récits. Ils furent réservés aux départemens plus éloignés; et les préfets à qui on les adressa, furent chargés, en les publiant, de les accompagner des commentaires les plus convenables au temps et aux lieux.

Voici, par exemple, les paroles de conso-

lation qu'on crut devoir adresser aux habitans du département de Maine et Loire, en leur annonçant ces nouvelles :

« L'empereur se porte bien, et veille pour le » salut de tous.

» S. M. l'impératrice et le roi de Rome sont » en sûreté.

» Les rois, frères de l'empereur, les grands » dignitaires, les ministres, le sénat et le conseil » d'Etat, se sont portés sur les rives de la Loire, » où le centre du gouvernement s'établit provi» soirement.

» Ainsi l'action du gouvernement ne sera point » paralysée ; les bons citoyens, les vrais Français » peuvent être affligés de l'occupation de la » capitale ; mais ils n'en doivent pas concevoir » de trop vives alarmes : qu'ils se reposent sur » l'activité de l'empereur, et sur son génie, du » soin de notre délivrance ! Mais qu'ils sentent » bien que c'est dans ces grandes circons» tances que l'honneur national, et nos intérêts » bien entendus, nous commandent plus que » jamais de nous rallier autour de notre souve» rain ! Secondons ses efforts, et ne regrettons » aucun sacrifice pour terminer enfin cette lutte » terrible contre des ennemis qui, non contens » de combattre nos armées, viennent encore

» frapper chaque citoyen dans ce qu'il a de plus » cher, et ravager ce beau pays dont la gloire et » la prospérité furent, dans tous les temps, » l'objet de leur haine jalouse.

» Malgré les succès que l'armée coalisée vient » d'obtenir, et dont elle ne s'enorgueillira pas » long-temps, le théâtre de la guerre est encore » loin de vous; mais si quelques coureurs, attirés » par l'espoir du pillage, osoient se répandre » dans vos campagnes, ils vous trouveroient armés » pour défendre vos femmes, vos enfans, vos » propriétés. »

Voilà ce qu'on publioit dans la Touraine, voici les nouvelles à peu près semblables qu'on donnoit aux habitans du Calvados :

« Caen, 1er avril.

» Le courrier de Paris étoit attendu ce matin » avec une vive impatience; quelques heures de » retard y avoient fait succéder de l'inquiétude.

» Enfin les dépêches sont arrivées, et des » voyageurs ont pu donner quelques détails sur » les grands événemens dont les environs de la » capitale sont le théâtre. Pour éviter de tomber » dans l'inexactitude, ou d'annoncer des faits » qui ne seroient pas suffisamment constatés, » nous nous bornerons à dire que la journée du

» 30 a été très-glorieuse pour nos armes, que
» l'ennemi a échoué dans ses tentatives, qu'il a
» fait des pertes énormes. Les grenadiers de la
» garde nationale ont montré la plus grande
» ardeur, et ce n'est qu'avec peine que l'on est
» parvenu à obtenir que jusqu'à nouvel ordre,
» ils se bornassent à veiller sur l'intérieur de la
» cité.

» Paris est couvert par une immense artillerie
» et par des troupes qui se grossissent à chaque
» instant; la population est animée du meilleur
» esprit; de vastes moyens de défense s'accu-
» mulent de toutes parts et sont assurés, si l'ennemi
» étoit assez imprudent pour rester entre la
» capitale et les nouvelles forces que l'empereur
» a rassemblées, et à la tête desquelles il s'avance.

» Dans l'état présent des choses, et alors que
» quelques corps ennemis avoient fait une trouée
» vers Paris, la sagesse vouloit que LL. MM.
» l'impératrice reine et régente et le roi de Rome,
» résidassent momentanément à quelque distance
» de la capitale. » (*Journal du Calvados.*)

On tenoit un langage semblable à Lille : on y publioit officiellement, le 2 avril, « que l'em-
» pereur avoit complètement battu les alliés le
» 28 et le 29 mars, et que tandis que par sa
» victoire la capitale se trouvoit en sûreté, le

» général en chef Maison, ayant réuni les gar-
» nisons des places des frontières, entroit dans
» la Belgique à la tête d'une armée formidable. »

La ville de Blois ne fut pas jugée digne d'entendre ce langage consolant; elle fut laissée, au contraire, dans une ignorance complète de ce qui se passoit à l'armée et à Paris, d'où il n'arrivoit plus ni lettres, ni journaux, ni voyageurs. On avoit dit à deux heures que la cour partiroit le lendemain pour Orléans; mais plus tard, on dit qu'elle resteroit encore à Blois. Elle attendoit, pour prendre un parti, des ordres de Napoléon, avec qui les communications devenoient de plus en plus difficiles. Peut-être aussi, vouloit-elle prendre conseil des circonstances, qui devenoient chaque jour plus critiques; car ses espions de Paris n'avoient pu lui laisser ignorer ni la déclaration des alliés, du 31 (1), portant qu'ils ne traiteroient plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille; ni la séance du

---

(1) Le lecteur sera sans doute bien aise de retrouver ici cette pièce :

DÉCLARATION.

Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent le vœu de la nation française.

Ils déclarent :

Que si les conditions de la paix devoient renfermer de plus fortes garanties, lorsqu'il s'agissoit d'enchaîner l'ambition de Bonaparte,

sénat, du 1er avril, dans laquelle on avoit établi un gouvernement provisoire; ni enfin celle du 2, où la déchéance de Napoléon avoit été prononcée.

Mais, si la cour connoissoit tous ces faits, elle les tenoit aussi secrets que les bulletins; et rien n'en transpira dans la ville.

Le *lundi* 4 s'écoula dans l'incertitude et dans l'ignorance de la veille. Pour toutes nouvelles de Paris, on vit passer un roulier qui en étoit parti avec un passeport signé *Sacken*, et qui dit que

---

elles doivent être plus favorables, lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance de ce repos.

Les souverains proclament en conséquence :

Qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun membre de sa famille;

Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte;

Qu'ils reconnoîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent par conséquent le sénat à désigner sur-le-champ un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées.

Signé ALEXANDRE.

Par S. M. I, le secrétaire d'Etat,

Comte DE NESSELRODE.

Paris, 31 mars 1814, trois heures après midi.

tout y étoit dans un fort grand ordre. Il n'en étoit pas de même à Blois. Les ministres, après l'heure du déjeuner, se rendoient, en bottes, chez S. M. l'impératrice, où ils délibéroient jusqu'à l'heure du dîner, sans laisser paroître aucun résultat.

Cependant, sur les trois heures de l'après-midi, on vit les rois Joseph et Jerôme, accompagnés du ministre de la guerre, partir de Blois, et prendre la route d'Orléans.

Le but de leur voyage étoit de s'assurer s'il ne convenoit pas d'établir la régence à Orléans, afin de rendre les communications avec l'empereur plus faciles. Mais arrivés dans cette ville, les deux rois reçurent, à trois heures du matin, des dépêches de Fontainebleau, où le mécontentement de Napoléon contre la régence éclatoit en des termes qu'avoient dictés les derniers emportemens de la fureur et du désespoir. Napoléon attribuoit, sans doute, la prise de Paris à la fuite du lieutenant-général, qui en étoit sorti, malgré l'ordre qu'il avoit reçu d'y rester (1). Au surplus, loin de songer à couvrir militairement

---

(1) Cet ordre arriva le 28 mars. En même temps qu'il enjoignoit au lieutenant-général de rester à Paris, il portoit que l'impératrice et le roi de Rome devoient en sortir, « aimant » mieux, disoit Napoléon, les voir au fond de la Seine que » conduits à Vienne en triomphe. »

la régence, Napoléon songeoit, au contraire, à manœuvrer sur Paris, laissant la rive droite de la Loire sans défense. Il ne paroît pas qu'en abandonnant la régence, Napoléon lui ait communiqué son ordre du jour du 4 (1), ni fait

---

(1) Voici cette pièce :

Ordre du jour de Bonaparte, du 4 avril 1814.

« L'empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle » lui témoigne, et principalement parce qu'elle reconnoît que » la France est en lui, et non pas dans le peuple de la capi- » tale. Le soldat suit la fortune et l'infortune de son général, » son honneur et sa religion. Le duc de Raguse n'a pas inspiré » ces sentimens à ses compagnons d'armes ; il est passé aux » alliés. L'empereur ne peut approuver la condition sous la- » quelle il a fait cette démarche ; il ne peut accepter la vie, ni » la liberté de la merci d'un sujet. Le sénat s'est permis de dis- » poser du gouvernement français : il a oublié qu'il doit à » l'empereur le pouvoir dont il abuse maintenant ; que c'est lui » qui a sauvé une partie de ses membres de l'orage de la révo- » lution, tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine » de la nation. Le sénat se fonde sur les articles de la constitu- » tion pour la renverser ; il ne rougit pas de faire des reproches » à l'empereur, sans remarquer que, comme le premier corps » de l'Etat, il a pris part à tous les événemens. Il est allé si » loin qu'il a osé accuser l'empereur d'avoir changé des actes » dans la publication ; le Monde entier sait qu'il n'avoit pas » besoin de tels artifices : un signe étoit un ordre pour le sénat » qui toujours faisoit plus qu'on ne désiroit de lui. L'empe- » reur a toujours été accessible aux sages remontrances de ses » ministres, et il attendoit d'eux, dans cette circonstance,

connoître la scène qui s'étoit passée entre lui et les maréchaux, lorsque ceux-ci lui remirent les journaux, et lui dirent, par l'organe du maréchal Ney : *Sire, il faut abdiquer, c'est le vœu de la France et de l'armée.*

Cette armée étoit encore nombreuse, et point découragée. La ville d'Orléans étoit encombrée

---

» une justification la plus indéfinie des mesures qu'il avoit » prises. Si l'enthousiasme s'est mêlé dans les adresses et dis» cours publics, alors l'empereur a été trompé; mais ceux » qui ont tenu ce langage doivent s'attribuer à eux-mêmes » suite funeste de leurs flatteries. Le sénat ne rougit pas de » parler des libelles publiés contre les gouvernemens étrangers; » il oublie qu'ils furent rédigés dans son sein. Si long-temps » que la fortune s'est montrée fidèle à leur souverain, ces » hommes sont restés fidèles, et nulle plainte n'a été entendue » sur les abus du pouvoir. Si l'empereur avoit méprisé les » hommes, comme on le lui a reproché, alors le Monde re» connoîtroit aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivoient » son mépris. Il tenoit sa dignité de Dieu et de la nation; eux » seuls pouvoient l'en priver : il l'a toujours considérée comme » un fardeau; et, lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la conviction » que lui seul étoit à même de la porter dignement. Son bon» heur paroissoit être sa destination : aujourd'hui que la for» tune s'est décidée contre lui, la volonté de la nation seule » pourroit le persuader de rester plus long-temps sur le trône. » S'il se doit considérer comme le seul obstacle à la paix, il » fait volontiers le dernier sacrifice à la France : il a, en con» séquence, envoyé le prince de la Moskwa et les ducs de » Vicence et de Tarente à Paris, pour entamer des négocia» tions. L'armée peut être certaine que son honneur ne sera » jamais en contradiction avec le bonheur de la France. »

de troupes, de bagages et d'artillerie. Une partie fut évacuée sur Blois, l'autre sur Châteauroux, et le pont d'Orléans fut miné : opération qui jeta l'effroi dans la ville ; car c'étoit lui annoncer qu'elle étoit destinée à protéger la retraite de Napoléon sur la rive gauche de la Loire ; à arrêter, par conséquent, l'armée qui le poursuivroit, et, sans doute, à lui être sacrifiée.

Les hôpitaux civils et militaires de Blois furent évacués avec une précipitation et une barbarie qui indignèrent les médecins, et qui en effet firent périr en route un tiers des malades et des blessés qu'on transportoit. On évacua également le château, qui étoit rempli de prisonniers ; et enfin le collége, qui étoit désigné pour recevoir l'école de Saint-Cyr.

Ce même jour les troupes des alliés entrèrent de vive force à Pithiviers, où cent chasseurs opposèrent une résistance beaucoup trop honorable à deux mille hommes. La ville fut livrée au pillage en expiation de la mort d'un parlementaire qui avoit été tué par un employé des droits réunis. Le sort de Pithiviers est d'autant plus déplorable, et l'action qui y donna lieu d'autant plus criminelle, que déjà cette ville avoit été occupée une première fois par les alliés, et n'avoit eu qu'à se louer de leur conduite. Des fugitifs de

Pithiviers augmentèrent le nombre des réfugiés de Blois.

Le *mardi* 5, retour des rois Joseph et Jérôme. Ils ne paroissoient pas déconcertés par les nouvelles de Paris et de Fontainebleau : décidés, au contraire, à élever gouvernement contre gouvernement, ils avoient été précédés des bureaux de la guerre et de quarante commis qui avoient reçu l'ordre de travailler nuit et jour au recrutement de l'armée. Il restoit plusieurs divisions militaires avec lesquelles les communications étoient libres ; c'étoient sans doute ces malheureux pays où alloient se faire de nouvelles levées, pendant que des corps francs devoient se former dans les départemens occupés par les alliés (1).

MM. Regnault et Lacuée, chargés d'une mission, passèrent la Loire, prenant la route du

(1) Voyez dans le bulletin des lois, n°. 566, *un décret impérial qui prescrit des mesures d'exécution pour la levée des conscrits de* 1815, *dans les départemens occupés en totalité ou en partie par l'ennemi.*

Cette pièce curieuse, donnée au palais des Tuileries, *le* 26 *mars*, et sortie des presses de *l'imprimerie impériale* le 28, termine dignement la collection des décrets impériaux.

En voyant ce dernier décret du dernier bulletin appeler le dernier homme, on reconnoît le génie du gouvernement impérial et son caractère soutenu depuis le commencement jusqu'à la fin.

Berry. M. Regnault dit à son hôte qu'il étoit envoyé à Lyon vers l'empereur d'Autriche, et montra une lettre de l'impératrice pour son auguste père : confidence qui n'avoit pour but que de faire circuler une fausse nouvelle.

Le *mercredi* 6, retour de MM. Regnault et Lacuée, dont la mission ne fut pas longue ; inspection des abords de Blois par l'ingénieur du département ; départ des voitures inutiles, notamment de celles du sacre qui furent envoyées à Chambord ; départ d'un maréchal des logis pour Tours ; arrivée de l'école polytechnique, de l'école de Saint-Cyr, de l'école de Charenton et des pages. La ville de Blois étoit déjà pleine ; il n'y avoit pas un habitant qui n'eût partagé sa maison, sa chambre, ou même cédé son lit tout entier à tant de nouveaux hôtes : mais ils étoient polis, et l'on en craignoit de fâcheux ; car il étoit question de former deux camps aux environs de Blois, et cette nouvelle tenoit les esprits partagés entre le spectacle du présent et la crainte de l'avenir ; entre l'étonnement qu'excitoit le tableau vivant de l'instabilité des choses humaines, si bien marqué dans cette cour errante, et jusque dans ces voitures du sacre traînées dans les boues de la Beauce, et la crainte d'une armée qui pouvoit être appelée

pour la défense de Blois, et payer l'hospitalité donnée de tous les maux de la guerre. Cependant on fit courir le bruit d'une suspension d'armes, et celui d'une mission du duc de Cadore vers l'empereur d'Autriche : double nouvelle qui fut encore l'objet des confidences amicales de M. le comte Regnault envers ses hôtes, qui ne manquoient pas d'en faire part à leurs amis.

Ce qu'on ne disoit point, et ce qui fut ignoré de la ville de Blois, c'est que son pont étoit miné, et qu'une des arches avoit reçu six cents livres de poudre. Les confians Blaisois étoient endormis sur un volcan, dont l'explosion seule eût révélé l'existence, en protégeant la fuite de leurs hôtes, à moins que la reconnoissance de quelques-uns de ceux-ci ne leur eût arraché ce secret fatal (1).

La dernière nouvelle du jour fut l'arrivée de deux malles de Paris. On apprit qu'elles avoient été escortées par les troupes des alliés jusqu'à Mont-Désir (2); mais qu'arrivées à Orléans, M. le préfet les avoit arrêtées et envoyées à Blois au ministre de la police.

---

(1) Le pont de Beaugency et celui de Tours étoient minés aussi, et prêts à sauter.

(2) Lieu de poste entre Etampes et Angerville.

Le *Jeudi-Saint*, 7 *avril*, la messe fut dite au palais par l'aumônier des pages, arrivé la veille. Après la messe il y eut conseil des ministres.

La nouvelle et l'entretien de la ville fut une proclamation qu'on vit affichée de grand matin. Voici le texte de cette pièce :

« Français !

» Les événemens de la guerre ont mis la capi-
» tale au pouvoir de l'étranger.

» L'empereur, accouru pour la défendre, est
» à la tête de ses armées si souvent victorieuses.

» Elles sont en présence de l'ennemi sous les
» murs de Paris.

» C'est de la résidence que j'ai choisie et des
» ministres de l'empereur qu'émaneront les seuls
» ordres que vous puissiez reconnoître.

» Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse
» d'être libre ; toute direction qui en émane est
» le langage de l'étranger, ou celui qu'il con-
» vient à ses vues hostiles de propager.

» Vous serez fidèles à vos sermens : vous
» écouterez la voix d'une princesse qui fut re-
» mise à votre foi, qui fait sa gloire d'être Fran-
» çaise, d'être associée aux destinées du souve-
» rain que vous avez librement choisi.

» Mon fils étoit moins sûr de vos cœurs au » temps de nos prospérités.

» Ses droits et sa personne sont sous votre » sauve-garde. »

Signé MARIE-LOUISE.

Par l'impératrice-régente,

Le ministre de l'intérieur, faisant fonctions de secrétaire de la régence,

MONTALIVET.

Blois, 3 avril 1814.

Cette date du 3 est d'autant plus remarquable, qu'elle est antérieure de deux jours à un décret du 5, qui, en l'absence de M. le duc de Cadore, nomma M. le comte Montalivet secrétaire de la régence.

La rédaction de la proclamation fut arrêtée dans le conseil du 6. Elle fut imprimée et affichée dans la nuit du 6 au 7. LL. EE. voulurent-elles, par son antidate, se ménager quelque accommodement avec le gouvernement provisoire, et, en même-temps, donner la preuve d'un zèle actif à Napoléon? C'est une question dont nous livrerons la solution à la sagacité du lecteur.

Quoi qu'il en soit, la pièce fut envoyée dans tous les départemens où elle put parvenir.

Elle ne fit pas grande sensation à Blois; elle

servit au contraire à donner plus de consistance aux nouvelles de Paris. Cependant la présence du gouvernement faisoit toujours craindre l'arrivée de l'armée. Des fugitifs de Chartres annonçoient qu'un corps de troupes des alliés s'avançoit sur cette ville, d'où il ne manqueroit pas de marcher sur Blois, attiré par l'espoir de s'emparer du trésor.

La cour étoit bien plus embarrassée que la ville ; le gouvernement paroissoit dès lors principalement occupé de la garde de l'impératrice, du roi de Rome, du trésor ; il voyoit que tout cela étoit prêt à lui échapper, et qu'il devoit sans délai prendre un parti décisif. Mais depuis six jours il perdoit beaucoup de temps à mettre en délibération sa retraite, tantôt à Tours, tantôt à Rennes, tantôt dans le Berry. Il paroît que S. M. l'impératrice ne goûtoit pas ces projets, et qu'elle résista même aux rois Jérôme et Joseph qui, alléguant sa sûreté et le salut de l'Etat, voulurent la contraindre à les suivre au-delà de la Loire.

Voici comment on raconte cette scène : Le *Vendredi-Saint*, 8 *avril*, entre 8 et 9 heures du matin, les rois Joseph et Jérôme se rendirent chez S. M. l'impératrice avec deux voitures ; ils dirent à S. M. qu'ils alloient partir, et qu'ils ve-

noient lui proposer de les suivre, afin de mettre sa personne en sûreté. L'impératrice répondit que son sort lui paroissoit décidé, et qu'elle ne craignoit rien pour sa personne, soit qu'elle tombât dans les mains des Allemands ou dans celles des Russes; qu'ainsi elle étoit décidée à attendre les événemens. Ses deux beaux-frères lui représentèrent que les liens qui l'unissoient à la famille impériale la rendoient pour cette famille et pour l'État, un otage volontaire et nécessaire, et que le salut de l'une et de l'autre exigeoit qu'elle s'éloignât. L'impératrice demanda le lieu où on vouloit la conduire, et si c'étoit par ordre de l'empereur. Les deux rois répondirent qu'il n'y avoit pas d'ordre, mais qu'il y avoit nécessité pour la régente de se retirer au-delà de la Loire, et que deux voitures étoient à la porte, l'une pour elle, et l'autre pour son fils.

L'impératrice ne répondit à cette proposition que par ses larmes. Les deux rois, peu touchés, prirent leur belle-sœur chacun par un bras, et voulurent user de violence pour la conduire à la voiture. Marie-Louise poussa des cris qui firent entrer quelques officiers de sa maison. L'impératrice, s'adressant à ces messieurs, leur demanda comme un dernier service et comme

un témoignage de leur attachement, d'aller s'informer auprès des officiers de sa garde, si c'étoit leur intention de se prêter à la violence qu'elle éprouvoit. Messieurs les officiers avertis par M. d'Haussonville, chambellan (1), et par M. de Bausset, préfet du palais, accoururent dans l'appartement de l'impératrice, et le trouvèrent déjà rempli d'autres témoins dont la présence avoit déconcerté les deux rois, qui s'étoient retirés honteux de leur tentative, et du mauvais succès qui l'avoit couronnée.

MM. les officiers s'efforcèrent de rassurer l'impératrice, lui protestant qu'ils n'avoient à recevoir d'ordres que de S. M., et qu'ils n'en écouteroient pas d'autres.

Le bruit de cette scène transpira dans la ville, mais d'une manière vague et sans aucun détail.

On ignoroit quand finiroit cet état de choses, et comment il finiroit. Les ministres, toujours bottés et prêts à partir, se rendirent au palais avant l'heure ordinaire.

Cependant, sur les deux heures après midi, la nouvelle se répand tout à coup que le comte de

---

(1) Ce chambellan montra tant de zèle, en exécutant les ordres de l'impératrice, qu'il fit une chute sur l'escalier.

Schouvalow est arrivé à l'auberge de *la Galère*, et qu'il vient chercher l'impératrice. Il arrivoit seul et sans aucune force armée. La proclamation de Blois étoit toujours affichée; ni les autorités locales ni le gouvernement impérial ne mettoient rien à la place. Personne n'ouvroit la bouche, soit pour contester la mission du comte de Schouvalow, soit pour la reconnoître (1).

Peu d'instans après son arrivée, on vit des ministres sortir du palais, et on crut lire sur les visages de LL. EExc., où la consternation n'étoit plus déguisée, ce qu'ils ne se mettoient point en devoir de faire connoître d'une manière légale: nous voulons dire, le dernier soupir du gouvernement impérial.

Mais cette vérité reçut une nouvelle démonstration dans une circonstance que nous ne devons pas omettre.

En partant de Paris, LL. EExc. n'avoient eu ni le temps, ni sans doute la pensée de se munir de passe-ports. Leurs dignités étoient une sauvegarde suffisante pour leurs personnes. Mais autant

---

(1) On répandoit dans Blois le bruit que l'hetman des cosaques étoit arrivé. Un garçon de bureau de la guerre, qui a été sapeur, et qui a jugé de son honneur de conserver une belle barbe, avoit causé cette erreur, et fut visité par les dames qui avoient cru voir en lui M. Platow.

cette sauve-garde étoit sûre pour le départ, autant devenoit-elle inutile ou même dangereuse pour le retour. Il falloit traverser un long cordon de troupes des alliés, et l'on sent qu'aux yeux de ces troupes la qualité de ministre de Napoléon, loin d'être un titre de recommandation qui pût tenir lieu de passe-port, étoit bien plus propre à exposer qu'à protéger ceux qui en étoient revêtus. On délibéra sur cet incident, et il fut résolu que, pour se tirer d'embarras, on demanderoit des passe-ports à M. le maire de Blois, et qu'on prieroit M. de Schouvalow d'y mettre son *visa*.

La première de ces demandes ne souffrit d'autre difficulté que celle qui étoit attachée à son exécution, peu agréable de sa nature, à cause du signalement de LL. EExc. qu'il falloit faire, mais dont l'employé de la mairie de Blois (M. Bruère) s'acquitta avec tous les égards que prescrivoit la position singulière où se trouvoient LL. EExc.

L'honnête employé eût souhaité de l'adoucir; et ce ne fut pas sans partager tous leurs sentimens, qu'il exprima les traits des princes, ministres, conseillers d'Etat, et autres personnages qui éprouvèrent son zèle sans l'épuiser, malgré le

nombre des passe-ports délivrés, qui s'éleva à quatre cents (1).

Ce n'étoit là que la première des deux opérations. La seconde regardoit M. le comte de Schouvalow.

Il y avoit en effet peu d'heures que ce général étoit arrivé, lorsqu'il vit entrer chez lui les différens membres du gouvernement, qui lui présentoient leurs passe-ports à viser. Bientôt la chambre de l'auberge de *la Galère*, où il étoit logé, se trouva trop petite pour contenir le nombre des solliciteurs. Tout le monde vouloit être expédié, et chacun vouloit l'être le premier. Ceux qui avoient pu se procurer des lettres de recommandation, arrivoient avec ces lettres qu'ils présentoient au général. Celui-ci répondoit, en les recevant, qu'il étoit plein de considération pour les personnes dont on se réclamoit; mais rien ne pouvant suppléer au peu d'instans qu'il avoit, il prioit chacun d'attendre ou de revenir. Il eut cependant pour les divers fonctionnaires des égards gradués qui firent juger qu'il connoissoit la conduite de chacun d'eux. On remarqua qu'il se prêtoit à tout ce qui pouvoit convenir

---

(1) Ils produisirent une recette de 800 fr., seul revenu que la ville de Blois retira du séjour du gouvernement.

au duc de Feltre, et qu'il ne signa le passe-port du duc de Rovigo, qu'après avoir écrit en marge *M. Savary*.

Voilà ce qui regarde la cour.

La ville possédoit enfin les journaux, si long-temps retenus par le ministre de la police, et distribués alors aux particuliers, et dans les lieux publics. Cependant la joie qu'ils portoient dans tous les cœurs n'osoit encore éclater : l'essor en étoit arrêté, soit par la présence des troupes, soit par la proclamation qui demeuroit toujours affichée, soit enfin par une sorte de bienséance et par les lois mêmes de l'hospitalité, qui ne permettoient pas d'ajouter l'insulte au malheur : et, grâce à ces dispositions, les illustres personnages, déchus des dignités qu'ils possédoient la veille, furent toujours traités comme s'ils les eussent encore possédées.

Nous avons remarqué un premier acte de la régence, qui avoit pour but le salut de l'État. Délivrés d'un si grand objet de sollicitude, les membres du gouvernement ne dédaignèrent pas de tourner leur attention vers un objet moins important : ils prirent des mesures relatives au paiement de l'arriéré de leurs traitemens. Le ministre du trésor, et le trésor lui-même, étoient sur les lieux ; rien ne s'opposoit au dernier parti

qu'on pouvoit tirer de l'un et de l'autre. Cette mesure salutaire ne trouva point de contradicteurs; chacun reçut ce qui lui revenoit, avec quelque gratification pour les frais de voyage (1). Les troupes reçurent trois mois de paie, sans distinction, s'il leur étoit dû plus ou moins, et malgré toutes leurs observations à cet égard, qu'on n'avoit pas le temps d'écouter.

Ainsi se termina la journée du Vendredi-Saint, 8 avril (2). Tout le monde prit des passeports d'une main, de l'argent de l'autre, et les plus zélés se hâtèrent d'envoyer leur adhésion aux actes du gouvernement provisoire (3).

---

(1) Nos mémoires ne parlent que de la part de Madame mère qui reçut 375,000 fr. : léger supplément ajouté à un fourgon qui manqua à rester dans les chemins de la Beauce (malgré le nombre des chevaux qui furent employés à l'en retirer), et qui a mérité de fixer l'attention des curieux sur toute la route. Après ce fourgon, ce qui occupa le plus les Blaisois, ce fut une forte cassette à six anneaux, qui exigeoit le secours d'un grand nombre de bras pour être déplacée; elle appartenoit, dit-on, à un grand-dignitaire.

(2) Suivant quelques personnes, ce fut dans un conseil du jeudi 7 qu'on décida de payer les fonctionnaires, et cette mesure eut lieu, parce que l'on pensa qu'on seroit dans le cas de passer la Loire le lendemain, et qu'il falloit donner un motif d'encouragement et de fidélité.

(3) S. A. S. l'archichancelier donna l'exemple, et même les journaux ont rapporté deux adhésions de sa part : l'une en date du 7 (jour où la proclamation de l'impératrice fut affichée), par laquelle

La nuit fut employée tout entière aux préparatifs du départ qui devoit s'effectuer le lendemain, et à quelques réformes qui eurent lieu dans la maison de Madame mère, et des rois ses fils.

Le samedi 9, entre dix et onze heures, l'impératrice (dont M. le comte de Schouvalow avoit pris les ordres la veille, et auprès de laquelle il avoit rempli sa mission avec toute la délicatesse possible), partit de Blois avec le roi de Rome, leur cour, et l'escorte qui les avoient accompagnés. LL. MM. prirent la route d'Orléans, qu'elles trouvèrent bordée partout d'une double haie de spectateurs, qui se bornoient à regarder, et restoient comme absorbés dans le plus morne silence.

L'ordre et la tranquillité de la marche ne furent troublés qu'aux environs de Beaugency, où l'apparition subite de trois cents cosaques, occasionna une diversion bien inattendue. Une

---

S. A. déclare qu'elle adhère *en tant que de besoin à tous les actes faits par le sénat*; la deuxième, en date du 9, par laquelle S. A. *adhère pleinement à tous les actes faits par le sénat*, *etc.*

(*Moniteur* des 11 et 12.)

M. le comte Regnault se rendit à Clermont en Auvergne, ayant la cocarde blanche, et blâma fort les autorités de cette ville, qui ne l'avoient pas encore prise.

voiture de suite étoit déjà dévalisée par ces troupes avides, avant qu'on se fût aperçu de leur présence; mais les effets furent rendus quelques minutes après par l'intervention d'un aide-de-camp de M. le comte de Schouvalow, qui se porta rapidement de la tête à la queue du convoi, que l'on pourroit appeler funèbre.

Les autorités civiles et militaires d'Orléans vinrent au-devant de LL. MM. La garde urbaine, et une garnison nombreuse, formoient deux haies que LL. MM. traversèrent, et qui les escortèrent depuis la porte de la ville jusqu'à celle de l'Evêché. LL. MM. y arrivèrent à six heures; la foule étoit immense, et la réception fut un peu moins silencieuse qu'à Blois.

Le préfet avoit fait enlever tous les journaux dans les lieux publics. Des voix achetées firent entendre quelques cris de *vive l'Empereur.*

Plusieurs ex-ministres qui avoient envoyé leur adhésion, reçurent, en arrivant le soir à Orléans, avis du ministre de la police, qu'il y auroit le lendemain, jour de Pâques, messe chez l'impératrice, et ensuite conseil de régence. L'un d'eux, M. le duc de Feltre, qui comptoit passer la journée à Orléans, ne trouva d'autre moyen de se tirer de cette fausse position, qu'en partant de suite pour Paris.

Nous ignorons si le conseil fut nombreux, et ce qui s'y passa; mais S. M. ne reçut pas les autorités locales.

La ville d'Orléans étoit dans une position fort singulière.

Après avoir vu ses portes barricadées, son pont miné, ses murs armés de pièces d'artillerie, elle se voyoit encombrée des débris de la cour, du gouvernement et de l'armée. Elle étoit pleine de troupes de toute arme, qui arrivoient sans chefs, et de chefs qui arrivoient sans troupes. Elle ne craignoit plus les horreurs d'un siége, mais elle n'étoit nullement rassurée sur les désordres auxquels peut se livrer une armée débandée. Les journaux, qu'on recevoit librement depuis trois jours, faisoient connoître les actes du nouveau gouvernement; mais on n'en vivoit pas moins sous le régime de l'ancien; et la proclamation de Blois demeuroit toujours affichée, sans que les autorités missent rien à la place. Seulement on lisoit, à côté de cette proclamation, des placards qui exhortoient tout le monde à la paix, sans dire par qui cette paix étoit donnée et garantie, et sans parler ni au nom du gouvernement impérial qu'on n'osoit plus invoquer, ni au nom du gouvernement royal qu'on n'osoit pas encore proclamer.

Cet état de neutralité, ou d'interrègne, doublement fâcheux dans une ville animée d'un excellent esprit, et qui, après deux mois d'oppression et de terreur, ne demandoit qu'à faire éclater la joie de sa délivrance, parut surtout dans la solennité religieuse de Pâques. On n'y entendit pas le chant du *Salvum fac Imperatorem*, qui se fût trouvé en contradiction trop notoire avec les événemens comme avec le vœu des fidèles; mais le *Salvum fac Regem*, qui étoit dans tous les cœurs, ne fut pas encore chanté.

Il n'y eut pas non plus d'*oraison* pour Napoléon aux deux messes qui furent dites, l'une à l'Evêché pour l'impératrice, et l'autre dans la maison où étoit logée Madame mère. Cette omission n'échappa pas aux assistans. Madame mère, qui put aussi en faire la remarque, demanda à un ecclésiastique d'Orléans présent, quel étoit l'esprit de la ville. « Excellent, » répondit l'ecclésiastique : réponse dont Madame mère parut satisfaite, lui donnant un sens bien différent de celui qu'elle avoit dans l'esprit de son auteur, qui, de son côté, ne crut pas devoir donner un plus long développement à sa pensée.

Le *lundi* de Pâques se passa comme la veille. On s'attendoit à voir partir l'impératrice. Les uns

disoient qu'elle auroit une entrevue avec Napoléon à Fontainebleau ; d'autres que Napoléon seroit parti, et qu'une entrevue bien différente étoit ménagée à cette princesse.

L'interrègne duroit toujours, et causoit une grande agitation dans les esprits : on craignoit que les frères de Napoléon n'en profitassent pour exciter quelque mouvement parmi les troupes.

Tel étoit l'esprit de la ville.

Il est facile de se faire une idée des physionomies des deux cours de l'impératrice et de Madame mère. C'étoit un fonds de tristesse, où brilloient par intervalles quelques lueurs d'espérance, entretenues par les négociations qu'on avoit entamées au nom de Napoléon. Dans d'autres momens, l'illusion des espérances cédant à la réalité des faits, les courtisans recherchoient les causes les plus immédiates d'une révolution si étonnante ; et quelques uns les trouvoient dans un *excès de bonté et de clémence* de la part de l'empereur. « Il n'en seroit pas où il en est, di» soient-ils, s'il eût fait rouler les têtes d'un petit » nombre de traîtres. »

Madame mère n'étoit pas entièrement du même avis sur les causes de cette révolution : « Il y a » long-temps, disoit-elle, que j'ai prévu ce qui » nous arrive. J'ai souvent conjuré l'empereur de

» faire la paix, et, si son intérêt ne pouvoit le
» toucher, de n'être pas insensible à celui de sa
» famille; mais mon fils a un cœur de marbre. »

Quelques courtisans, en petit nombre sans doute, soupiroient après le moment où, remerciés de leurs services, devenus si pénibles dans ces derniers jours, libres de tout soin, et respirant en pleine liberté, il leur seroit permis de saluer le nouveau soleil vers lequel ils tournoient déjà leurs regards.

Enfin, ce moment arriva; ce fut celui de l'abdication que Napoléon signa à Fontainebleau ce même jour lundi 11 avril (1).

Le *mardi* 12, on vit arriver le prince Esterhazy, envoyé à Marie-Louise par son auguste père, et l'archiduchesse partit pour Rambouillet, sans escorte, avec une suite de six voitures, pour les personnes de sa maison ou de celle de son fils.

Le *jeudi* 21, l'archiduchesse Marie-Louise a quitté Rambouillet, retournant dans le sein de

(1) Voici cette abdication:

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon étoit le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de sa vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

» Fait au Palais de Fontainebleau, le 11 avril 1814.

» *Signé* NAPOLÉON. »

son auguste famille et de sa nation, qui verront toujours, dans cette princesse, une victime qui se dévoua au salut de l'une et de l'autre.

La France n'oubliera pas que, deux fois, cette princesse lui a évité les horreurs de la guerre civile: la première en sortant de Paris où sa présence eût occasionné une résistance fatale; la seconde en restant à Blois, et opposant la fermeté du courage aux violences de ses beaux-frères.

Madame mère étoit partie de Blois avec le cardinal Fesch son frère, qui y étoit arrivé la veille seulement, par des chemins longs, et après bien des détours.

Lors des premières alarmes qu'on avoit eues à Lyon, dès le 12 du mois de janvier, S. E. se trouva fort partagée dans ses affections pour sa famille et pour sa patrie. La voix du sang, plus forte, l'emporta dans le cœur de S. E.; elle quitta son siége, et suivit les autorités civiles à Roanne, peu satisfaite de l'esprit des Lyonnais, qui, disoit-elle, *avoient l'ineptie de ne pas se défendre.*

De Roanne, S. E. se rendit à Pradines, dans une maison de religieuses qu'elle avoit fondée; bientôt S. E. se vit obligée d'abandonner ce lieu de retraite, après avoir manqué d'y être rencontrée par un détachement de cavalerie des

alliés, que le hasard y avoit amené, et qui ne laissa à S. E. que le temps de monter à cheval, et de se sauver à la hâte.

On visita son appartement comme objet de curiosité, mais sans porter la moindre atteinte au droit de propriété. Ses écuries furent également visitées, mais non également respectées; ces cavaliers y trouvèrent de beaux chevaux de remonte, dont ils crurent pouvoir disposer en l'absence du maître.

De Pradines, S. E. gagna l'Auvergne, puis le Bas-Languedoc, et enfin les bords de la Loire, où elle se rendit à travers les montagnes du Vivarais. S. E. arriva à Blois au moment même où il falloit en partir.

Elle se reposa à Orléans le jour de Pâques et le lundi suivant; elle partit le mardi pour Rome, emmenant Madame mère, qui montroit plus d'humeur que de résignation.

Sa dame d'honneur, qui l'avoit suivie à Blois, s'en séparoit à Orléans. Il falloit trouver quelqu'un pour la remplacer, sous un titre plus modeste: cela fut impossible dans la ville d'Orléans. Madame mère ne put contenir son indignation, qu'elle avoit déjà fait éclater en différentes occasions. « Cela n'est pas encore fini, disoit-elle

» alors, nous autres Corses, nous nous connois-
» sons en révolutions. »

Les rois Jérôme et Joseph se perdoient dans la foule. Louis étoit resté à Blois, où on lui témoignoit de l'intérêt. Il trouvoit aussi dans la religion une source de consolations plus solides. Le jour des Rameaux et le Jeudi-Saint il avoit assisté aux offices à l'église de Saint-Louis, en habit de général.

Il partit bientôt pour la Suisse, où il comptoit se fixer dans une terre qu'il possède aux environs de Lausanne, et y vivre avec une dotation de la Hollande.

Jérôme et Joseph passèrent huit jours à Orléans ou dans les environs (1). Ils en partirent le lundi 18 avril, prenant également le chemin de la Suisse.

Ainsi a fini cette famille de Rois qui ne s'étoient placés sur les trônes, ni par leur mérite, ni même par leur ambition, et qui n'ont pas su conserver une puissance qu'ils n'avoient pas su refuser. Entraînés dans la chute de celui qui les avoit élevés, ils doivent se consoler de la paix du Monde : ils devroient même n'être pas étran-

---

(1) On assure que Jérôme passa plusieurs jours à la Motte-Beuvron, où il distribuoit de l'argent aux troupes qui passoient, et qu'il vouloit rallier à la cause de Napoléon.

gers à la joie d'un si grand bienfait, qui leur permet de choisir, dans l'Europe délivrée, un asile que des souverains légitimes étoient naguère obligés de chercher hors du continent.

P S. Le sort de cette famille a été fixé par le traité suivant.

TRAITÉ

ENTRE LES PUISSANCES ALLIÉES

ET S. M. L'EMPEREUR NAPOLÉON.

« Art. 1. S. M. l'empereur Napoléon renonce pour lui, ses successeurs et descendans, ainsi que pour tous les membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français que sur le royaume d'Italie, et tout autre pays.

» 2. LL. MM. l'empereur Napoléon et Marie-Louise conserveront leurs titres et rang, pour en jouir pendant leur vie. La mère, les frères, sœurs, neveux et nièces de l'empereur, conserveront aussi, en quelque lieu qu'ils résident, les titres de princes de sa famille.

» 3. L'île d'Elbe, que l'empereur Napoléon a choisie pour le lieu de sa résidence, formera, pendant sa vie, une principauté séparée, qu'il possédera en toute souveraineté et propriété. Il

sera en outre accordé, en toute propriété, à l'empereur Napoléon, un revenu annuel de deux millions de francs, qui sera porté, comme rente, sur le grand-livre de France, de laquelle somme un million sera reversible à l'impératrice.

» 4. Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, seront donnés en toute propriété et souveraineté à S. M. l'impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à ses descendans en ligne directe. Le prince son fils prendra, à l'avenir, le titre de Prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

» 5. Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices auprès des Etats barbaresques pour faire respecter le pavillon de l'île d'Elbe; et, à cet effet, les relations avec ces Etats seront assimilées à celles de la France.

» 6. Il sera réservé dans les territoires auxquels il est, par le présent, renoncé à S. M. l'empereur Napoléon, pour lui et sa famille, des domaines ou des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu, libre de toutes charges ou déductions, de deux millions cinq cent mille francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété aux princes et princesses de sa famille, qui pourront en disposer comme ils le jugeront à propos: ils seront partagés entre

eux de manière à ce que chacun d'eux ait les revenus suivans :

» Madame mère, 300,000 fr.; le roi Joseph et sa femme, 500,000 ; le roi Louis, 200,000 ; la reine Hortense et ses enfans, 400,000 (1), le roi

---

(1) Le roi Louis a rejeté avec une noble indignation les avantages que lui attribue cet article : il a manifesté, dans cette circonstance, des sentimens qu'il avoit déjà fait connoître, il y a plusieurs années, mais à l'expression desquels il n'avoit pu donner la publicité qu'ils reçoivent aujourd'hui. Voici sa déclaration, insérée dans les divers journaux de Suisse et d'Allemagne, et copiée par les journaux français :

« L'ancien roi de Hollande, portant depuis le mois de juillet 1810 le nom de Louis de Saint-Leu, ayant lu dans la gazette de Lausanne, du 17 de ce mois, sous le N°. 48, une convention signée à Paris le 11 avril passé, dans laquelle il se trouve compris, déclare qu'il renonce à tous les avantages que lui fait l'art. 6 dudit acte.

» Il déclare en outre que, nul n'ayant le droit d'accepter des avantages quelconques, ou de stipuler pour ses enfans, sans son consentement, il renonce pour eux, et désapprouve tout ce qui pourroit avoir été fait, ou pourroit l'être encore à leur égard durant leur séparation d'avec lui.

» M. de Saint-Leu, devenu simple particulier depuis son abdication en 1810, vivant comme tel, et étranger à toute autre position, a refusé toutes les offres qui lui ont été faites, soit pendant les trois années qu'il a habité les Etats de S. M. l'empereur d'Allemagne, soit pendant le séjour qu'il a fait en Suisse, vers la fin de l'année dernière, comme à Paris durant les trois premiers mois de cette année, lorsque les derniers événemens de la Hollande, le dégageant de ses obligations envers elle, par le rappel du prince d'Orange, lui permirent de retourner dans le pays sous les lois duquel il est né, et enfin à Lausanne, où il séjourne depuis le 15 avril, et où des

Jérôme et sa femme, 500,000; la princesse Eliza (Bacciochi), 300,000; la princesse Pauline (Borghèse), 300,000.

»Les princes et princesses de la maison de l'em-

---

bruits de stipulations semblables à celles mentionnées dans la gazette de cette ville l'ont engagé à faire dans le courant du mois dernier toutes les démarches nécessaires pour renoncer d'avance à ce qui pourroit l'y concerner.

» M. de Saint-Leu protesta contre le sénatus-consulte du 10 décembre 1810, par lequel on lui donnoit un apanage autour de sa terre de Saint-Leu, en dédommagement de la Hollande : acte dont il eut connoissance à Gratz en Styrie, où il se trouvoit alors, par le *Moniteur* du même mois.

» A peine en fut-il instruit, que, blessé d'une disposition contraire à ses principes, il se hâta d'adresser à qui de droit ses protestations et son refus formel, comme les trois pièces suivantes le constatent.

I. *Lettre écrite au Sénat, au prince archichancelier de l'empire, etc. au ministre-secrétaire d'Etat de la famille impériale.* (Par triplicata.)

Louis-Napoléon, au Sénat-Conservateur de l'Empire français.

« Sénateurs, *le Moniteur* du 15 arrive : j'étois loin de m'attendre au coup mortel, à l'atteinte ineffaçable que me porteroit le sénatus-consulte du 10 décembre.

Je dois au nom de l'empereur, qui est aussi le mien, à mes enfans, et au peuple à qui j'appartiens depuis le 5 juin 1806, de déclarer publiquement, comme je déclare dans ce moment :

Que, lié à jamais, ainsi que mes enfans, au sort de la Hollande, je refuse pour moi, comme pour eux, l'apanage dont il est fait mention dans ledit sénatus-consulte.

J'ordonne par le présent acte, que je porte à sa connoissance, à

pereur Napoléon retiendront en outre leur propriété mobilière et immobilière, de quelque nature que ce soit, qu'ils posséderont par droit

---

la reine ma femme, de refuser pour elle comme pour ses enfans, la moindre partie d'un tel don, et de se borner, pour son entretien et celui de ses enfans, à ses propriétés particulières jointes aux miennes.

J'ordonne par le présent acte au sieur Tuent, intendant général de la couronne, à qui j'ai confié l'administration de ces propriétés, uniquement comme chargé de mes affaires particulières, de mettre la reine en possession de tout ce qui m'appartient individuellement, consistant dans toutes les acquisitions qui, depuis le 5 juin 1806, n'ont pas été réunies au domaine de la couronne par l'acte d'achat.

Je déclare en outre, que je désavoue toutes les accusations et lettres et écrits quelconques, lesquels tendroient à faire croire que j'ai trahi mon pays, mon peuple, moi-même, ou manqué à ce que je devois et aimerai toujours à devoir à la France ma première patrie, que j'ai servie depuis mon enfance de cœur et d'âme. Placé sur le trône de la Hollande malgré moi, mais lié à sa destinée par mes affections, mes sermens et les devoirs les plus sacrés, je veux et ne puis vouloir que rester Hollandais toute ma vie.

En conséquence, je déclare le don dudit apanage nul et de nul effet, pour moi comme pour la reine et ses enfans, annulant d'avance tout consentement ou acceptation donnée soit directement, soit indirectement.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent acte écrit et signé de ma main. Je prie le sénat de le recevoir et de faire agréer mon refus à S. M. l'empereur.

Gratz, le 30 décembre 1810. LOUIS-NAPOLÉON. »

II. *A la Reine.*

« Madame, ma douleur et mon malheur seroient à leur comble,

public et individuel, et les rentes dont ils jouiront aussi (comme individus).

» 7. La pension de l'impératrice Joséphine sera

---

si je pouvois accepter l'apanage honteux que me destine, ainsi qu'à mes enfans, le sénatus-consulte que je vois dans le *Moniteur* du 15 de ce mois. Je vous ordonne, comme votre époux, de refuser jusqu'à la moindre partie de ce don *vil* et *douloureux*. J'annulle d'avance toutes les acceptations ou consentement que vous pourriez donner, soit pour vous, soit pour vos enfans. Toute mes propriétés particulières sont à votre usage et à celui de mes enfans Je vous autorise, par l'écrit ci-joint, à vous en mettre en possession. Cela, joint à vos propres biens, vous suffira pour vivre en simple particulière. Reine, épouse, mère, sous tous les rapports tout autre don vous offenseroit, et je vous désavouerois hautement en tous temps comme en tous lieux. »

III. *Ecrit joint à cette lettre.*

« J'ordonne, par le présent acte et écrit privé, auquel j'entends donner toute la force des actes publics, au sieur Tuent, chargé de mes affaires particulières en Hollande, et au conseil chargé de mes affaires particulières en France, de mettre la reine en possession de tout ce qui m'appartient comme individu, tel que Saint-Leu, l'hôtel à Paris, le pavillon de Harlem et Maisons, les pavillons de Soyedyk, et acquisitions faites auprès du village du Loo, les maisons d'Utrecht, etc. Dans le cas où ces objets seroient encore sous le séquestre, j'autorise S. M. la reine à faire toutes les démarches nécessaires pour s'en mettre en possession, et en prenant toutes les précautions suffisantes pour ne point accepter, ce qui ne m'appartient point individuellement.

Gratz, le 30 décembre 1810. LOUIS-NAPOLÉON.

» Ces trois pièces ont été expédiées à leur destination, et leurs duplicata renfermés dans un paquet sous le cachet de M. de Saint-

réduite à un million en domaine ou en inscriptions sur le grand-livre de France; elle continuera de jouir en toute propriété, de ses propriétés personnelles, mobilières ou immobilières, avec faculté d'en disposer conformément aux lois de France.

» 8. Il sera formé un établissement convenable, hors de France, au prince Eugène, vice-Roi d'Italie.

» 9. Les propriétés que l'empereur Napoléon possède en France, soit comme domaines

---

Leu, pour n'être rompu qu'à sa mort ou sur son ordre, furent envoyés et remis en janvier 1811, etc., entre les mains de M. Bondt, notaire royal à Amsterdam, où ils doivent encore être déposés.

» En conséquence, M. Louis de Saint-Leu déclare ici que toute acceptation ou tout acte de propriété que l'on pourroit avoir exercé sur ledit apanage, l'ont été non-seulement à son insu, mais contre son ordre formel; et il ordonne à tout détenteur ou administrateur desdits biens, de s'en dessaisir immédiatement, s'ils les tiennent ou régissent en son nom ou en ceux de ses enfans ou de leur mère, de les restituer sans autre délai aux personnes de qui ils les ont reçus directement, et de ne conserver d'autres dépendances à sa propriété de Saint-Leu, que celles qui y étoient en 1809, et qui seules lui appartiennent.

» Fait à Lausanne, et déposé en original dans l'étude d'Egd. Bresnel, notaire public en cette ville, le 18 juin 1814. »

LOUIS DE SAINT-LEU.

(*Journal des Débats du 12 juillet.*)

extraordinaires, soit comme domaines particuliers attachés à la couronne, les fonds placés par l'empereur, soit sur le grand-livre de France, soit à la banque de France, en *actions des forêts*, ou de toute autre manière, et que S. M. abandonne à la couronne, seront réservés comme un capital qui n'excédera pas deux millions, pour être employés en gratifications aux personnes dont les noms seront portés sur une liste signée par l'empereur Napoléon, et qui sera transmise au gouvernement français.

» 10. Tous les diamans de la couronne resteront en France.

» 11. S. M. l'empereur Napoléon remettra au trésor public, et aux autres caisses, toutes les sommes qui en auront été prises par ses ordres, à l'exception de ce qui a été approprié à la liste civile.

» 12. Les dettes de la maison de S. M. l'empereur Napoléon, telles qu'elles existoient le jour de la signature du présent traité, seront payées sur l'arriéré dû par le trésor public à la liste civile, d'après l'état qui sera signé par une commission nommée à cet effet.

» 13. Les obligations du Mont-Napoléon de Milan (Mont-de-Piété) envers les créanciers français ou étrangers, seront acquittées, à moins qu'il n'en soit autrement convenu par la suite.

» 14. Tous les passe-ports nécessaires seront délivrés pour laisser passer librement S. M. l'empereur Napoléon, l'impératrice, les princes, les princesses, et toutes les personnes de leur suite qui voudroient les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour leurs équipages, chevaux et effets. En conséquence, les puissances alliées fourniront des officiers et des troupes pour l'escorter.

» 15. La garde impériale française fournira un détachement de douze à quinze cents hommes, de toutes armes, pour servir d'escorte à l'empereur Napoléon, jusqu'à Saint-Tropez, lieu de son embarquement.

» 16. Il sera fourni une corvette, et les bâtimens nécessaires pour transporter S. M. l'empereur Napoléon et sa maison; et la corvette appartiendra en toute propriété à S. M. l'empereur.

» 17. L'empereur Napoléon pourra prendre avec lui, et retenir, comme sa garde, quatre cents hommes, officiers, sous-officiers et soldats volontaires.

» 18. Aucuns Français qui auroient suivi l'empereur Napoléon, ou sa famille, ne seront censés avoir perdu leurs droits de Français, en ne retournant pas dans le cours de trois ans; au moins ils ne seront pas compris dans les exceptions que le

gouvernement français se réserve de faire après l'expiration de ce terme.

» 19. Les troupes polonaises, de toutes armes, auront la liberté de retourner en Pologne, et garderont leurs armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables. Les officiers et soldats conserveront les décorations qu'ils ont obtenues, et les pensions qui y sont attachées.

» 20. Les hautes-puissances alliées garantissent l'exécution du présent traité, et s'engagent à obtenir qu'il soit accepté et garanti par la France.

» 21. Le présent acte sera ratifié, et les ratifications échangées à Paris, dans deux jours. »

Fait à Paris, le 11 avril 1814.

Signé METTERNICH, STADION, RASOUMOUSKI, NESSELRODE, CASTLEREAGH, et HARDENBERG; NEY et CAULAINCOURT.

Qui seroit tenté d'envier à cette famille les titres qui lui restent, et les millions qu'elle emporte! Il étoit plus facile aux magnanimes alliés de délivrer tant de peuples, que de faire goûter à une seule famille la simplicité de la vie privée et un entier retour à sa première fortune. Ne pouvant attendre de ces monarques, nés si loin du trône, un noble renoncement à la richesse et à de vains titres, il a pu paroître convenable de leur abandonner ce double apanage, comme une sorte de butin propre à combler leurs vœux, sans compromettre le sort des peuples.

Qui n'admireroit ici le pouvoir magique de l'or et les progrès du commerce! Jadis il n'auroit pas servi au rachat d'un Roi captif; et saint Louis, dans les fers, ne voulut pas en sortir moyennant une pareille rançon. Aujourd'hui il sert au rachat des peuples, qui sont trop heureux de payer une abdication! Celui qui la donne pour lui et les siens, connoît la valeur des choses, et sait les apprécier à prix d'argent : combien voulez-vous me donner, a-t-il dit, et je vous délivrerai de moi et de ma famille? Tant de millions. Il les a obtenus (non sans avoir marchandé longtemps), et est parti chargé de ces millions et des malédictions des peuples. Ceux-ci, toutefois,

doivent bénir la puissance de l'or qui a pu servir à les racheter d'une si dure tyrannie, et payer sans regret le prix de leur délivrance.

FIN.

ITINÉRAIRE

DE BUONAPARTE

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

ITINÉRAIRE
DE BUONAPARTE,

DEPUIS

SON DÉPART DE DOULEVENT,

Le 29 Mars,

JUSQU'A SON EMBARQUEMENT A FRÉJUS,

Dans la nuit du 28 au 29 Avril;

AVEC QUELQUES DÉTAILS SUR SES DERNIERS MOMENS A FONTAINEBLEAU, ET SUR SA NOUVELLE EXISTENCE A PORTO-FERRAJO;

POUR SERVIR DE SUITE

A LA RÉGENCE A BLOIS.

IIIe ÉDITION

AUGMENTÉE DE QUELQUES NOUVEAUX DÉTAILS, ET D'UNE DESCRIPTION DE L'ILE D'ELBE.

« Je suis de ces hommes qu'on tue, mais qu'on ne » déshonore pas... Dans trois mois nous aurons » la paix, ou l'ennemi sera chassé de notre ter- » ritoire, ou je serai mort. »

(*Paroles adressées par Napoléon aux Membres du Corps-Législatif, le* 1er *janvier* 1814.)

PARIS,

Chez { LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue de Seine, n°. 8;
DELAUNAY, Libraire, Palais Royal, galerie de bois;
FANTIN, Libraire, quai des Augustins, n°. 55.

1815.

AVERTISSEMENT.

En donnant cette édition, nous avons profité des renseignemens qu'on nous a transmis, soit pour supprimer ce qui pouvoit s'être glissé d'inexact dans les précédentes, soit pour réparer quelques omissions. On trouvera dans celle-ci de nouveaux détails sur le séjour de Buonaparte à l'île d'Elbe, et une description de cette île.

BUONAPARTE

A FONTAINEBLEAU.

La campagne de 1814 duroit depuis deux mois avec des succès divers. Napoléon avoit arraché les dernières faveurs à la fortune; mais il avoit fait des pertes immenses, qu'il ne pouvoit plus réparer. Son armée n'étoit pas seulement épuisée par les combats sanglans et continuels qu'elle avoit soutenus ou livrés, mais encore plus par la misère, la faim, la fatigue des marches et des contremarches, où l'entraînoit, avec autant de peine que d'inutilité, un chef qui ne sembloit plus maître ni de ses mouvemens, ni de lui-même.

Cette campagne, commencée à Saint-Dizier par un combat livré au général Lanskoi, le 27 janvier, finit au même lieu, le 26 mars, par un combat livré au corps d'observation que commandoit le général Wintzingerode.

Pendant que le maréchal Oudinot poursuivoit ce corps dans la direction de Bar-sur-Ornain;

Napoléon prit la route de Doulevent, espérant trouver enfin l'armée du prince de Schwartzenberg dont il cherchoit inutilement la trace depuis quatre jours : ce prince la lui avoit dérobée ; son armée avoit passé l'Aube à Arcis le 22, et après avoir fait jonction avec celle de Blucher, elle marchoit sur Paris pendant que Napoléon s'obstinoit à la chercher sur la route de Vandœuvres.

Elle arrivoit aux portes de la capitale lorsque Napoléon en apprit enfin des nouvelles sûres le 29 mars, à Doulancourt, village situé entre Doulevent et Vandœuvres. Ce fut là, au passage de l'Aube, que Napoléon reçut des dépêches de Paris (les premières qu'il eût reçues depuis dix jours) qui lui annonçoient que les armées alliées étoient à Claye, et que les foibles corps des ducs de Raguse et de Trévise couvroient Paris depuis la veille. Alors, seulement, tomba le voile épais qui avoit comme dérobé à Napoléon la marche des armées ennemies. Revenu de la stupeur où le jeta cette nouvelle, il expédia deux envoyés, l'un (M. le général Déjan) à Paris, chargé d'ordres relatifs à la défense de la capitale ; l'autre à Dijon, vers l'empereur, son beau-père, auquel il recommandoit sa dynastie : la recommandation devoit être appuyée par M. de Wissembourg, ministre autrichien que

Napoléon avoit fait prisonnier récemment, et qu'il mit en liberté pour cette mission.

Après avoir expédié ces deux envoyés, Napoléon porta, par une marche forcée, son quartier-général à Troyes, où il arriva de sa personne à neuf heures du soir.

Arrivé dans cette ville, il expédia de nouveaux ordres relatifs à la défense de Paris, absolument contraires aux premiers. Ceux-ci (donnés en présence des maréchaux dont Paris renfermoit les familles et les fortunes) portoient de ne pas sacrifier la capitale par une défense obstinée. Les seconds portoient au contraire de défendre Paris au-dedans comme au-dehors, et par tous les moyens d'une défense désespérée. Napoléon choisit pour être le porteur de ces derniers M. le général Girardin, son aide-de-camp, qui partit dans la nuit. Napoléon coucha à Troyes, où il passa douze heures, attendant sa garde qui ne pouvoit le suivre. Il en partit le 30 à neuf heures du matin, arriva le soir à la même heure à Fontainebleau, et continua sa route vers Essone; c'étoit le jour de la capitulation de Paris (1). Napoléon en reçut la

(1) La capitulation de Paris, ou plutôt de l'armée qui l'avoit défendu, quoique datée du 31 à deux heures du matin, étoit arrêtée le 30 au soir, et fut connue dès ce moment d'un grand nombre de personnes.

nouvelle le soir à onze heures, par un général qui venoit le trouver à franc-étrier, et qui le rencontra à la *Cour-de-France* (1). A cette nouvelle Napoléon resta comme un homme frappé de la foudre : revenu à lui, il dit qu'il auroit mieux aimé qu'on lui eût percé le cœur d'un coup de poignard ; il demanda si la garde nationale s'étoit bien battue. Sur la réponse que lui fit l'officier qu'elle n'avoit pas tiré un coup de fusil (ce qui étoit d'une fausseté insigne), *Ah, les lâches!* dit Buonaparte, *ils me le paieront.* Il ajouta qu'il se reprochoit deux grandes fautes : l'une, de n'avoir pas brûlé Berlin, l'autre, de n'avoir pas brûlé Vienne.

Pensoit-il que l'incendie de ces deux capitales eût entraîné celui de Paris, catastrophe qu'il regardoit comme son unique ressource, et la dernière chance de salut qui lui restât, et qu'il s'étoit ménagée de loin ?

On peut juger, par là, de quel œil il vit la capitale échapper à la destruction qu'il lui prédisoit depuis deux mois comme la suite de la conquête, et qu'il préparoit en même temps comme la suite inévitable de la résistance qu'il avoit lui-même ordonnée, ne se bornant pas au rôle stérile de

(1) Lieu de poste entre Essone et Villejuif.

prophète, mais assurant par tant d'efforts l'accomplissement de ses prédictions sinistres.

Furieux de la conduite magnanime des monarques alliés, combien plus ne dut-il pas l'être de l'inexécution de l'ordre qu'il avoit donné de faire sauter le magasin à poudre de Grenelle? Ce magasin contenoit deux cent quarante milliers de poudre en grains, cinq millions de cartouches d'infanterie, vingt-cinq mille gargousses à boulet, trois mille obus chargés, et une grande quantité d'artifices. Ceux qui se ressouviennent des effets produits en 1794 par l'explosion du magasin de la plaine de Grenelle, où il n'y avoit que huit milliers de poudre, pourront aisément se faire une idée des épouvantables désastres qu'auroit causés l'explosion d'un magasin cent fois plus considérable. La plus grande partie de la capitale auroit été anéantie de fond en comble : c'étoit là la dernière catastrophe dont Buonaparte vouloit épouvanter le monde. Tout Paris frissonna d'horreur en apprenant ce dessein; il fut raconté de différentes manières; ce qui obligea M. de Lescourt, directeur du magasin, à faire lui-même le récit de ce qui étoit à sa connoissance. Voici sa lettre adressée au rédacteur du Journal des Débats, le 5 avril, et insérée dans le numéro du 7.

...... « J'étois occupé, dans la soirée de
» l'attaque de Paris, à rassembler au Champ-de-
» Mars les chevaux nécessaires pour l'évacuation
» de l'artillerie; je partageois ce soin avec les
» officiers de la direction générale. A neuf heures
» du soir environ, un colonel à cheval arrive
» près de la grille de Saint-Dominique où j'étois
» alors, et demande à parler au directeur de
» l'artillerie. Je me présente, *Monsieur*, me dit-
» il, *le magasin à poudre de Grenelle est-il*
» *évacué? Non*, lui répondis-je; *il ne peut même*
» *pas l'être, nous n'avons pour cela ni assez de*
» *temps, ni assez de chevaux. — Eh bien, il*
» *faut le faire sauter sur-le-champ*. A ces mots,
» je pâlis, je me trouble, sans penser que je
» n'avois pas à m'inquiéter d'un ordre qui ne
» m'étoit point donné par écrit, et qui m'étoit
» transmis par un officier que je ne connoissois
» pas.

» *Hésiteriez-vous, Monsieur?* me dit-il. Après
» un moment de réflexion, je revins à moi, et,
» craignant qu'il ne transmît à d'autres le même
» ordre, je lui répondis avec un air calme que
» j'allois m'en occuper. Il disparut. Maître
» de ce secret affreux, je ne le confiai à per-
» sonne.

» Je ne fis point fermer les portes du magasin

» de Grenelle, comme on l'a dit; je laissai conti-
» nuer l'évacuation commencée dans la jour-
» née.

» J'ajouterai, maintenant, que cet ordre ne
» peut m'être venu des bureaux de l'artillerie,
» dont tous les officiers me sont connus; que je
» savois déjà que le ministre de la guerre et le
» général chef de division de l'artillerie avoient
» quitté Paris depuis plusieurs heures, et que
» tous les officiers d'artillerie de la direction gé-
» nérale étoient réunis au Champ-de-Mars, où
» ils s'occupoient de l'évacuation ordonnée. »

MAILLARD DE LESCOURT (1),
Major d'artillerie.

C'est ainsi que Paris échappa comme par mi-
racle à une ruine préparée par tant d'affreux
moyens. On sait avec quelles acclamations y furent
reçus les monarques alliés, et quel contraste forma
leur entrée aussi brillante que pacifique, avec les
projets de destruction et d'incendie que leur
avoit prêtés le seul et véritable ennemi de Paris.

(1) L'empereur Alexandre, instruit de la conduite de M. de Lescourt, voulut en connoître les détails et les recueillir de la bouche même de cet officier. S. M. le fit appeler chez elle, l'entretint en particulier, et après l'avoir félicité d'une action qui l'honoroit, lui en témoigna toute sa satisfaction en le décorant de l'ordre de Sainte-Anne de seconde classe.

Mais revenons à celui-ci, et suivons-le dans son retour à Fontainebleau.

Il y arriva le 31 au matin, accompagné du prince de Wagram, du grand-maréchal Bertrand, et du grand-écuyer Caulaincourt, avec lesquels il avoit passé la nuit à la *Cour-de-France*.

Le lendemain 1er avril, il publia le bulletin suivant : « L'empereur, qui avoit porté son quartier-général à Troyes le 29, s'est dirigé, à » marches forcées, par Sens, sur sa capitale. » S. M. étoit à Fontainebleau le 31 mars; elle a » appris que l'ennemi, arrivé vingt-quatre heures » avant l'armée française, occupoit Paris après » avoir éprouvé une forte résistance qui lui a » coûté beaucoup de monde.

» Le corps des ducs de Trévise, de Raguse, » et celui du général Compans, qui ont concouru » pour la défense de la capitale, se sont réunis » entre Essone et Paris, où S. M. a pris position » avec toute l'armée qui arrive de Troyes.

» L'OCCUPATION DE LA CAPITALE PAR » L'ENNEMI EST UN MALHEUR QUI AFFLIGE » PROFONDÉMENT LE CŒUR DE S. M., MAIS » DONT IL NE FAUT PAS CONCEVOIR D'A» LARMES. La présence de l'empereur avec son » armée aux portes de Paris, empêchera l'en» nemi de se porter à ses excès accoutumés, dans

» une ville si populeuse, qu'il ne sauroit garder
» sans rendre sa position très-dangereuse. »

Personne ne douta de l'affliction profonde qu'éprouva le cœur de Napoléon à la nouvelle de l'occupation de Paris, et surtout de son occupation paisible; mais personne ne fut *alarmé de ce malheur*, encore moins n'y eût-il personne qui vît le remède à ces alarmes dans la présence de celui seul qui pouvoit encore en inspirer, et dont le génie s'étoit épuisé en efforts inutiles pour détruire Paris en même temps qu'il s'en proclamoit le sauveur. Il ne lui restoit plus, pour assouvir sa vengeance et châtier Paris de sa soumission et de son salut, qu'à venir livrer bataille sous ses murs : c'est à quoi il se disposa. C'étoit une opinion depuis long-temps répandue dans l'armée que Paris devoit être détruit, et que, s'il ne l'étoit par l'ennemi, il le seroit par Buonaparte.

Les différens corps de son armée prenoient position à Essone à mesure qu'ils arrivoient. Le 3, toute l'armée n'étoit pas encore arrivée, mais il n'y avoit pas de temps à perdre; Napoléon, après avoir harangué (1) la vieille garde, étoit prêt

(1) Voici la harangue qu'il lui adressa :
« Officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille garde, l'ennemi » nous a dérobé trois marches, et il est arrivé à Paris avant nous.

Au même moment arriva le maréchal Lefebvre, qui, d'un ton très-animé, dit au ci-devant empereur : « Vous êtes perdu ! vous n'avez » voulu écouter aucun de vos serviteurs, le sénat » a prononcé votre déchéance. » Le maréchal Macdonald lui dit : *Sire, je vous ai été fidèle jusqu'au dernier moment.* Le maréchal Oudinot lui témoignoit par un silence expressif et par l'attitude de la douleur le sentiment pénible qu'il éprouvoit. La scène finit par l'acte d'abdication que l'empereur écrivit en faveur de son fils ; il s'y résigna sur-le-champ suivant quelques uns ; suivant d'autres, ce ne fut qu'après avoir versé un torrent de larmes. Quoi qu'il en soit de cette circonstance, il chargea les maréchaux Ney, Macdonald et M. de Caulaincourt, d'apporter cet acte à Paris, et de le faire agréer à S. M. l'empereur Alexandre, auquel il écrivit lui-même une lettre fort pressante, lui rappelant qu'il avoit été son ami ; mais ce prince avoit déclaré qu'il ne traiteroit ni avec Buonaparte, ni avec aucun membre de sa famille, et qu'il accueilloit le vœu de la nation française pour le rétablissement des Bourbons. Tous les efforts des négociateurs échouèrent contre cette déclaration.

Pendant la négociation de Paris, voici ce qui se

passoit à Fontainebleau. Ce même jour, un peu avant l'heure de la parade, MM. les maréchaux et officiers généraux, réunis dans la cour du palais, conféroient sur l'événement de la veille, sur ses suites, et sur l'influence qu'il devoit avoir au moment même pour régler les rapports respectifs entre l'ex-empereur et l'armée. Comme les avis, à cet égard, étoient fort partagés, un général en ouvrit un, qui paroissoit propre à les concilier tous : c'étoit d'engager l'empereur pour l'honneur même de son autorité, qui pourroit être compromise, à ne pas venir ce jour-là à la parade. M. le maréchal Oudinot se détacha aussitôt du groupe pour aller remplir cette mission auprès de l'empereur ; mais celui-ci étoit déjà sur l'escalier qu'il descendoit, avant que le maréchal fût arrivé à lui. Il fut annoncé aussitôt. Sa figure étoit pâle et entièrement décomposée ; des mouvemens convulsifs agitoient ses lèvres. Il ne put point parler. Quelques cris de *vive l'empereur* sortirent des rangs, mais ils étoient aussi lugubres que dans une cérémonie funèbre. Celui qui en étoit l'objet s'empressa de rentrer après quelques minutes. Cependant, peu d'heures après, il arrêta un plan, et le fit rédiger et contre-signer par le duc de Bassano. Ce plan consistoit à partir avec 20,000 hom. pour aller rejoindre le prince Eugène en Italie.

Il fit appeler le duc de Reggio. Ce maréchal, très-fatigué des deux scènes du jour et de la veille, vouloit en éviter une troisième, et hésitoit de revenir au palais. Cependant on lui fit sentir toutes les conséquences de son refus, et il se rendit. L'empereur lui demanda si les troupes le suivroient. — Non, Sire; vous avez abdiqué. — Mais j'ai abdiqué à certaines conditions. — Les soldats, reprit le duc, ne connoissent pas ces nuances; ils croient que vous ne pouvez plus les commander. — Tout est donc dit de ce côté, dit Buonaparte; attendons les nouvelles de Paris. — Les négociateurs qu'il y avoit envoyés arrivèrent à onze heures du soir. M. le maréchal Ney entra le premier. — « Avez-vous réussi? dit l'empereur. — En partie, » Sire, mais non pour la régence : les révolu- » tions ne rétrogradent jamais; celle-ci a pris » son cours; il est trop tard; le sénat recon- » noîtra demain les Bourbons. — Où pourrai-je » vivre avec ma famille? — Où voudra Votre » Majesté : par exemple, à l'île d'Elbe, avec six » millions de revenu. — Six millions! c'est » beaucoup, puisque je ne suis plus qu'un soldat. » Je vois bien qu'il faut enfin se résigner. » Et il se tut.

Dès le soir même, M. le maréchal Ney écrivit

au prince de Bénévent, président du gouvernement provisoire, la lettre suivante, pour lui faire part des dispositions de Napoléon :

« Monseigneur,

» Je me suis rendu hier à Paris avec M. le
» maréchal duc de Tarente et M. le duc de
» Vicence, pour défendre auprès de S. M. l'em-
» pereur Alexandre les intérêts de la dynastie
» de l'empereur Napoléon. Un événement im-
» prévu (1) ayant tout à coup arrêté les négocia-
» tions, qui, cependant, sembloient promettre les
» plus heureux résultats, je vis dès lors que, pour
» éviter à notre chère patrie les maux affreux
» d'une guerre civile, il ne restoit plus aux
» Français qu'à embrasser entièrement la cause
» de nos anciens rois ; et c'est, pénétré de ce sen-
» timent, que je me suis rendu ce soir auprès de
» l'empereur Napoléon, pour lui manifester le
» vœu de la nation.

» L'empereur, convaincu de la position cri-
» tique où il a placé la France, et de l'impossi-
» bilité où il se trouve de la sauver lui-même,
» a paru se résigner et consentir à l'abdication
» entière et sans aucune restriction ; c'est demain
» matin que j'espère qu'il m'en remettra lui-

(1) C'est sûrement la nouvelle constitution arrêtée le 5.

» même l'acte : aussitôt après, j'aurai l'honneur » d'aller voir Votre Altesse Sérénissime.

» Je suis, etc.

» Fontainebleau, le 5 avril 1814, onze heures et demie du soir. »

Malgré sa résignation apparente, Napoléon fit traîner en longueur son acte d'abdication; le 6 il demanda du temps jusqu'au 7.

Le 7, il eut un rayon d'espérance, produit par une lettre que Marie-Louise avoit reçue de l'empereur d'Autriche, et que cette princesse fit parvenir à Napoléon. Celui-ci se servit de cette lettre (qui ne contenoit que des paroles de consolation, dictées par la tendresse paternelle) pour réclamer l'appui de son beau-père, se soumettant à tout ce qu'il voudroit; mais ce prince lui répondit que ces paroles de soumission étoient trop tardives (1).

Ce fut après cette réponse que Buonaparte, n'ayant plus aucun prétexte de retarder son abdication, en signa l'acte le 11 avril. Son

(1) Vingt jours auparavant, le 19 mars, Napoléon avoit écrit à l'empereur d'Autriche une lettre bien différente. On assure qu'elle étoit conçue dans les termes suivans : « Vous êtes un imbécille. » Vous ne connoissez pas vos intérêts. On vous trompe. C'est à » Vienne que j'ira signer la paix dans trois mois, après avoir » brûlé Munich. »

traité avec les puissances alliées fut signé le même jour (1).

Mais l'exécution en fut différée pendant dix jours, que Buonaparte mit à profit pour former des réclamations bien différentes de ses anciennes prétentions.

Les provisions de vin du caveau de Saint-Cloud, quelques livres, quelques meubles, étoient chaque jour l'objet de quelque demande nouvelle. On a dit aussi que ces demandes étoient des prétextes dont Napoléon usoit pour différer le moment de son départ, espérant toujours quelque mouvement en sa faveur.

Il y eut, dans cet intervalle, différentes scènes qui se passèrent au château. En voici une qui mérite d'être rapportée :

« *L'armée*, dit un jour Buonaparte,
» *s'est déshonorée, je ne veux plus d'elle.*
» *Elle n'est pas digne que je la commande.*
» *Sire*, répondit avec une noble fermeté
» un officier présent (le général Dulauloy),
» *cette armée a combattu pour vous jusqu'au*
» *dernier soupir, et quand elle perd tout, ah !*
» *du moins laissez-lui l'honneur. Je ne parle pas*,
» reprit Napoléon, *de l'artillerie de la garde.*

---

(1) Voyez ces deux pièces dans la *Régence à Blois*.

» *Ce n'est pas non plus d'elle*, continua le cou-
» rageux général, *ce n'est pas même de la garde;*
» *c'est de l'armée tout entière et de chacun des*
» *corps que je veux parler. Tant de généraux*
» *ici présens vous le demandent avec moi. Offi-*
» *ciers et soldats, tous et partout n'ont-ils pas*
» *rivalisé de dévouement pour vous? Tous ne*
» *sont-ils pas tombés pour votre cause avec la*
» *même obéissance?* » Buonaparte se tut, il ne pouvoit rien ajouter à son injuste accusation: il n'étoit pas capable de la modifier.

Il attendit plusieurs jours l'impératrice, et envoya diverses fois à sa rencontre. Trompé dans cette vaine attente, ainsi que dans toutes les espérances qu'il avoit pu concevoir, il fallut enfin quitter le palais de Fontainebleau, et se mettre en route pour l'île d'Elbe.

DÉPART

DE BUONAPARTE

POUR L'ILE D'ELBE.

BUONAPARTE partit de Fontainebleau le mercredi 20 avril, à onze heures du matin, suivi de quatorze voitures. Son escorte employa soixante chevaux de poste. Les quatre commissaires des puissances alliées qui l'accompagnoient étoient M. le comte de Schouwalow, pour la Russie; le général Koller, pour l'Autriche; le colonel Campbell, pour l'Angleterre; et le comte de Valdbourg-Truchsels, pour la Prusse.

Quatre officiers de sa maison faisoient partie de sa suite.

Voici (1) le discours qu'il adressa au moment de son départ aux troupes de la vieille garde qui étoient restées près de lui :

« Officiers, sous-officiers et soldats de la vieille garde, je vous fais mes adieux.

» Depuis vingt ans que je vous commande; je suis content de vous, et je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire.

» Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi : une partie de l'armée a trahi ses devoirs, et la France a cédé à des intérêts particuliers.

» Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurois pu entretenir la guerre civile pendant trois ans; mais la France eût été malheureuse : ce qui étoit contraire au but que je m'étois proposé. Je devois donc sacrifier mon intérêt personnel à son bonheur : ce que j'ai fait.

» Soyez fidèles au nouveau souverain que la France s'est choisi; n'abandonnez point cette chère patrie trop long-temps malheureuse. Ne plaignez point mon sort; je serai toujours heureux quand je saurai que vous l'êtes. J'aurois pu

(1) Il y a différentes éditions de cette harangue avec quelques variantes. Celle que nous donnons est venue de l'île d'Elbe. Il nous paroît que son authenticité est reconnue par celui qui l'a prononcée.

mourir : rien ne m'étoit plus facile ; mais non, je suivrai toujours le chemin de l'honneur ; j'écrirai ce que nous avons fait.

» Je ne puis vous embrasser tous, mais je vais embrasser votre chef. Venez, général (il embrasse le général Petit) ; qu'on m'apporte l'aigle, et en l'embrassant il dit : Cher aigle, que ces baisers retentissent dans le cœur de tous les braves !

» Adieu, mes enfans ! adieu, mes braves ! entourez-moi encore une fois (1). »

Alors l'état-major, toujours accompagné des quatre commissaires, forma un cercle autour de lui.

---

(1) Qu'on suppose, en effet, à la place de Buonaparte, un général qui eût été le père autant que le chef de ses soldats ; qui, accablé par le nombre, et non renversé par sa propre folie, harangue, pour la dernière fois en les quittant, ses vieux compagnons d'armes avec lesquels il a partagé, pendant vingt ans, les travaux de la guerre, et les lauriers de la victoire : dans cette supposition on aura des adieux touchans, parce qu'ils exprimeront des sentimens vrais, et qu'on y trouvera le langage du cœur ; mais remettez à la place de ce chef un *homme qui, apres avoir sacrifié des millions de victimes à sa cruelle ambition, n'a pas su mourir en soldat* (selon l'expression d'un de nos maréchaux) ; qui, dans l'espace de vingt ans, a renouvelé vingt fois cette *vieille garde*, naguère abandonnée dans les déserts de la Russie, et à laquelle son chef adresse ses adieux comme s'il n'en avoit pas perdu un seul homme, on le demande, que signifient alors les premières paroles de ces adieux ? Quel sens raisonnable peuvent-elles offrir à l'esprit ?

Ce seroit faire injure au lecteur que de multiplier les remarques

Buonaparte monta ensuite en voiture. Dans ce moment il ne put cacher son trouble, et il versa quelques larmes. En partant, il demanda Constant, son premier valet de chambre; mais ce domestique se trouvoit malade, et il ne put partir avec son maître. Un domestique bien plus ancien, le fameux mameluck Roustan, l'avoit abandonné depuis plusieurs jours, retenu, disoit-il, auprès de sa femme, qui ne vouloit pas s'expatrier (1).

---

sur la suite de cette harangue, chef-d'œuvre de dissimulation, digne de toutes celles qu'avoit prononcées sur le grand théâtre d'où il a été renversé, celui qui, après avoir ébloui le monde, espère surprendre encore le suffrage d'un petit nombre de spectateurs, et débite son dernier mensonge sur son dernier tréteau.

(1) La retraite de Roustan a été la matière de jugemens opposés: les uns la regardent comme un acte d'ingratitude, et les autres comme un effet de l'indignation avec laquelle le mameluck avoit vu son maître survivre lâchement à sa déchéance.

Suivant les premiers, Roustan, après avoir promis à Buonaparte de l'accompagner à l'île d'Elbe, lui avoit demandé de l'argent pour aller régler quelques affaires. Arrivé à Paris, avec une somme considérable, il y auroit été retenu par sa femme, et auroit écrit une lettre d'excuse à Buonaparte.

Cette version devenue publique a donné lieu à la réclamation suivante, insérée dans la Gazette de France du 29 avril:

« Monsieur,

» On répand depuis quelque temps les bruits les plus désavantageux sur ma personne; on va jusqu'à dire que c'est après avoir reçu une

Buonaparte arriva à Montargis à quatre heures du soir, précédé d'un piquet de cavalerie. La garde à pied, qui se trouvoit dans ces cantons,

---

somme considérable de Buonaparte, mon maître, que je suis parti de Fontainebleau.

» Je me dois à moi-même, de déclarer ici la vérité, et de me disculper d'une action qui ne seroit pas d'un brave homme, ce dont je suis incapable. Depuis seize ans que je servois Napoléon, ma conduite a toujours été irréprochable, et devoit seule prévenir toute accusation injurieuse.

» La vérité est qu'après m'être comporté en homme d'honneur à la journée d'Arcis-sur-Aube, et m'être battu en brave sous les yeux de mon maître, j'ai reçu de lui une gratification comme récompense de ma conduite; mais je déclare que depuis le moment où il a été question de sa déchéance, je n'ai reçu de lui aucun bienfait, et je défie même qui que ce soit de prouver le contraire de ce que j'avance.

» Quant à tout ce que l'on pourroit dire sur ce que je ne l'ai pas suivi à l'île d'Elbe, je ne dois aucune explication à ce sujet. MM. les généraux comtes Bertrand et Drouot sont dépositaires des justes motifs qui m'ont retenu près de ma famille. »

ROUSTAN.

Voici la seconde version :

On dit qu'à la nouvelle de la déchéance, Roustan entra chez l'ex-empereur, armé d'un damas, et lui dit : *Sire, me voici pour l'exécution de vos derniers ordres. Si ce que j'entends dire est vrai, vous n'avez qu'un parti à prendre.* En même temps, il lui montroit le damas. L'empereur le remercia de son zèle, auquel il opposa plusieurs raisons pour lui prouver qu'il alloit trop loin. *Sire*, répliqua Roustan, *c'est le courage qui vous manque;* et il sortit indigné, disant qu'il n'avoit pas cru jusque là s'être dévoué pendant seize ans pour un lâche.

étoit sous les armes. Elle sut respecter le malheur en gardant le silence, et ne donnant aucun signe d'approbation ni d'improbation. Buonaparte traversa la haie de ces braves en affectant un air calme, saluant à droite et à gauche les personnes qui étoient aux fenêtres, et qui témoignoient la curiosité de le voir.

Buonaparte alla coucher le même jour à Briare; il descendit à l'auberge de la poste avec les commissaires. A peine arrivé, il fit appeler le maire, et lui demanda pourquoi le pont avoit été rompu, et les écluses du canal dégradées. Le maire lui répondit que cela s'étoit fait par ordre du gouvernement. « Je n'ai pas donné de pareils ordres, reprit Napoléon; je ne suis plus surpris qu'on ait autant souffert. J'ai toujours voulu le bonheur de la France. Mais de quoi se plaint-on? » « Sire, on se plaint de la conscription et des droits réunis. » Napoléon, après avoir protesté que toutes les vexations que les Français avoient éprouvées, étoient contraires à ses intentions, se récria contre les imputations qui lui étoient faites, et se mit à pleurer; le maire en fit autant; et il y eut là bien des larmes versées de part et d'autre (1).

(1) Dans d'autres temps, Napoléon ne souffroit pas plus la la sensibilité dans les autres qu'il n'en donnoit l'exemple. Un

Dans la soirée, l'ex-empereur reçut la visite de plusieurs officiers; il soupa seul avec le grand-maréchal Bertrand, et se coucha dans un lit portatif qu'on faisoit suivre. Le lendemain matin il reçut encore les officiers généraux des troupes qui remplissoient la ville et les environs. Il parut à la fenêtre, et y resta quelque temps pour prendre l'air. On vit alors une scène d'un genre nouveau: Un aubergiste de la ville, connu par son enthousiasme pour Buonaparte, lui adressa la parole du milieu de la rue, l'appela héros, grand homme, ange du ciel, et lui dit en criant, qu'après Dieu, il l'aimoit par-dessus tout, et donneroit sa vie pour lui. Il accompagnoit ces cris de gestes violens, en agitant dans l'air un gros bâton qu'il tournoit vers son héros. Celui-ci fut si étonné et si déconcerté d'une déclaration si étrange, qu'il se retira brusquement, et ferma la fenêtre.

Ce fut là la seule marque d'intérêt que reçut

---

magistrat osant devant lui donner quelques signes d'attendrissement sur les malheurs du peuple : « Un homme d'Etat, lui » dit-il, doit avoir son cœur dans la tête. — J'apprends, disoit-» il à un autre, que vous osez blâmer mes opérations dans vos » misérables coteries; que vous blâmez la guerre. Sachez que la » guerre durera plus que vous. Je suis maître de tout; le der-» nier homme et le dernier écu m'appartiennent. »

Napoléon des habitans de Briare ; ils n'avoient pas au surplus toute la liberté qu'ils auroient souhaitée pour manifester leurs vrais sentimens ; l'essor en étoit arrêté par une armée que le temps seul pouvoit éclairer, et a éclairée, en effet, sur le compte du chef qui l'avoit si long-temps sacrifiée à l'idole de son ambition.

Après la scène de la fenêtre, Napoléon se mit à table pour déjeuner. Les commissaires le firent prévenir qu'ils étoient prêts à partir, et s'informèrent s'ils pouvoient entrer chez S. M. Sur sa réponse affirmative, ils se rendirent dans sa chambre, et tous ensemble descendirent peu après, et montèrent en voiture pour continuer leur route.

Le jeudi 21, Buonaparte arriva à Nevers. Des détachemens de sa garde l'y avoient précédé. La ville étoit d'ailleurs pleine d'autres troupes, et de plus de deux cents pièces d'artillerie. Napoléon demanda le préfet, qui se trouva absent. Alors il demanda le maire et le chef de la gendarmerie ; ces deux fonctionnaires, ne sachant quelle étiquette ils devoient observer à l'égard de l'ex-empereur, s'adressèrent aux commissaires qui leur dirent que Napoléon étoit toujours souverain, quoiqu'il ne le fût plus de la France. Sur cette réponse, ils entrèrent chez

Napoléon. Celui-ci, s'adressant d'abord au maire, lui demanda quelle étoit la population de la ville, qu'il trouva fort diminuée; le maire en donna pour raison la conscription : explication que Napoléon ne put goûter; il fit d'autres questions semblables. L'officier de la gendarmerie se bornoit à les écouter; mais entendant quelque bruit, et même des cris de *Vive l'empereur!* sous les fenêtres, il s'approcha pour voir d'où ils venoient, et se retournant aussitôt vers l'ex-empereur qui demandoit ce que c'étoit : « *Ce n'est* » *rien*, répondit l'officier, *ce n'est que de la* » *canaille.* »

Buonaparte demanda à cet officier des nouvelles du maréchal Augereau et de son armée, notamment du lieu où elle avoit fait sa retraite; l'officier répondit qu'elle étoit dans le Dauphiné. « Comment, répondit Napoléon, mais c'est à » Moulins ou à Clermont qu'elle devroit être : » me voilà encore trompé! »

Revenant au maire, il lui fit des questions sur l'esprit de la ville. Le maire se borna à répondre qu'on y étoit ami des lois. *Vous êtes de fiers hommes!* répliqua Napoléon, en terminant l'entretien auquel assistèrent MM. les commissaires.

Le vendredi 22, Buonaparte arriva à Moulins,

vers les onze heures du matin ; quoiqu'il ne fût point attendu, sa voiture se trouva bientôt entourée d'une foule de gens du peuple qui avoient la cocarde blanche. *Saluez l'empereur*, dirent à cette multitude les cuirassiers qui l'accompagnoient. Quelques voix se rendirent à cette invitation, et crièrent *Vive l'empereur!* « Voyez, dirent alors les mêmes soldats, ces gens ont la cocarde blanche, et crient *Vive l'empereur!* » Vous n'êtes pas contens, répliquèrent les spectateurs, hé bien, *Vive le Roi Louis XVIII !* »

Cette scène ne dura que pendant le temps qu'on mit à changer de chevaux.

Buonaparte alla coucher à Roanne. Il n'étoit qu'à trois lieues de Pradines, maison de religieuses fondée par le cardinal Fesch. Son Em. s'y trouvoit dans ce moment avec mad. Lætitia Buonaparte, sa sœur. Instruits du passage de l'ex-empereur, ils lui envoyèrent M. Jacquemont, ancien chartreux, aumônier de la maison, qui, après de grandes difficultés, pénétra jusqu'à Buonaparte. Celui-ci écouta avec indifférence les nouvelles que le messager lui apportoit de sa mère et de son oncle : il lui dit seulement qu'il les croyoit déjà passés, lui demanda s'ils prendroient la route de Gênes ou du Mont-Cénis, et le renvoya. Il fit ensuite venir le maire, et

s'informa si la ville avoit souffert. « Vous » deviez, dit-il, avoir ici six mille hommes de » troupes de l'armée d'Espagne; si je n'avois été » trahi que quatorze fois par jour, je serois en» core sur le trône. » Il resta quelque temps sur la porte de la rue à considérer la foule, prenant du tabac à chaque instant, et ayant l'air fort distrait.

Après avoir passé douze heures à Roanne, Buonaparte en partit le samedi matin vers midi. Il s'arrêta pour souper à la poste de Latour, à deux lieues de Lyon; il soupa seul, et témoigna de l'humeur de ce que les commissaires restoient trop long-temps à table. Il sortit ensuite, et s'avança seul sur la route: il étoit neuf heures du soir, mais la nuit étoit très-belle. Le curé de *Dardilly-Latour*, *M. Tillon*, le suivit pour l'observer, et s'avançant à grands pas, le devança dans l'espoir qu'il lui adresseroit la parole, ce qui arriva. « Vous êtes prêtre? lui dit-il d'un air assez imposant. — Oui, sire, je suis curé de *Dardilly*. — Votre paroisse a-t-elle souffert? — Oui, sire, elle a été écrasée de réquisitions. — Ce sont les suites inévitables de la guerre. M. le curé, dit-il ensuite en regardant le ciel, autrefois je connoissois le nom des étoiles, je les ai tous ou-

bliés (1). Savez-vous quelle est celle-ci ? — Non,

(1) Si Buonaparte avoit oublié le nom des *astres*, ce n'est pas la faute de nos poëtes qui lui avoient si souvent rappelé son *étoile!* Ce fut surtout à l'époque de la naissance du *roi de Rome* qu'ils firent briller cette *étoile* dans leurs vers. Voici quelques échantillons des pièces de poésie qui empruntoient alors tout leur éclat à l'astre qui depuis a souffert une grande éclipse. Il est inutile de nommer les auteurs de ces différentes strophes; chacun reconnoîtra bien la sienne :

« Son nom seul soumettra la terre
A son empire glorieux.
Près de L'ÉTOILE DE SON PÈRE,
Son étoile ornera les cieux. »

« Pour le conduire à l'immortalité,
Devant lui marchera L'ÉTOILE DE SON PÈRE. »

« Minerve le guidera
Dans sa noble carrière,
Mais, son meilleur guide sera
L'ÉTOILE DE SON PÈRE. »

« Le prince dont l'auguste père,
Hérita du nom des Césars,
Devoit recevoir la lumière,
Sous l'heureuse ÉTOILE DE MARS »

« *Cunctaque pallebunt hoc sidere sidera...*

« Les peuples portent leurs hommages;
Déjà comme les anciens mages,
Les rois viennent de toutes parts;
Ils désirent de sa naissance
Contempler l'auguste tableau,
Et c'est L'ÉTOILE DE LA FRANCE
Qui les guide vers son berceau. »

sire, je ne l'ai jamais su (1). La conversation finit là.

Buonaparte passa à Lyon le *samedi* 23, à dix heures du soir. Ses chevaux de poste l'atten-

« Sur ce berceau chéri des dieux
Sont apparus, dit-on, des signes prophétiques ;
Ainsi qu'aux jours antiques
UN ASTRE INATTENDU S'EST LEVÉ DANS LES CIEUX *. »

« Mais j'aperçois déjà la Muse de l'histoire
Qui, des faits les plus beaux remplissant ta mémoire,
Allume par degrés ta généreuse ardeur ;
Et nourrisson des rois, des héros et des sages,
Tu peux, fortifié par leurs vives images,
DE L'ASTRE PATERNEL SOUTENIR LA SPLENDEUR. »

Un écrivain *descriptif*, venu des extrémités du Nord, et naturalisé parmi nous, saisit cette circonstance pour montrer son talent poétique, et fit briller jusqu'à quatre fois l'*étoile* de Napoléon dans une pièce assez courte ; c'est ainsi qu'il s'exprimoit :

« L'ASTRE d'un nouveau siècle a brillé dans la nue,

. . . .

» Ton ASTRE à son lever unit Flore à Cérès

. . . .

» Cependant de nos maux que ton ÉTOILE efface
» La terre rajeunie a conservé la trace :
» Ton ASTRE à son midi gouverne l'univers. »

Il faut dire, à la décharge de nos poëtes, qu'ils ne faisoient que

(1) Cette réponse a été rapportée de différentes manières ; nous rétablissons la véritable.

* Découverte d'une nouvelle étoile peu de jours avant la naissance de S. M. le roi de Rome. (*Note du poëte.*)

doient hors de la ville, dans le faubourg de la Guillotière. Les troupes autrichiennes qui occupoient Lyon avoient reçu ordre de rendre à l'ex-empereur tous les honneurs *dus à son rang*. Elles avoient passé toute la journée sous les armes à l'attendre, mais inutilement. Elles étoient rentrées dans leurs quartiers lorsqu'il passa. On ne connut son passage à Lyon que le lendemain. On sut qu'il avoit fait acheter toutes les brochures qui avoient paru depuis le 1er avril. Celui qui fut chargé de cette emplette avoit reçu un ordre si positif, que, ne pouvant trouver la collection complète du journal de Lyon, il exigea du libraire un certificat pour attester ce fait. Le montant des brochures s'éleva à 1100 fr., en y comprenant un Herbier, et divers livres de religion, notamment une belle Bible de Sacy, en trente-deux volumes.

Le dimanche matin 24, Buonaparte arriva au Peage de Roussillon, petit bourg situé sur les

---

marcher sur les nobles traces du premier corps de l'Etat. Ce corps, s'élevant à la hauteur de la langue des dieux, avoit harangué Napoléon dans les termes suivans :

« Vos peuples saluent par d'unanimes acclamations ce NOUVEL » ASTRE *qui vient de se lever sur l'horizon de la France, et dont* » *le premier rayon dissipe jusqu'aux dernières ombres des ténèbres* » *de l'avenir.* » (Extrait du discours adressé à Napoléon par le Sénat le 22 mars 1811.)

bords du Rhône, où il s'arrêta pour déjeuner. La foule s'étant rassemblée devant l'auberge où il étoit descendu, l'ex-empereur se mit à la fenêtre, et harangua la populace. Il déclara qu'il descendoit du trône sans regret, puisqu'il ne pouvoit plus faire le bonheur des Français; que la félicité de ses peuples avoit toujours été l'objet de ses vœux les plus ardens (1), qu'il avoit conçu de grands projets pour la félicité de la France... mais que *la trahison de ses ennemis* en avoit empêché l'exécution. Cette scène produisit son effet. Elle parut attendrissante à la canaille qui en étoit témoin, et des cris de *Vive l'empereur!* vinrent consoler le héros fugitif. Il lui étoit réservé de cruelles expiations. Mais n'anticipons pas sur les événemens.

Après cette scène, Buonaparte fit venir le maire, et le questionna fort sur l'esprit du département. C'étoit une belle occasion qu'avoit ce maire de lui dire qu'il avoit été écrasé de réquisitions pour nourrir l'armée du Midi, dont le dénûment étoit complet. Buonaparte demanda des nouvelles de cette armée, s'informant avec soin de quelle manière s'étoient battus le maréchal Augereau et le général Marchand. Il paroît

(1) Il faut convenir qu'il les y conduisoit par des voies aussi longues que difficiles.

qu'il étoit à cet égard dans une ignorance complète, ses communications avec cette armée ayant été souvent interrompues pendant la campagne, et étant entièrement coupées depuis le 20 mars, époque de la prise de Lyon, qui avoit eu lieu après plusieurs combats opiniâtres, livrés hors de la ville.

Le maréchal Augereau avoit fait sa retraite sur Valence, mettant entre lui et les Autrichiens la rivière de l'Isère, dont les deux beaux ponts furent détruits par un effet de la prudence excessive du général Pannetier.

Il y avoit un mois que le maréchal Augereau étoit à Valence lorsqu'il fut instruit, le samedi 23, du prochain passage de Napoléon.

Le dimanche 24, à neuf heures du matin, le maréchal fit battre la générale, et après avoir rassemblé ses troupes sur l'esplanade de la citadelle, il les dissémina dans les environs, ou les fit transporter sur la rive droite du Rhône : précaution fort sage, et même commandée par l'esprit de ce corps, peu éclairé encore sur la cause des événemens, et dont les yeux n'étoient pas encore dessillés sur le compte de l'ex-empereur.

Il ne resta à Valence que cent cinquante chasseurs autrichiens arrivés la veille pour protéger le passage de Napoléon.

Ce précautions prises, le maréchal Augereau partit de Valence, à midi, le dimanche 24, et se rendit sur la rive gauche de l'Isère. Comme le passage en étoit interdit depuis la veille, il la trouva encombrée de voitures, de charrettes et de voyageurs, qui attendoient le moment de passer, et dont l'impatience étoit d'autant plus grande, qu'il n'y avoit là aucun abri contre les injures de l'air.

Il y avoit seulement deux petites baraques, dont l'une étoit occupée par quelques-uns des commissaires, qui étoient déjà passés, et l'autre étoit réservée pour Buonaparte, qui ne tarda pas à passer. Ce fut là qu'eut lieu son entrevue avec le maréchal Augereau. « *Tu m'as trahi*, lui dit l'ex-empereur en l'abordant, *j'ai ta proclamation dans la poche. Sire*, dit le maréchal, *c'est vous qui avez trahi la France et l'armée en les sacrifiant l'une et l'autre à une ambition insensée. — Tu vas aussi servir de nouveaux maîtres.—Je n'ai pas à vous en rendre compte. —Tu n'as pas d'âme. — C'est toi qui n'en as pas ; va-t'en*, répondit le maréchal vivement indigné, et d'un ton qui termina l'entretien et l'entrevue, sans permettre à Buonaparte de répliquer.

Suivant une autre relation, l'entretien ne fut ni si court ni terminé d'une manière si brusque.

On assure que l'ex-empereur et le maréchal passèrent trois quarts d'heure ensemble, chemin faisant, et en se promenant de puis l'Isère jusqu'à Vale[illegible]e, où ils se quittèrent. Suivant cette version, Buonaparte n'auroit connu la proclamation du maréchal qu'à Montelimart, où un soldat la lui auroit remise, en lui en dénonçant l'auteur comme un traître (1).

---

(1) Voici ce tte pièce qui est assurément d'un bon Français :

Proclamation de S. Exc. le maréchal Augereau à son armée.

Soldats !

Le sénat, interprète de la volonté nationale, lassé du joug tyrannique de Napoléon Buonaparte, a prononcé, le 2 avril, sa déchéance et celle de sa famille.

Une nouvelle constitution monarchique, forte et libérale, et un descendant de nos anciens Rois remplacent Buonaparte et son despotisme.

Vos grades, vos honneurs et vos distinctions vous sont assurés.

Le corps-législatif, les grands dignitaires, les maréchaux, les généraux et tous les corps de la grande-armée, ont adhéré aux décrets du sénat, et Buonaparte lui-même, a, par un acte daté de Fontainebleau, le 11 avril, abdiqué pour lui et ses héritiers, le trônes de France et d'Italie.

Soldats, vous êtes déliés de vos sermens, vous l'êtes par la nation en qui réside la souveraineté; vous l'êtes encore, s'il étoit nécessaire, par l'abdication même *d'un homme qui, après avoir immolé des millions de victimes à sa cruelle ambition, n'a pas su mourir en soldat.*

La nation appelle Louis XVIII sur le trône : né Français, il sera

Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, Buonaparte continua sa route sans s'arrêter à Valence, qu'il traversa en voiture, et où son passage n'eut rien de remarquable.

On vit cependant un tambour ivre s'élancer à la portière de sa voiture, et lui adresser, dans les termes les plus énergiques que son état d'ivresse pût lui inspirer, la protestation de son dévouement.

Il arriva à Montelimart, entre six et sept heures du soir. Il avoit été précédé par plusieurs courriers, dont l'arrivée avoit annoncé son passage, et attiré la foule à l'auberge de la poste, où il étoit attendu. Plusieurs personnes y entrèrent, et se répandirent dans les pièces où Buonaparte devoit passer; un plus grand nombre resta dehors. Napoléon descendit de voiture avec une rapidité qui le déroba à la curiosité de la foule. Celle qu'il trouva dans l'intérieur l'obligea

---

fier de votre gloire, et s'entourera avec orgueil de vos chefs; fils d'Henri IV, il en aura le cœur : il aimera le soldat et le peuple.

Jurons donc fidélité à Louis XVIII et à la constitution qui nous le présente; arborons la couleur vraiment française qui fait disparoître tout emblème d'une révolution qui est fixée, et bientôt vous trouverez dans la reconnoissance et dans l'admiration de votre Roi et de votre patrie, une juste récompense de vos nobles travaux.

Au quartier-général de Valence, le 16 avril 1814.

Le maréchal Augereau.

de ralentir sa marche. Il traversa la haie, formée dans les corridors et sur l'escalier, d'un air assez hardi, ayant son chapeau bas, et saluant tout le monde en souriant. Il étoit suivi du grand-maréchal Bertrand.

Il ne fut pas plus tôt arrivé dans son appartement, qu'il demanda à parler au sous-préfet. En attendant qu'on l'eût fait venir, il reçut quelques employés des droits réunis et de l'administration des forêts. Il demanda au sieur Ragaut, sous-inspecteur des forêts, si les bois avoient souffert, et combien ils rapportoient au gouvernement. Il fit plusieurs autres questions, demandant à tout le monde des détails sur l'esprit de la ville et du département; s'il y avoit beaucoup de cocardes blanches (1); ce qu'on pensoit de lui, etc. etc. Il eut avec le sous-préfet (M. Rousillac) un entretien de trois quarts-d'heure.

Au sortir de ce tête-à-tête, M. Rousillac qui en paroissoit fort satisfait, fut accueilli par un grand nombre de curieux avides d'en connoître les détails; il répondit très-brièvement que l'em-

(1) Il y avoit à peine huit jours qu'elle étoit arborée. M. le préfet (soit que le zèle ou les moyens lui eussent manqué), avoit différé jusqu'au 16 à proclamer les Bourbons. Le bruit même courut qu'il fallut, pour l'y déterminer, que M. le maréchal Augereau le menaçât de l'envoyer à Paris s'il différoit davantage.

pereur lui avoit dit : « Que son abdication étoit » volontaire ; que les Français n'avoient rien de » mieux à faire, pour être heureux, que d'être » fidèles à Louis XVIII ; qu'il l'exhortoit à » répandre ces principes parmi ses adminis- » trés (1) ; que pour lui, il lui tardoit d'être » dans son île où il vouloit se livrer à l'étude, » rassembler des savans et écrire son histoire. »

Il partit à neuf heures du soir, accompagné par ses adhérens de quelques cris de *Vive l'empereur !* que les honnêtes gens s'efforcèrent d'étouffer par les cris de *Vive le Roi !*

Ce fut là la dernière consolation que Buonaparte trouva sur la route. Deux heures après, la scène commença à changer dans la petite ville de Donzère. Les habitans célébroient la fête de la restauration. Les rues étoient illuminées ; on dansoit des farandoles, et la joie étoit dans tous les cœurs. Dans cette ivresse, les habitans croisèrent la voiture de Napoléon pour retarder sa marche, et lui faire entendre les cris de *Vivent les Bourbons ! Vive Louis XVIII ! A bas le tyran ! A bas le boucher de nos enfans !*

On prétend que Buonaparte, indigné de cette

(1) C'est un soin dont il a été déchargé, et que le gouvernement a confié à son successeur.

audace; demanda le nom de cette commune, et qu'il en fit prendre note.

Le lundi 25, le commissaire anglais qui précédoit Buonaparte arriva à Avignon, à quatre heures du matin; l'officier de garde lui demanda si l'escorte de Napoléon étoit forte et en état de prévenir un mouvement populaire. Le commissaire parut fort affecté des craintes qu'on lui témoignoit, et invita l'officier à protéger de tous ses moyens le passage de Napoléon, dont la personne étoit sous la protection des puissances alliées.

La voiture de Buonaparte arriva deux heures après; mais, sur des avis qu'on avoit envoyés, le convoi s'arrêta à une extrémité de la ville, opposée à celle où il auroit dû naturellement s'arrêter. Les chevaux de poste y avoient été conduits, et le même officier qui avoit parlé au commissaire anglais y étoit accouru avec sa troupe. Il trouva la voiture entourée d'une multitude qui, se grossissant peu à peu, alloit se porter à des voies de fait. Déjà un homme mettoit la main sur l'anneau de la portière; un valet de Napoléon, assis sur le siège de la voiture, veut tirer son sabre pour défendre son maître: « *Malheureux!* lui dit l'officier, *ne bouge pas,* » et en parlant ainsi il écartoit l'homme qui s'attachoit à la portière. Buonaparte, baissant avec vivacité la glace de

devant, cria par trois fois à son domestique de rester tranquille, et il fit un signe de remercîment à l'officier. Dans ces mouvemens le peuple avoit reconnu Buonaparte, et il sembloit n'en être que plus animé. Enfin l'officier vint à bout, avec sa troupe, de dégager les roues, et ordonna au postillon de partir au grand galop. Buonaparte n'eut que le temps de crier : *Bien obligé*. Il fut très-heureux de n'être pas passé la veille à Avignon. Le peuple de la ville et les paysans des environs y étoient réunis au nombre de plus de douze mille hommes, et il eût été impossible d'arracher Buonaparte à la fureur de cette multitude, qui, après l'avoir attendu inutilement pendant deux jours, s'étoit dispersée. On ne songeoit pas à lui au moment où il passa, et cette circonstance fut encore un des hasards auxquels il dut la vie.

Buonaparte, échappé à ce danger, n'en étoit pas plus rassuré ; la réflexion vint au contraire redoubler ses alarmes ; bientôt la peur, faisant des progrès rapides, le gagna entièrement, et se manifesta au dehors par des effets qu'on ne pourroit croire, s'ils n'étoient attestés par des témoins oculaires.

Pour qu'on ne pût reconnoître la voiture où il étoit, il ordonna à un domestique, assis sur le

siége ; de fumer, en signe d'une familiarité qui ôteroit l'idée de sa présence. Il pria l'un des commissaires, qui étoit dans sa voiture, de chanter, toujours par le même motif. Sur la réponse négative de M. le commissaire, qui s'excusa en disant qu'il ne savoit pas chanter, il le pria de siffler; mais M. le commissaire n'étoit pas plus disposé à siffler qu'à chanter; et quelque pitié que lui inspirât l'homme capable de lui faire de pareilles demandes, il ne put y souscrire.

C'est dans ces dispositions que Buonaparte s'approchoit d'Orgon, où effectivement on lui préparoit la réception la plus étrange.

Le bruit de son arrivée prochaine s'y étant répandu, les habitans vinrent en foule à sa rencontre, ayant à leur tête un bourgeois de la ville, nommé Durel, et traînant avec eux un mannequin de la stature de Buonaparte. Arrivés audevant de sa voiture, ils la firent arrêter, et accrochant leur mannequin à un arbre, ils donnèrent à l'ex-empereur le spectacle de se voir pendre en effigie.

Le mannequin traîné et couvert de sang, avoit d'abord été rencontré par un domestique de Buonaparte, qui alloit en avant de la voiture, à franc-étrier. A ce spectacle, le domestique, prévoyant le danger que courroit son maître s'il

s'arrêtoit à Orgon pour déjeuner, ainsi qu'il en avoit l'intention, alla sur-le-champ à l'auberge, payer le déjeuner préparé, et donna l'ordre qu'on tînt des chevaux prêts pour continuer la route sans s'arrêter. Ces précautions d'un domestique intelligent sauvèrent la vie à Buonaparte ; mais elles ne purent lui épargner une scène bien autrement pénible que celle du mannequin pendu, qui venoit de frapper ses regards.

Nous laisserons raconter cette scène par un témoin oculaire, et dont la présence en est d'ailleurs une circonstance remarquable ; ce témoin est M. l'abbé Ferrucci, secrétaire du cardinal Gabrielli. On sait que ce cardinal avoit passé plusieurs mois dans les cachots de la Force et de Vincennes. Au commencement de la campagne de 1814, il étoit en liberté, mais il fut envoyé en surveillance au Vigan, petite ville des Cevennes, où il avoit reçu l'accueil dont il étoit digne (1). Après la chute de Napoléon il quitta le lieu de son exil pour retourner en Italie. Il étoit arrivé à Orgon

(1) Le clergé et les fidèles, les confréries avec leurs bannières, se portèrent au-devant du cardinal au son de toutes les cloches, mais au grand scandale du gendarme qui le conduisoit, et qui trouva si étrange la réception faite à son prisonnier, qu'il en dressa un procès-verbal. Il eût pu constater de la même manière l'hospitalité généreuse et délicate que reçut l'illustre exilé dans

le 24 avril au soir, et Napoléon y arriva le 25 au matin. Or, voici le récit de la scène qui se passa devant l'auberge, et sous les fenêtres de la chambre même où étoit logé le cardinal Gabrielli, et où Buonaparte devoit descendre pour déjeuner.

Orgon, 25 avril.

« La scène la plus digne d'attention et la moins » attendue se passe aujourd'hui sous mes yeux.

» L'ex-empereur Napoléon passe incognito » avec trois voitures, à huit heures du matin; » d'autres voitures l'avoient précédé. Le peuple, » qui épie tout, accourt; Napoléon devoit s'ar- » rêter pour déjeuner, et il ne le peut : tous » crient : *Mort au tyran! vive le Roi!*

» On brûle en sa présence son effigie. On lui » en présente d'autres qui ont le sein déchiré de » coups, et qui sont teintes de sang. Quelques- » uns montent à sa voiture, lui présentent le

---

une de premières maisons de la ville (chez M. Henri d'Alzon). Il eût trouvé aussi la matière d'un long procès-verbal dans les marques du vif intérêt par lesquelles la ville entière (sans craindre d'irriter le tyran) s'efforça d'adoucir la rigueur de l'exil du saint confesseur pendant tout le temps qu'il dura, c'est-à-dire jusqu'au moment de la délivrance générale. Ce fut alors que le cardinal, après avoir chanté le *Te Deum* de la restauration, quitta le Vigan, emportant les regrets de toute la contrée.

» poing, en criant : *Meurs, tyran!* Quelques » femmes armées de pierres crient : *Rends-moi* » *mon fils!* D'autres femmes lui disent : *Tyran!* » *crie vive le Roi;* et il l'a crié, pendant que » quelqu'un de ses gens l'a refusé.

» Quelles scènes ! quelles horreurs ! quel mé» lange de joie, de peine ! quel sujet de réflé» xions ! Ce spectacle m'étoit réservé. Il m'a » déplu ; il m'a paru peu conforme à l'honneur, » à l'humanité, à la religion. Pour moi, je lui » aurois volontiers fait un rempart de mon » corps (1). Il est tombé, cela doit suffire. » Sa chute le rend désormais hors d'état de » nuire.

» Quel contraste entre son passage et celui » du pape et du cardinal ! A Saint-Hypolite, à

(1) Ce ministre de la religion parle un langage sublime comme elle ; il est beau d'entendre l'une des victimes de la tyrannie, à peine échappée à ses fureurs, s'appitoyer sur le sort du tyran, et nous donner par là une juste idée de l'état où il étoit réduit. Mais si l'on doit louer des sentimens si généreux, peut-on blâmer l'indignation publique qui, trouvant enfin un libre cours, fait expier à l'usurpateur les fausses louanges que ses succès et sa puissance avoient trop long-temps arrachées à l'adulation ? Ne falloit-il pas que ce tribut de malédictions recueillies sur son passage succédât enfin à cette longue suite d'éloges publics dont la justice et la vérité étoient indignées ? N'étoit-il pas juste que le tyran ne quittât pas la France sans emporter le témoignage des vrais sentimens que sa longue domination y laissoit gravés dans tous les cœurs ?

» Gange, le peuple et le clergé accouroient en
» foule; les confréries avec leurs bannières, trois
» ou quatre mille femmes, vêtues de blanc,
» vinrent au-devant de nous en chantant des
» hymnes de paix, de joie, d'actions de grâces,
» et en demandant la bénédiction de son émi-
» nence. O quel spectacle! je ne puis y penser
» sans en être attendri jusqu'aux larmes! »

Ajoutons à ce récit d'un témoin oculaire une circonstance particulière qu'il a sans doute ignorée.

Parmi les personnes qui montoient sur la voiture de Buonaparte, il se rencontra un paysan qui s'y tenoit cramponné avec plus de fureur. Cet homme avoit perdu son fils dans la campagne de Moscou; il reprochoit amèrement sa mort à Buonaparte, en l'accablant d'injures et de menaces. Buonaparte l'écouta d'abord avec une sorte de calme, et en haussant les épaules; mais lorsqu'il vit que tout le village d'Orgon tenoit le même langage, il ne donna point de bornes à sa peur, et s'efforçoit de se cacher derrière les commissaires. La foule le poursuivit long-temps, et plus de deux cents habitans d'Orgon arrivèrent en même temps que lui à Senas, village situé à une lieue d'Orgon, et qu'il traversa au galop, poursuivi par les mêmes cris de « Vive le Roi! A bas le tyran! »

Arrivé à Pont-Royal, lieu du relai, frappé de terreur, et craignant avec raison la continuation des mêmes traitemens, ou même de plus fâcheux, il usa de la seule ressource qui lui vint dans l'esprit, celle de se travestir. Il emprunta l'habit d'un officier autrichien, le pantalon d'un Russe, le schakos d'un Prussien, et ainsi habillé, il quitta sa voiture, et prit le devant sur un bidet, accompagné d'un seul domestique.

Malgré ce déguisement, il fut reconnu à Lambesc par un militaire retiré qui le signala au peuple. Des cris de « Vive le Roi! A bas le tyran! » lui firent doubler le pas, et après avoir couru plusieurs postes sans s'arrêter, il arriva à l'auberge de la Calade. Il s'y donna pour un officier de l'escorte de Napoléon, et demanda qu'on préparât à dîner pour l'ex-empereur et sa suite; l'hôtesse répondit qu'elle seroit bien fâchée de préparer à dîner pour un pareil monstre. En même temps elle accabla l'officier de questions sur Buonaparte, et sur l'heure de son passage, se disposant, disoit-elle, à le voir écorcher vif pour ses méfaits et tout le sang qu'il avoit versé. — « Vous le haïssez bien, cet empereur » (lui dit Buonaparte), que vous a-t-il donc fait?

» — Ce qu'il m'a fait (répondit l'hôtesse), ah! » le monstre! il est la cause de la mort de mon » fils, de mon neveu, et de tant de milliers de » jeunes gens. Bah! (dit l'ex-empereur) ce sont là » les malheurs de la guerre. Croyez-moi, mé» nagez-le davantage, et préparez-lui à dîner. »

Une demi-heure après arrivent les voitures, et le général Bertrand vint saluer Buonaparte du nom de Sire. A ce mot, la pauvre hôtesse pensa s'évanouir de frayeur, et balbutia des excuses.

Pendant que Buonaparte couroit la poste, un courier nommé *Vernet* occupoit la place de l'ex-empereur dans sa voiture. Ce courrier entendit tranquillement sur toute la route vomir contre lui les imprécations qu'on adressoit à son maître. A Lambesc et à Saint-Cannat le peuple ne se borna pas à des injures, il les accompagna de pierres qu'il lança contre sa voiture, dont les glaces étoient brisées quand elle arriva à la Calade.

Les commissaires, en arrivant, trouvèrent Buonaparte la tête appuyée sur ses deux mains, et le visage baigné de larmes; il leur dit qu'on en vouloit décidément à sa vie, que la maîtresse de l'auberge, qui ne l'avoit pas reconnu, lui avoit déclaré qu'il étoit détesté comme un scélérat, et qu'on ne l'embarqueroit que pour le noyer. Il ne vou-

lut rien manger ni boire, quelques instances qu'on lui fit; et quoiqu'il dût être rassuré par l'exemple de ceux qui étoient à table avec lui, il fit tirer de sa voiture du pain et de l'eau qu'il prit avec avidité.

On attendoit la nuit pour continuer la route; on n'étoit qu'à deux lieues d'Aix; la population de cette ville n'eût pas été aussi facile à contenir que celle des villages où l'on avoit déjà couru tant de périls.

Les commissaires, fort inquiets, écrivirent aux autorités d'Aix, demandant que, vu ce qui s'étoit passé à Avignon, à Orgon, à Lambesc, à Saint-Cannat, à la Calade même, on prît les précautions nécessaires pour protéger leur marche.

Sur cette invitation, les autorités d'Aix prirent toutes les mesures qui étoient en leur pouvoir. M. le maire sortit à la tête d'un détachement de la garde nationale; l'un des adjoints fit prendre les armes à un détachement de la compagnie de réserve, le second des adjoints commandoit quelques soldats de troupes de ligne. Ces différens détachemens furent postés hors de la ville dont les portes furent fermées. M. le sous-préfet, prenant avec lui le lieutenant de la gendarmerie et six gendarmes, se mit en route vers la Calade; la nuit étoit obscure, et le temps froid: cette double circonstance protégea Napoléon beaucoup mieux

que n'auroit pu le faire la plus forte escorte. Un *mistral* violent qui souffloit, et l'obscurité de la nuit retenant la population des faubourgs d'Aix et celle des villages voisins, l'avoient empêchée de se porter en foule à la Calade. Il y avoit cependant du monde qui attendoit dans l'auberge et au dehors le moment où Buonaparte sortiroit; on espéra qu'à la faveur de la nuit, on le déroberoit à la vue des curieux: mais plusieurs s'étoient munis de lanternes sourdes, et chacun tournant la sienne vers Buonaparte, au moment où il passa, son visage se trouva successivement éclairé et arraché, pour ainsi dire, aux ténèbres dans lesquelles il avoit cherché vainement à cacher la peur qui l'agitoit.

Ce fut au milieu de cet appareil que Buonaparte quitta la Calade à minuit et demi. Le sous-préfet et la gendarmerie le rencontrèrent peu d'instans après; ce magistrat s'approcha de la première voiture dans laquelle se trouvoit le général Bertrand avec l'un des commissaires. Ces Messieurs lui manifestèrent leur indignation sur la manière dont ils avoient été traités en Provence, et leurs craintes pour la suite du voyage. Ils s'informèrent soigneusement avec lui si des mesures avoient été prises à Aix pour protéger leur passage, et le prièrent de ne pas les quitter un

instant tant qu'ils seroient dans son arrondissement. M. le sous-préfet se rendit à cette invitation, et suivit le cortège qui arriva aux portes d'Aix à deux heures du matin. Après avoir changé de chevaux, Buonaparte, continuant sa route, passa sous les murs de la ville au milieu des cris répétés de *Vive le Roi*, que firent entendre les habitans accourus sur les remparts. Ceux des fauxbourgs l'accompagnèrent des mêmes acclamations. Le *mistral* qui souffloit toujours avec violence et l'obscurité de la nuit le préservèrent d'autres accidens plus fâcheux. Il continua sa route; et, sans s'arrêter au relai suivant, il arriva à la limite du département, à une auberge appelée *la Grande Pugère* : ce fut là qu'il s'arrêta pour déjeuner. Il n'étoit que quatre heures du matin; mais les désagrémens de la route depuis Avignon lui avoient fait négliger de prendre la nourriture dont il avoit besoin.

Le sous-préfet d'Aix avoit ignoré jusque là si Buonaparte étoit avec les commissaires, ou s'il s'en étoit séparé, et avoit pris le devant, comme les commissaires le disoient. Prêt à retourner à Aix, il alla prendre congé du général Bertrand. Le général le pressa fort de les accompagner encore plus loin. Le sous-préfet lui fit observer que hors des limites de son département il n'avoit

plus aucune autorité. Le général, forcé de se rendre à cette raison, lui proposa de monter, avant de partir, dans la chambre des commissaires, où tout le monde étoit à déjeuner. Il y avoit dix à douze personnes ; Napoléon étoit du nombre ; il avoit son habit d'officier autrichien et une casquète sur la tête. Voyant le sous-préfet en habit d'auditeur, il lui dit : « Vous ne m'auriez » pas reconnu sous ce costume ? Ce sont ces » Messieurs (en montrant les commissaires) qui » me l'ont fait prendre, le jugeant nécessaire à » ma sûreté. J'aurois pu avoir une escorte de trois » mille hommes que j'ai refusée (1), préférant de » me confier à la loyauté française. Je n'ai pas eu » à me plaindre de cette confiance depuis Fon- » tainebleau jusqu'à Avignon ; mais depuis cette » ville jusqu'ici, j'ai été insulté et ai couru bien » des dangers. Les Provençaux se déshonorent. » Depuis que je suis en France, je n'ai pas » eu un bon bataillon de Provençaux sous » mes ordres ; ils ne sont bons que pour crier. » Les Gascons sont fanfarons, mais ils sont » braves. » Sur ce propos, un des convives qui

(1) Ces troupes étoient échelonnées sur la route de Provence par Grenoble, Gap et Sisteron. Nous ignorons pourquoi Napoléon qui devoit passer par ces villes, changea son itinéraire. Il est sûr qu'il n'eut pas à se féliciter du changement.

étoit sans doute Gascon, dit en riant, *cela fait plaisir.* Buonaparte continuant à s'adresser au sous-préfet, lui dit : « Que fait le préfet (Thi-» baudeau)? — Il est parti à la première nouvelle » des changemens survenus à Paris. — Et sa » femme ? — Elle étoit partie plus tôt. — Elle » avoit donc pris le devant ? — Paie-t-on bien » les octrois et les droits réunis ? Y a-t-il beau-» coup d'Anglais à Marseille ? » — Ici le sous-préfet raconta à Buonaparte ce qui s'étoit passé naguère dans ce port, et avec quels transports on y avoit accueilli les Anglais. — Buonaparte qui ne prenoit pas grand plaisir à ce récit y mit fin, en disant au sous-préfet : « Dites à vos Pro-» vençaux que l'empereur est bien mécontent » d'eux. » Cet entretien, soutenu sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, et auquel se mêloient quelquefois les convives, eût duré encore ; mais le général Bertrand, s'adressant à Napoléon, lui dit : « J'observerai à votre majesté qu'il seroit temps » de partir. » — Buonaparte jeta sa serviette sur la table, et se leva, en disant : *Je suis prêt.* Alors, se tournant du côté du sous-préfet, il lui dit : « Vous me laisserez bien vos gendarmes ? — Volontiers. ». — Le général Bertrand fit observer que ces gendarmes étant allés chercher l'empereur à la Calade, leurs chevaux devoient

être fatigués. Le sous-préfet ajouta qu'ils avoient recruté en route, et qu'ils avoient une brigade de plus. — « C'est égal, répondit Napoléon, des chevaux peuvent bien faire » dix-huit ou vingt lieues dans un jour. Saint- » Maximin (où nous allons passer) est une ville » de deux mille âmes, et il faut éviter les criaille- » ries (1); ainsi vous me les laisserez, n'est-ce » pas? » — Les ordres furent donnés en conséquence, et on se mit en route.

Nul accident ne troubla la marche depuis le lieu du départ jusqu'au village de *Tourves;* mais entre ce village et Brignoles, on rencontra une foule de peuple accourue des communes voisines, qui fit craindre le renouvellement des scènes d'Orgon. La frayeur de Buonaparte fut si grande qu'il ne put être rassuré par la présence d'un

---

(1) Le 1er janvier 1814 Napoléon disoit aux membres du corps-législatif: « La nature m'a doué d'un courage fort. Il peut résister » à tout... Je suis au-dessus de vos misérables déclamations. Mes » victoires écrasent vos *criailleries*. »

Buonaparte, il faut en convenir, avoit été moins touché des *criailleries* que la nation entière avoit fait entendre pendant tant d'années, et que ses représentans venoient enfin de lui adresser, que des *criailleries* d'une populace rassemblée autour de sa voiture.

Le terme peu noble par lequel il exprime l'indignation publique, qui éclatoit sur son passage, rappelle ce vers de *Tartufe*, qui dit à *l'exempt*, à la fin de la pièce :

Délivrez-moi, monsieur, de la CRIAILLERIE.

détachement de deux cents hommes qui l'attendoient sur la route, et qui lui donnèrent des marques d'attachement.

Arrivé à un quart de lieue de la ville, il s'arrêta une bonne heure, soit pour donner à la troupe qu'il avoit devancée le temps d'arriver, soit pour attendre le résultat des pourparlers qui eurent lieu entre le maire et un major autrichien, et dont l'objet étoit le maintien de la tranquillité publique.

Mais toutes ces précautions ne purent empêcher que le peuple ne se portât en foule sur la route, où il forma bientôt une double haie. Buonaparte la traversa au milieu des imprécations les plus amères, et, il faut le dire, de *criailleries* soutenues, qui ne furent interrompues que par les cris de *Vive le Roi!* Des courriers qui le précédoient traversèrent la ville en répandant le bruit qu'il avoit pris sa route par Aups, qu'il étoit arrivé la veille au Luc, et qu'il n'y avoit dans les voitures que les commissaires étrangers. Quoique le dîner fût commandé, on ne s'arrêta point. On traversa la ville ventre à terre; douze gendarmes ouvroient la marche au grand galop.

Le passage de Buonaparte en rappela un bien différent, celui du Saint-Père, qui avoit eu lieu le 7 février précédent.

Ce vénérable pontife, accueilli partout par les vœux et les acclamations publiques, attiroit au-devant de lui des communes entières qui se pressoient autour de sa voiture, malgré le colonel Lagorse qui repoussoit tout ce qui se présentoit.

A Brignoles, il fut permis au maire, non sans de grandes difficultés, de haranguer le Saint-Père; mais à Flassan le colonel fut inflexible. En vain le curé se présenta en habits sacerdotaux et avec la croix. La voiture marchoit toujours. Alors les habitans, sans craindre d'être foulés aux pieds des chevaux, se couchent en masse devant la voiture, et couvrent le chemin de leurs corps. Le colonel est obligé de céder, la glace se baisse; le Saint-Père entend le curé, et donne sa bénédiction au peuple.

Buonaparte arriva au *Luc* à quatre heures du soir. Il ne s'arrêta pas dans le village, mais dans un château voisin, situé sur la route, appelé le *Bouillidou*, appartenant à M. Charles (du Luc), membre de la Chambre des Députés.

Il étoit attendu dans ce château par sa sœur Pauline (princesse Borghèse). Il y avoit un mois que cette princesse étoit au *Bouillidou*, attendant le dénoûment des affaires, et renonçant aux eaux de *Greoux*, où elle avoit le projet de se rendre, selon son usage, mais qui

cette année, vu la crise où elle se trouvoit, n'auroient peut-être pas produit les salutaires effets qu'elle s'en promettoit.

Buonaparte avoit été précédé dans ce lieu par un détachement de mille hommes d'infanterie et cinq cents hommes de cavalerie de troupes autrichiennes; l'infanterie et partie de la cavalerie avoient continué leur route pour Saint-Tropez, où elles devoient protéger l'embarquement de Napoléon.

Celui-ci, en arrivant au *Bouillidou*, s'enferma dans son appartement avec sa sœur. Des sentinelles furent placées à toutes les portes, avec ordre de ne laisser entrer personne. Cependant, la maîtresse de la maison et deux autres dames qui souhaitoient fort de voir Napoléon, crurent que la consigne n'étoit pas faite pour elles, et vinrent à bout d'en convaincre les sentinelles, qui les laissèrent entrer dans une galerie qui communiquoit avec la chambre de l'ex-empereur. Arrivées dans cette galerie, elles y trouvèrent un militaire en uniforme d'officier autrichien, qui leur dit : « Qui désirez-vous voir, » Mesdames? — Nous voudrions voir Napoléon. » — Mais c'est moi, Mesdames. » Ces dames, le voyant dans un costume étranger, lui dirent: « Vous plaisantez, Monsieur, ce n'est pas vous

» qui êtes Napoléon. — Je vous assure, Mes-» dames, que c'est moi. Vous vous imaginez » donc que Napoléon avoit l'air plus méchant ? » Alors la conversation s'engagea, et il leur dit : « N'est-ce pas qu'on dit maintenant que je » suis un scélérat, un brigand ? » Ces dames n'eurent garde de le démentir, et Buonaparte, ne voulant pas trop les presser sur ce point, détourna la conversation sur des choses indifférentes, faisant diverses questions sur le maître du château et sur sa famille qu'il connoissoit (1). Mais, toujours préoccupé de sa première idée, il y revint brusquement : « Convenez-en, Mes-» dames, leur dit-il, maintenant que la fortune » m'est contraire, on dit que je suis un coquin, » un scélérat, un brigand. Mais savez-vous ce » que c'est que tout cela ? J'ai voulu mettre la » France au-dessus de l'Angleterre. — Vous » n'avez pas conduit ce dessein jusqu'au bout, » répondirent ces dames.

Comme elles achevoient ces mots, on entendit le bruit occasionné par d'autres personnes qui vouloient aussi forcer la consigne. Alors Napo-

---

(1) Quinze ans auparavant, à son retour d'Egypte, il s'étoit arrêté à ce même château, et avoit même emprunté au propriétaire sa voiture pour le conduire à Paris. Il oublia de la rendre, distrait sans doute par des objets plus importans.

léon, rompant l'entretien qui duroit depuis un demi-quart-d'heure, rentra brusquement dans l'appartement de sa sœur.

Celle-ci passa la soirée avec lui, et partit à huit heures pour faire place au nouvel hôte et à sa suite.

Le préfet du Var (M. Leroi) avoit reçu du gouvernement l'ordre d'assurer le service relatif au passage de l'ex-empereur; mais ignorant par quelle route il devoit arriver, des avis étant donnés sur toutes, il lui fut impossible d'aller à la rencontre du cortége, à la limite du département, ainsi qu'on assure qu'il en avoit le projet, à cause de la grande fermentation des esprits. Il attendit au chef-lieu le moment et l'avis de l'arrivée de Napoléon. Sur cet avis, qui lui fut donné par le maire du Cannet, il partit pour le *Bouillidou*, emmenant avec lui M. Ricard, sous-préfet de Draguignan. Il arriva à ce château à deux heures après minuit. Après avoir vu les commissaires, qui lui témoignèrent toute leur satisfaction pour les mesures par lesquelles il pourvoyoit au service, et dont il venoit en personne assurer l'exécution, il fut introduit chez l'ex-empereur qui ne s'étoit pas couché. En arrivant, il avoit fait demander les gazettes, et il passoit la nuit à les lire, ou plutôt à se remettre

un peu de sa peur. Il parut fort aise de voir le préfet ; c'étoit le premier qu'il eût vu sur sa route. Ce magistrat avoit conduit le sous-préfet à cette entrevue. Napoléon partit à quatre heures du matin le mercredi 27. Le préfet, d'après les mêmes considérations de tranquillité publique, crut qu'il étoit de son devoir de ne pas quitter le cortége, et partit avec les commissaires. Sa présence ne dut pas être inutile. Le peuple répandu sur toute la route, fut paisible, et par l'effet des instructions que les maires avoient reçues de ce magistrat, le convoi arriva à Fréjus vers midi, sans que les scènes des deux jours précédens fussent renouvelées.

En arrivant à Fréjus, Buonaparte fit appeler le maire, selon son usage. « Voilà, lui dit-il, » Napoléon, ce maître du monde, le voilà em-» pereur de l'île d'Elbe. Que pense-t-on ici de » cet événement ? » « Sire, répondit le maire, on » croit que vous vous êtes perdu par les droits-» réunis et par la guerre. » « Je le sais, dit Napo-» léon, mais trop tard ; cependant je n'ai jamais » fait que prévenir mes ennemis, étant sûr d'être » attaqué si je ne les attaquois le premier (1). »

---

(1) L'homme qui a fait la guerre d'Espagne ose dire qu'il n'a jamais fait que prévenir ses ennemis !

En même temps il se mit à déclamer contre les maréchaux qui, disoit-il, l'avoient trahi, comme si la trahison eût été nécessaire pour le renverser, et si sa folie seule n'eût pas suffi!

On ajoute que Napoléon ayant demandé quel étoit l'esprit public de Fréjus, le maire lui répondit qu'il n'avoit rien à craindre. « Oui, dit alors » Buonaparte, j'ai été content de la réception; » mais cette nuit...! » Le maire lui réitéra les assurances qu'il lui avoit données. Alors Buonaparte repartit: « Je suis fâché que Fréjus soit en Pro» vence, et de n'avoir encore rien fait pour vous; » mais j'espère que dans quelques mois je pour» rai vous dédommager. »

Pendant qu'il étoit seul dans son appartement, il se promenoit avec vivacité. Il paroissoit de temps en temps à la fenêtre pour voir la marche des frégates qui arrivoient à la rade de Fréjus. Il ne se montra jamais à la fenêtre qui donne sur la grande rue.

Le préfet du Var voyant que tout étoit parfaitement tranquille, se disposant à retourner à Draguignan, eut avant de partir une seconde entrevue avec Napoléon. Elle eut lieu devant plusieurs personnes. Napoléon demanda au préfet un cheval et un secrétaire. « Je n'ai pas, dit-il au » préfet, de cheval de selle pour le moment, et

» je crains de ne pas en trouver à l'île d'Elbe.
» Pourriez-vous m'en procurer un pour l'em-
» barquer? — Sire, la chose est impossible. Les
» chevaux de luxe sont rares en Provence, et les
» dernières réquisitions ont enlevé le peu qu'il y
» en avoit; mais j'en ai un qui peut convenir à
» V. M.; je le lui offre. — Combien vaut-il?
» — Il m'a coûté quarante louis. — C'est bon,
» je le prends. J'aurois besoin aussi d'un se-
» crétaire; je voudrois un jeune homme de
» dix-huit ans qui *n'eût pas reçu d'impressions*,
» un simple scribe qui sût écrire lisiblement et
» purement. — Sire, je vais chercher quelqu'un. »

Il se présenta, en effet, non pas un jeune homme de dix-huit ans, mais un homme de trente; ce fut M. Savournain, adjoint de la commune du Muy, fils du propriétaire d'un château voisin, appelé le *Rayol*, où s'étoit réfugiée la princesse Pauline, qui adressa elle-même le secrétaire à son frère. On voit que si ce n'étoit pas un jeune homme *neuf*, et qui n'eût point reçu d'*impressions*, il ne pouvoit en avoir reçu de défavorables sur le compte de Napoléon, auprès duquel il ambitionna lui-même d'être placé. Comme il étoit fonctionnaire public, M. le préfet lui représenta qu'il devoit

adhérer au gouvernement provisoire avant de partir, ce qui fut fait.

Napoléon, pourvu d'un secrétaire et d'un cheval, deux choses qu'un fréquent usage lui avoit rendues indispensables, mais dont un souverain de l'île d'Elbe eût pu se passer à la rigueur, se disposa à quitter la France. Vainement par son traité avec les puissances, Saint-Tropez étoit désigné pour le lieu de son embarquement; vainement la frégate et le bâtiment qui lui étoient destinés, s'étoient rendus dans ce port où ils l'attendoient, il fallut s'embarquer à Saint-Rapheau, à ce même port de Fréjus, qui quinze ans auparavant l'avoit vu arriver d'Egypte avec un cortége plus modeste, mais environné de tout l'éclat de la gloire militaire. C'étoit alors le général Buonaparte qui abordoit; maintenant c'est l'ex-empereur Napoléon qui va s'embarquer après avoir, comme on l'a dit, *tué* le général Buonaparte, en occupant le premier trône du monde.

Voici les détails relatifs à l'embarquement:

L'art. 16 du traité du 11 avril portoit: « Il » sera fourni une corvette armée et les bâtimens » de transport nécessaires pour conduire au lieu » de sa destination S. M. l'empereur Napoléon, » ainsi que sa maison. La corvette demeurera en » toute propriété à Sa Majesté. »

Des ordres furent donnés pour l'exécution de cet article, et transmis par un courrier extraordinaire du gouvernement, qui arriva à Toulon le 24 avril. Il étoit porteur des dépêches du ministre de la marine pour le préfet maritime.

Le lendemain 25, on vit partir de ce port la frégate *la Driade* et le brick *l'Inconstant*. On sut que le commandement de ces bâtimens avoit été donné à deux officiers de marque (M. le comte de Montcabrié, capitaine de vaisseau; et M. le vicomte de Charrier-Moissard, capitaine de frégate), et qu'ils étoient montés par un état-major et un équipage d'élite. On ne douta pas, d'après ce choix, de la nouvelle qui avoit couru que ces bâtimens alloient prendre Napoléon à Saint-Tropez, et le conduire à l'île d'Elbe. En effet, ils arrivèrent à Saint-Tropez le lendemain 26, et y trouvèrent une partie des troupes autrichiennes formant l'escorte de Napoléon. Celui-ci devoit les joindre. Mais après qu'on l'eût attendu inutilement, on apprit, le 27 au matin, que la difficulté des chemins empêchant le convoi de se rendre à Saint-Tropez, il continuoit sa route pour Fréjus, où les troupes et les bâtimens eurent ordre de se rendre pour son embarquement. Ces nouvelles furent apportées par M. de Koulvaloff, aide-de-

camp du comte de Schouwaloff, et par M. de Clam, aide-de-camp du prince de Schwartzenberg, qui arrivèrent successivement à Saint-Tropez, et se rendirent à bord de la frégate *la Driade*.

Peu d'instans après l'arrivée de ces officiers, une frégate anglaise, ayant pavillon parlementaire, passa devant le port de Saint-Tropez. On sut, par le rapport d'un officier envoyé à bord de cette frégate, qu'elle se nommoit *l'Undaunted* (*l'Indomptée*); qu'elle étoit commandée par le capitaine Usher; qu'elle venoit de Marseille, et alloit à Fréjus, d'après les ordres du colonel Campbell.

La frégate *la Driade* ne tarda pas à appareiller pour Fréjus, ayant à son bord M. de Koulwaloff et M. de Glam. En entrant à Saint-Rapheau (port de Fréjus), elle trouva la frégate anglaise qui y avoit déjà mouillé, et qui se disposoit à embarquer les équipages de Napoléon.

M. le comte de Montcabrié se rendit aussitôt à Fréjus. Il vit le grand-maréchal Bertrand, à qui il fit part de sa mission. Il vit ensuite Napoléon lui-même pour le même objet. On rapporta différemment ce qui s'étoit passé dans cette double entrevue.

Les uns prétendirent que Napoléon, ignorant ou feignant d'ignorer qu'il dût être transporté

sur un bâtiment français, avoit d'avance pris des arrangemens pour passer sur un bâtiment anglais; arrangemens qu'il n'étoit plus en son pouvoir de changer; suivant d'autres, le choix de la frégate n'avoit pas été laissé à Napoléon, mais avoit été fait par les commissaires; d'autres enfin ajoutèrent que Napoléon (engagé soit par son propre choix, soit par celui des commissaires, avec l'*Undaunted*) avoit proposé à M. de Montcabrié de l'accompagner avec sa frégate, mais que ce commandant, étant seul chargé de le conduire, ne s'étoit pas cru autorisé à partager cette mission, surtout pour n'y prendre qu'une part secondaire, et qui eût, en quelque sorte, subordonné le pavillon français au pavillon anglais, ce à quoi M. le comte de Montcabrié ne pouvoit consentir.

Quoi qu'il en soit de ces différentes versions (dont les deux dernières n'ont rien qui ne puisse se concilier, et paroissent vraisemblables l'une et l'autre), il est certain que M. de Montcabrié, après avoir vu Napoléon et le grand-maréchal Bertrand, s'empressa de remettre à la voile pour Toulon où il étoit de retour le 29. Il étoit rendu à Paris le 5 mai. Il paroît que sa conduite fut approuvée par le gouvernement, puisqu'il fut chargé d'une nouvelle mission pour l'île d'Elbe, celle de conduire dans cette île le brick l'*Inconstant*, et d'en ramener la garnison.

Mais revenons à Buonaparte.

Le jeudi 28, tout le cortége se disposa au départ pour Saint-Rapheau. Une partie des commissaires et des hussards s'y rendit. On embarqna des effets. Cependant Buonaparte n'arrivoit point. A neuf heures on annonça qu'il avoit eu une indigestion de *langoustes*.

Soit que cette indigestion fût réelle, soit qu'elle fût feinte (1), elle retarda l'embarquement, qui n'eut lieu qu'à onze heures du soir. Au moment où il se fit, le commissaire russe dit : *Adieu, César et sa fortune*. Les Anglais tirèrent vingt-un coups de canon.

Le commissaire autrichien et le commissaire anglais s'embarquèrent avec Napoléon. M. le comte de Schouwaloff et M. de Truschels retournèrent à Paris.

Pendant que Buonaparte naviguera paisiblement vers son nouvel empire, nous allons faire connoître les dispositions des esprits, et les événemens qui s'y étoient passés depuis le 20 avril.

Le 21 *avril*, la garnison de Porto-Longone,

---

(1) Six mille hommes de l'armée d'Italie étoient en route. Ils avoient brûlé quatorze étapes pour arriver plus tôt. Peut-être Buonaparte en espéroit-il quelque mouvement en sa faveur, et cherchoit-il des prétextes pour retarder son embarquement.

composée en grande partie d'Italiens, se révolta, et après avoir blessé le commandant d'armes, et tué ou blessé plusieurs officiers, les rebelles se dirigèrent sur Rio, et forcèrent les habitans à les transporter sur le continent.

Le lendemain 22, dans la crainte qu'il en arrivât autant à Porto-Ferrajo, on fit assembler toutes les troupes; et on leur proposa de rester fidèles au gouvernement français, ou de rentrer dans leurs foyers. Le plus grand nombre (composé d'Italiens) prit ce dernier parti, et se rendit à Piombino.

Les jours précédens l'insurrection avoit éclaté dans plusieurs villages où les Anglais avoient débarqué, notamment à Marciana, où leur pavillon fut arboré, et où Napoléon fut brûlé en effigie.

Le 27, un parlementaire anglais vint sommer le général Dalesme, commandant de l'île, de rendre la place. Le général répondit qu'il alloit envoyer un officier français à Paris, pour connoître ce qui s'étoit passé, et il prioit M. le commandant anglais Montrésor de lui accorder un sauf-conduit. Mais ce commandant ne voulut rien accorder, et renouvela ses sommations. Le général Dalesme persista dans sa réponse négative.

Le 28 avril, à neuf heures du matin,

un parlementaire anglais débarqua à Porto-Ferrajo, M. Berthelot, chef d'escadron, aide-de-camp du ministre de la guerre, porteur de dépêches de S. Exc. pour le général Dalesme, annonçant la nouvelle de la déchéance de Napoléon, et celle de sa prochaine arrivée à l'île d'Elbe.

Cette nouvelle fut pour ce général un sujet d'étonnement d'autant plus grand qu'il n'en avoit reçu aucune depuis plus de deux mois; qu'à cette époque Napoléon étoit triomphant, et qu'il ne lui paroissoit guère probable qu'une si grande révolution se fût opérée en si peu de temps. Le porteur de la nouvelle n'étoit connu d'aucun des militaires de la garnison. A tous ces motifs de doute se joignoient les tentatives continuelles des Anglais pour s'emparer de l'île. La défiance du général ne fit que s'accroître, et son doute fut presque changé en certitude, lorsqu'un quart d'heure après l'arrivée de l'aide-de-camp, et pendant son entretien avec le général, un second parlementaire vint faire une nouvelle sommation de rendre la place. L'aide-de-camp à qui le général communiqua la sommation, ne sut à quoi attribuer une demande de cette nature, et pria le général de vouloir bien permettre au capitaine du bâtiment anglais de se rendre seul

à terre, pour donner une explication à ce sujet; le général ayant consenti à cette proposition, on envoya chercher le capitaine anglais. Lorsqu'il entra dans la place, le peuple qui ignoroit encore ce qui s'étoit passé en France, et qui se persuada que ce capitaine venoit prendre possession de l'île, au nom de S. M. B., le reçut avec des acclamations qui manifestoient la joie qu'il avoit de passer sous la domination de l'Angleterre.

Le général ayant communiqué la dépêche de l'aide-de-camp français au capitaine anglais, celui-ci répondit qu'il connoissoit ces nouvelles depuis deux jours, mais que M. le commandant Montrésor, qui, sans doute, les ignoroit, l'avoit chargé, en partant de Livourne pour l'île de Corse, de remplir cette mission; que cependant il alloit l'informer de l'état des choses. Il demanda ensuite, pour lui et pour les autres bâtimens qui étoient en croisière, la permission d'entrer dans le port pour saluer le nouveau pavillon. Mais le général la lui refusa, lui faisant observer que ce débarquement pourroit être une occasion de trouble dans l'île. Sur cette observation, le capitaine se retira, et partit quelques instans après avec l'aide-de-camp.

Avant midi la croisière n'étoit plus en vue. Des salves d'artillerie avoient déjà annoncé le retour des Bourbons.

Tel étoit l'état des choses, lorsque le 3 *mai*, à l'entrée de la nuit, on vit la frégate anglaise l'*Indomptée* se mettre en panne à un quart des lieue de la ville. Quelques instans après, il s'en détacha une péniche qui vint au bureau sanitaire pour demander la libre entrée.

Après l'avoir obtenue, le grand-maréchal Bertrand, le général Drouot, les deux commissaires, le colonel des lanciers de la garde, et deux fourriers du palais, débarquèrent, et se transportèrent chez le général Dalesme, pour l'informer de l'arrivée de Napoléon, et pour prendre possession de la place : à quoi le général Bertrand procéda de suite, en faisant apposer le scellé sur les caisses publiques.

Le général Dalesme se rendit aussitôt à bord de la frégate anglaise, avec toutes les autorités locales, qu'il présenta à leur nouveau souverain. Celui-ci, après les avoir questionnées sur l'île et ses habitans, les congédia toutes, à l'exception du général avec lequel il eut un entretien particulier. Il donna au sous-préfet l'ordre de convoquer de suite tous les curés et les maires de l'île.

Les habitans de Porto-Ferrajo, rassemblés sur la place, attendoient le moment du débarquement. Mais, à onze heures du soir, après avoir louvoyé autour de l'île, Napoléon fit dire au

général Dalesme que la cérémonie de son entrée seroit remise au lendemain à deux heures après midi. En attendant, les commissaires étrangers et les officiers français passèrent une partie de la nuit et du lendemain à parcourir la ville, visitant tous les lieux publics, et cherchant à connoître l'esprit des habitans.

Le mercredi 4, à midi, les troupes se mirent sous les armes, et les autorités se rendirent sur le port. A trois heures, le débarquement fut annoncé par vingt-un coups de canon, tirés de la frégate, et auxquels répondirent les canons de la forteresse. On vit alors l'ex-empereur paroître dans une péniche, vêtu d'un uniforme orné d'une décoration.

En mettant pied à terre, il reçut les clefs de la ville des mains du général Duval, commandant d'armes, et fut harangué par le sous-préfet.

Il se plaça ensuite sous le dais, et marcha vers l'église paroissiale. Son visage étoit sombre; ses yeux se fixoient alternativement sur toutes les personnes qui l'entouroient, cherchant à deviner leurs sentimens, et faisant d'inutiles efforts pour cacher la défiance et la peur qui l'agitoient lui-même, sans pouvoir être rassuré par les démonstrations qu'il recevoit.

Après son arrivée à l'église, on chanta un

Te Deum, pendant lequel Napoléon parut très-affecté, et versa même quelques larmes en levant les yeux au ciel (1).

La cérémonie terminée, l'ex-empereur les dirigea d'un pas rapide, et presque en courant, vers la mairie, où son logement avoit été préparé. Il y fut suivi par un grand nombre de personnes qu'on laissa entrer. Il questionna celles qui se trouvèrent près de lui, et revint peu à peu de son trouble.

Il invita les maires à maintenir l'ordre dans leurs

---

(1) De quels sentimens étoit-il agité dans ce moment, et de quelle source ont pu couler ces larmes? Nous l'ignorons. Mais l'ennemi de la religion abattu à Fontainebleau, dans ce palais où naguère il retenoit captif le vicaire de J.-C. qu'il avoit osé accabler d'outrages, versant des larmes dans l'église de Porto-Ferrajo, et tournant de sombres regards vers le ciel, d'où est parti le coup qui l'a terrassé, rappelle la fin d'un des plus fameux persécuteurs du christianisme, de Julien. Cet empereur, frappé du trait mortel, dans la guerre des Perses, emplit sa main de sang, et le jeta en l'air en disant: *Tu as vaincu, Galiléen.*

Napoléon, plus dissimulé que Julien, ne répète pas la même parole: mais n'exprime-t-il avec plus de force, par ces larmes d'une douleur muette, le sentiment d'une plus grande humiliation? vaincu tout à la foi dans la guerre qu'il faisoit à Dieu et dans celle qu'il faisoit aux hommes, ne semble-t il pas accuser le ciel du double triomphe de la religion et de la royauté légitime? Et ne croit-on pas, en voyant ce potentat superbe déchu, humilié, pleurant dans l'église de Porto-Ferrajo, l'entendre s'écrier: *Tu as vaincu, fils de Saint-Louis!*

communes, et les chargea d'assurer leurs administrés que la liberté des mers alloit leur donner les moyens de réparer leurs pertes. Il invita les curés à prêcher la concorde parmi leurs paroissiens, et recommanda aux chefs des différens corps d'exercer une discipline sévère.

Après cette audience, le nouveau pavillon de l'île, adopté par Napoléon, fut arboré, ce qui fut constaté par le procès-verbal suivant :

« Cejourd'hui, 4 mai 1814, S. M. l'empereur
» Napoléon, ayant pris possession de l'île d'Elbe,
» le général Drouot, gouverneur de l'île au nom
» de l'empereur, a fait arborer sur les forts le
» pavillon de l'île fond blanc, traversé diagona-
» lement d'une bande rouge semée de trois
» abeilles fond d'or. Ce pavillon a été salué par
» les batteries des forts de la côte, de la frégate
» anglaise *l'Undaunted*, et des bâtimens de guerre
» français, qui se trouvoient dans le port. En foi
» de quoi, nous, commissaires des puissances
» alliées, avons signé le présent procès-verbal
» avec le général Drouot, gouverneur de l'île, et
» le général Dalesme, commandant supérieur
» de l'île.

» Fait à Porto-Ferrajo, le 4 mai 1814. »

Dans le même temps, le général Dalesme fit afficher la proclamation suivante :

« Habitans de l'île d'Elbe,

» Les vicissitudes humaines ont conduit au milieu de vous l'empereur Napoléon, et son choix vous le donne pour souverain. Avant d'entrer dans vos murs, votre auguste et nouveau monarque m'a adressé les paroles suivantes que je m'empresse de vous faire connoître, parce qu'elles sont le gage de votre bonheur à venir :

« Général ! j'ai sacrifié mes droits aux intérêts
» de la patrie, et je me suis réservé la souverai-
» neté et propriété de l'île d'Elbe, ce qui a été
» consenti par toutes les puissances. Veuillez
» faire connoître ce nouvel état de choses aux
» habitans, et le choix que j'ai fait de leur île
» pour mon séjour, en considération de la dou-
» ceur de leurs mœurs et de leur climat. Dites-
» leur qu'ils seront l'objet constant de mes plus
» vifs intérêts. »

» Elbois ! ces paroles n'ont pas besoin d'être commentées. Elles fixent votre destinée. L'empereur vous a bien jugés. Je vous dois cette justice, et je vous la rends.

» Habitans de l'île d'Elbe ! je m'éloignerai bientôt de vous. Cet éloignement me sera pénible,

parce que je vous aime sincèrement; mais l'idée de votre bonheur adoucit l'amertume de mon départ; et en quelque lieu que je puisse être, je me rapprocherai toujours de cette île par le souvenir des vertus de ses habitans, et par les vœux que je formerai pour eux.

» Porto-Ferrajo, 4 mai 1814.

» *Le général de brigade* DALESME. »

Deux jours après la date de cette pièce, il en parut une infiniment plus curieuse : c'est le mandement que donna le vicaire-général de l'île d'Elbe, Joseph-Philippe Arrighi, parent de Buonaparte.

Voici cette pièce :

MANDEMENT.

« Joseph-Philippe Arrighi, chanoine honoraire de la cathédrale de Pise et de l'église métropolitaine de Florence, etc. (Sous l'évêque d'Ajaccio, vicaire-général de l'île d'Elbe et de la principauté de Piombino.)

» A nos bien-aimés dans le Seigneur, nos frères composant le clergé, et à tous les fidèles de l'île, salut et bénédiction.

» La divine Providence qui, dans sa bienveillance, dispose irrésistiblement de toutes choses,

et assigne aux nations leurs destinées, a voulu qu'au milieu des changemens politiques de l'Europe, nous fussions à l'avenir les sujets de *Napoléon-le-Grand*.

» L'île d'Elbe, déjà célèbre par ses productions naturelles, va devenir désormais illustre dans l'histoire des nations, par l'hommage qu'elle rend à son nouveau prince dont la gloire est immortelle. L'île d'Elbe prend, en effet, un rang parmi les nations, et son étroit territoire est ennobli par le nom de son souverain.

» Elevée à un honneur aussi sublime, elle reçoit dans son sein *l'oint du Seigneur*, et les autres personnages distingués qui l'accompagnent.

» Lorsque sa majesté impériale et royale *fit choix* de cette île pour sa retraite, elle annonça à l'univers quelle étoit pour elle sa prédilection.

» Quelles richesses vont inonder notre pays! quelles multitudes accourront de tous côtés pour contempler *un héros !*

» Le premier jour qu'il mit le pied sur ce rivage, il proclama notre destinée et notre bonheur : *Je serai un bon père*, dit-il, *soyez mes enfans chéris !*

» Chers catholiques, quelles paroles de tendresse ! Quelles expressions de bienveillance ! Quel gage de notre *félicité future !* Que ces

paroles charment donc délicieusement vos pensées, et qu'imprimées fortement dans vos âmes, elles y soient une source inépuisable de *consolations !*

» Que les pères les répètent à leurs enfans ! que le souvenir de ces paroles, qui assurent la gloire et la prospérité de l'île d'Elbe, se perpétue de génération en génération.

» Heureux habitans de Porto-Ferrajo, c'est dans ces murs qu'habitera la *personne sacrée* de sa majesté impériale et royale. Renommés de tout temps par la douceur de votre caractère et par votre affection pour vos princes, Napoléon-le-Grand réside parmi vous ; n'oubliez jamais l'idée favorable qu'il s'est formée de ses fidèles sujets.

» Et vous, tous fidèles en Jésus-Christ, conformez-vous à la destinée : *non sint schismata inter vos, pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum !*

» Que la fidélité, la gratitude, la soumission, règnent dans vos cœurs ! Unissez-vous tous dans des sentimens respectueux d'amour pour votre prince, qui est plutôt votre bon père que votre souverain. Célébrez avec une joie sainte la bonté du Seigneur, qui de toute éternité vous a réservés à cet heureux événement.

» En conséquence, nous ordonnons que di-

manche prochain, dans toutes les églises, il soit chanté un *Te Deum* solennel, en action de grâces au Tout-Puissant, pour la faveur qu'il nous a accordée dans l'abondance de sa miséricorde.

» Donné au palais épiscopal de l'île d'Elbe, le 6 mai 1814. »

Le vicaire-général ARRIGHI; FRANCESCO ANGIOLETTI, *secrétaire*.

BUONAPARTE

A L'ILE D'ELBE.

Avant d'entrer dans quelques détails sur la nouvelle existence du souverain de l'île d'Elbe, nous croyons devoir faire connoître cette île, qui n'est pas moins digne d'attention que le personnage qui se l'est *réservée*, et l'a *choisie* pour sa retraite (1).

L'île d'Elbe est située dans la Méditerranée, entre l'île de Corse et les côtes de la Toscane. Elle est séparée de celle-ci par le canal de Piombino, qui n'a que trois lieues dans sa moindre largeur. Les bords de l'île présentent de

(1) Nous avons recueilli les détails de cette courte description soit de la bouche de plusieurs voyageurs arrivés récemment de cette île, qui ont bien voulu nous les donner, soit de plusieurs écrits, notamment du *Voyage à l'île d'Elbe*, par *M. Arsenne Thiébaut de Berneaud*, ouvrage plein d'érudition et de science.

toutes parts une foule d'angles rentrans et d'angles saillans, qui lui donnent une figure très-irrégulière, et diminuent fort son étendue en augmentant sa circonférence. Celle-ci est d'environ vingt lieues.

Vue du canal de Piombino, l'île d'Elbe n'offre qu'une chaîne de monts arides dont l'aspect est fatigant pour l'œil, et porte la tristesse dans l'âme.

Les montagnes de la partie occidentale sont les plus élevées. Elles sont formées de granit, pierre qu'on rencontre à chaque pas, dont les maisons sont bâties, les rues pavées, et qui a servi autrefois à la construction de plusieurs des monumens de l'ancienne Rome.

Les montagnes de la partie orientale sont moins élevées, mais bien plus précieuses à cause des mines de fer qu'elles renferment, et qui sont la principale richesse de l'île.

S'il faut en croire de savans étymologistes, l'île d'Elbe, ainsi appelée du mot grec *ilua*, dont les latins ont fait *silva*, tire son nom des forêts dont elle fut jadis couverte. Aujourd'hui elle en est entièrement dépourvue : le fer y a consumé tout le bois. Le minerai ne peut plus être fondu sur les lieux, et l'on est obligé de le transporter sur les côtes voisines. Un grand nombre de

bâtimens sont employés journellement à ce transport.

A l'exception du pommier, on trouve à l'île d'Elbe toutes les espèces d'arbres à fruits de l'Europe. Le figuier d'Inde y croît parmi les rochers. L'agavé d'Amérique y forme des haies impénétrables: Sa tige haute de dix-huit à vingt pieds, porte des feuilles nombreuses, longues de cinq à six pieds, toutes garnies d'épines, et dont on peut extraire une filasse propre à remplacer le chanvre. Les plantes aromatiques s'y trouvent partout; mais si le sens de l'odorat est agréablement flatté par leurs parfums, la vue est bien autrement affectée par les nombreux reptiles dont les campagnes sont infestées: ce sont le scorpion, le serpent aveugle, la couleuvre, la vipère, l'aspic, le lézard, le scinque, et une si grande quantité de crapauds, à la suite des pluies de l'été, qu'on ne sauroit faire un pas sans en écraser.

On retrouve dans l'île d'Elbe tous les insectes de l'Italie; notamment l'araignée mouchetée, dont la morsure est mortelle. Elle tend sa toile en rase campagne, et se jette avec une vitesse prodigieuse sur sa proie. Elle attaque surtout le scorpion, et se repaît avec avidité de son sang. Ses yeux, au nombre de huit, sont fauves.

Il n'y a ni loups, ni renards, ni sangliers à l'île d'Ebe; mais on y trouve du très-bon gibier.

L'île d'Elbe est dépourvue de fourrage, et par conséquent de bestiaux. Ses pâturages sont peu abondans, mais la qualité en est excellente.

Le blé qu'on y recueille suffit à peine au quart de la consommation; on y supplée par les châtaignes et les légumes secs.

La population de l'île d'Elbe étoit, avant l'arrivée de son nouveau souverain, d'environ douze mille habitans. Les Elbois, Italiens d'origine et de langage, ont des mœurs plus douces que les Génois et les Corses, leurs voisins. L'arme meurtrière de ceux-ci (le stilet) leur est inconnue.

Le commerce de l'île d'Elbe consiste dans l'importation des grains, du fromage, des bestiaux et d'autres objets de première nécessité; et dans l'exportation du thon salé, du sel, du vin, d'un vinaigre très-recherché, du granit, et surtout du minerai.

Telle est l'idée générale qu'on peut se former de l'île d'Elbe. Nous allons entrer dans un plus grand détail en faisant connoître successivement ses différens cantons, qui offrent une grande variété. Nous ferons le tour de l'île en commençant par la capitale.

Porto-Ferrajo, ainsi appelée à cause de son beau port et des mines de fer situées dans ses

environs, est l'une des forteresses les plus considérables de l'Italie. Elle est bâtie sur une montagne qui, se prolongeant dans la mer, y forme un port aussi sûr que beau, capable de recevoir les plus gros navires.

Sur les points les plus élevés de la montagne, on a construit deux forts, *l'Etoile* et *le Falcone*, qui sont unis par un chemin couvert, et qui défendent la place de toutes parts. Elle est fermée par deux portes, l'une placée au pied de *l'Etoile*, donne entrée sur le port: l'autre, contruite dans les flancs *Falcone*, aboutit à un pont-levis qui joint la forteresse au reste de l'île.

Elle domine sur une vallée fertile, couverte de maisons de campagne, et coupée par le beau chemin qui conduit à *Porto-Longone*, éloigné de cinq milles.

Ses environs sont inhabitables dans l'été à cause des marais salans qui s'y trouvent, et qui produisent annuellement 60,000 sacs de sel d'environ sept myriagrammes chacun.

Sa population est de trois mille âmes. Les maisons sont petites et mal bâties, les rues larges, propres et assez bien pavées. De vastes souterrains sont destinés à renfermer ses approvisionnemens. Elle ne peut être prise que par famine.

Vingt citernes contenant en totalité vingt

mille barils, rassemblent les eaux pluviales, qui, seules, servent aux besoins des habitans. Ceux-ci ont pour le luxe un penchant qui contraste avec les mœurs simples des habitans de la campagne. Ce luxe, au surplus, n'est pas dirigé vers les sciences et les arts ; nulle ville, à cet égard, n'offre moins de ressources que Porto-Ferrajo.

Rio, village de dix-huit cents âmes, est situé sur une hauteur qui est à deux milles de la mine de fer à laquelle l'île d'Elbe doit son antique célébrité.

Une montagne, haute de cinq cents pieds, couverte d'une terre ferrugineuse rougeâtre, pleine de petites écailles luisantes de minéral de fer, séparée, par un petit vallon, des autres monts qui l'environnent, telle est la mine de fer exploitée depuis le siècle de Virgile jusqu'à nous, et qui paroît inépuisable aujourd'hui comme au temps de Virgile :

Insula inexhaustis chalybum generosa metallis.
ÆNEID. lib. 10 v. 177.

La mine n'éxiste point par rognons, et ne court point par filons : toute la montagne est métallique. L'on n'y rencontre que la quantité de substance terreuse strictement nécessaire pour servir de gangue aux masses. Le fer s'y présente sous toutes les espèces connues : mine en roche

grise et noire, mine de fer limoneuse et sablonneuse, mica, manganèse, hématite.

Mais la mine qui appartient plus particulièrement à l'île d'Elbe, c'est le fer cristallisé dont la matrice est une roche serpentine mêlée de calcaire blanc.

Des ouvriers, armés de pics et de masses, arrachent le fer de la mine en frappant à coups redoublés sur le flanc de la montagne, et en employant la poudre à canon pour en détacher plus aisément les éclats.

De plusieurs endroits de la montagne sortent différentes sources d'eaux, les unes douces, les autres minérales. Ces eaux font aller dix-huit moulins, dans l'espace d'un mille qu'elles parcourent, avant de se jeter dans la mer.

Non loin de Rio se trouve le Monte-grosso qui est couvert de myrtes, de romarins, de lentisques, de lauriers-thyms; et le Monte-giove où croissent l'yeuse, le liège, l'if et l'olivier sauvage.

Porto-Longone, ainsi appelée à cause de la forme longue de son port, est divisée en deux parties: le fort et la ville. Le fort, bâti sur la pointe d'un rocher très-élevé, n'est plus habité que par la garnison. La ville s'élève au pied de ce rocher. Sa population est de quinze cents âmes. Ses

environs sont très-agréables et très-fertiles en grains, vins, huile et fruits.

Son port est peu fréquenté, quoique profond et à l'abri de plusieurs vents. Il n'est exposé qu'au vent et à la mer du sud-est, qui en sont les *traversiers*.

Elle a dans son voisinage le charmant hermitage de *Monte-Serrato*, qui s'élève au milieu de rochers très-escarpés. C'est une imitation de celui qui porte le même nom en Espagne.

Capo-Liveri, ainsi nommé, parce que les Pisans en avoient fait un asile pour les débiteurs, les banqueroutiers et les condamnés, est bâti sur le cap *d'ella-Calamita*, ainsi appelé, à cause de la mine d'aimant qu'il contient.

C'est de là que les habitans de l'île tirent les pierres d'aimant qu'ils montent très-bien dans des boîtes de cuivre, et qu'ils vendent fort cher aux étrangers.

Ce fut aussi là que Dolomieu trouva une nouvelle pierre qu'un de nos minéralogistes nomma *yenite*, du nom de la bataille *d'Yéna*, sans trop justifier les rapports qu'il supposoit entre l'une et l'autre. Mais on peut bien supposer que ce savant, enviant aux poëtes le privilége exclusif de célébrer les triomphes de Napoléon, voulut que la minéralogie payât aussi son tribut, et

devînt sur ce point la rivale de la poésie. Cette dénomination ne rencontra point d'opposans en France ; mais un professeur de Breslau, M. Staffens, la repoussa en 1811, et proposa celle *d'elbaïte*. Le monde savant peut aujourd'hui prononcer librement entre les deux dénominations données à cette pierre, dont au surplus on n'a pas encore déterminé la vertu et l'utilité, et qui n'est remarquable que par le nouveau genre de flatterie dont elle fut l'occasion.

Une production de *Capo-Liveri*, beaucoup plus précieuse que *l'yénite* ou *l'elbaïte*, c'est *l'aleatico*, vin rouge exquis, et si embaumé d'une odeur de rose, qu'on prend son parfum pour celui de l'essence de cette fleur. La population de ce canton est de onze cents âmes.

Campo est un canton composé de trois communautés, *Sant-Ilario*, *San-Pietro* et *Marinadi-Campo*. Sa population est de dix-sept cents âmes.

Ce canton est remarquable par d'immenses blocs de granit, qui composent son territoire, et d'où l'ancienne Rome tira une grande partie de ses monumens.

On y trouve de l'amiante blanc et gris (1), du

(1) L'amiante est une pierre filamenteuse, incombustible et propre à faire des tissus. Les anciens en faisoient des suaires dont ils enveloppoient les morts qu'ils brûloient, et dont ils vouloient conserver la cendre sans qu'elle fût mêlée à aucune autre matière.

cristal de roche, de la serpentine verdâtre, du marbre blanc veiné, de très-belles calcédoines d'un blanc laiteux, à teinte bleue, susceptibles d'un beau poli.

Marciana et son canton ont une population de deux mille sept cents âmes. Il est remarquable par le mont *della Campana*, le plus élevé de l'île, et qui n'est qu'une masse de granit. Toute sa richesse est dans les châtaigniers dont son sol est couvert. Il est arrosé par un grand nombre de fontaines qui descendent des flancs de la montagne, et dont les eaux sont aussi belles que salutaires.

C'est sur la côte de ce canton que se fait la pêche du thon, la plus considérable.

Il y a deux pêches du thon : l'une commence vers le 15 d'avril, et finit à la fin de juin ; l'autre a lieu en automne. Ce spectacle est curieux, et devient une fête pour le pays. « Une foule de » barques sillonnent les ondes ; la joie brille de » toutes parts ; les yeux sont fixés sur la ma» drague ; le thon arrive, il fraie, il parcourt, » il emplit les diverses chambres de cet immense » filet. On le harponne en lui plongeant une » pointe de fer très-aiguë armée de deux dents, » et bientôt son sang rougit le golfe. L'on tue » quelquefois des espadons, des chiens de mer

» et des dauphins, qui sont très friands de ce » poisson, et qui le poursuivent jusque dans les » filets (1). »

Le produit annuel de cette pêche et de celle de Porto-Ferrajo, qui est moins abondante est évalué 60,000 francs.

Nous terminerons cette description par quelques détails historiques.

Il seroit facile, à propos de l'île d'Elbe, de remonter jusqu'aux temps les plus reculés de la Grèce et de Rome; de montrer cette île recueillant dans ses ports les héros qui alloient conquérir la Toison d'Or; puis fournissant trois cents soldats à Enée contre Turnus (2); soumise successivement aux Etrusques, aux Phocéens, fondateurs de Marseille; aux Carthaginois; enfin, aux Romains; donnant à ceux-ci, dans la deuxième guerre Punique, son contingent en hommes, et fournissant tout le fer nécessaire pour équiper une flotte; devenant, dans les proscriptions de Sylla, un lieu d'asile pour quelques proscrits; et n'étant plus, jusqu'au

---

(1) *Voyage à l'île d'Elbe par M. Arsenne-Thiébout de Bernaard.*

(2) Sexcentos illi dederat populonia mater
Expertos belli juvenes, ast Ilva trecentos.
Æneid. lib. 10. *v.* 177.

neuvième siècle, qu'un lieu d'exil et de misère.

Mais, sans nous perdre dans la nuit des temps, traçons en peu de mots les révolutions de l'île d'Elbe, dans les temps modernes.

Au neuvième siècle, l'île d'Elbe fut conquise par les Maures. En 1004, elle fut arrachée à ce joug par les Pisans, et devint un long sujet de guerres entre cette république et celle de Gênes. Mais Pise l'emporta et conserva sa conquête, non toutefois sans être souvent troublée dans sa possession.

En 1399, *Gherardo d'Appiano*, fils d'un père qui étoit parvenu au souverain pouvoir dans Pise, par la violence, se trouva trop foible pour s'y maintenir. Il vendit l'État de Pise au duc de Milan, et se réserva seulement Piombino et l'île d'Elbe où il se réfugia, et où ses descendans régnèrent plus ou moins exposés aux incursions de leurs voisins.

Vers le milieu du seizième siècle, pendant les guerres de Charles-Quint et de Soliman, l'île d'Elbe, mal défendue par ses souverains, se trouva souvent en proie aux horribles dévastations des Turcs.

Cosme de Médicis, premier grand-duc de Toscane, vint à son secours, et repoussa les

flottes de Soliman. En récompense de ses services qu'il avoit fait agréer à Charles-Quint, il sollicita la souveraineté de l'île à la place des *Appiano.* Mais il obtint seulement le droit d'y bâtir *Cosmopolis*, appelée depuis *Porto-Ferrajo;* et le reste de l'île fut possédé par la maison *d'Appiano* jusqu'à la mort de *Jocopo VII*, qui ne laissa point de postérité.

Sa succession fut dévolue au roi d'Espagne, qui prit possession de l'île d'Elbe, et y fit bâtir *Porto-Longone.*

Au commencement du dix-septième siècle, l'île d'Elbe passa à titre de donation dans la maison de *Ludovisi* de Bologne, et plus tard, dans celle de *Buoncompagni*, par une alliance. Mais le roi de Naples y conserva *Porto-Longone*, et le grand-duc de Toscane, *Porto-Ferrajo.* Ainsi, avant la révolution, l'île d'Elbe étoit partagée entre trois souverains; bientôt elle fut réunie sous une seule domination.

Par l'article 5 du traité de Lunéville, en date du 9 février 1801, le grand-duc de Toscane renonça à la Toscane et à la partie de l'île d'Elbe qui en dépendoit.

Par l'article 4 du traité de Florence, du 28 mars 1801, le roi des Deux-Siciles céda à la France Porto-Longone et tout ce qui pouvoit lui

appartenir dans l'île d'Elbe ; enfin, la troisième partie fut réunie aux deux autres, sans guerre ni traité préalable : Buonaparte, sans forme de procès, la prit comme étant à sa convenance. Il la réunit au royaume d'Etrurie, et bientôt après réunit ce royaume lui-même à l'empire. Enfin, par le traité du 11 avril 1814, l'île d'Elbe a été *choisie* pour la retraite de Napoléon qui se l'est, dit-il, *réservée* comme le lieu le plus propre pour écrire son histoire. Mais cette *réserve* n'a pas empêché le prince Louis Buoncompagni-Ludovisi, prince de Piombino et de l'île d'Elbe, de présenter au congrès de Vienne un mémoire par lequel il réclame Piombino et la partie de l'île d'Elbe usurpée en 1801, par celui qui, jusque dans ses *réserves* les plus modestes, a néanmoins fait tomber son *choix* sur un bien usurpé : homme si enclin à l'usurpation, qu'il en *fait acte* jusque dans son abdication.

Porto-Ferrajo et Porto-Longone sont sans doute réclamés aussi par leurs anciens souverains. Mais, en attendant que le congrès ait statué sur ces réclamations respectives, entrons dans quelques détails sur la nouvelle existence du possesseur actuel de l'île d'Elbe.

Le 5 mai, Napoléon sortit à pied, à cinq heures du matin, pour aller visiter tous les établissemens

publics. Il ne rentra qu'à neuf heures ; après avoir accablé de questions toutes les personnes qu'il rencontra, et harassé de fatigue toutes celles qui l'accompagnoient. Il ordonna beaucoup de changemens. Il auroit souhaité que la caserne de *Saint-François* fût presque sur-le-champ métamorphosée en palais impérial, pour y faire sa résidence; mais on lui fit observer que l'île n'offroit pas assez de ressources pour que ses desirs pussent être satisfaits de suite. Il donna une attention particulière aux salines qui sont la cause du mauvais air qu'on respire à la campagne, où il est impossible de coucher sans prendre les fièvres. Il ordonna la construction d'un vaste lazaret.

Le 6, il partit de très-bon matin, accompagné du général Bertrand, des deux commissaires, et du colonel des lanciers, pour aller visiter les mines de Rio. Arrivé sur les lieux, il examina toutes choses avec beaucoup d'attention, proposa des changemens, et loua beaucoup le chef des travaux.

A dix heures, il se rendit chez M. Pons, directeur des mines, pour y déjeuner. En attendant qu'on servît, il se promenoit à grands pas, et paroissoit livré à ses réflexions, lorsque, sortant tout à coup de ses rêveries, il dit au commissaire autrichien avec beaucoup d'expression : « Si je n'avois

» pas été trompé par ce B. de..., j'arrivois à Paris
» deux heures avant vous. Je soulevois les fau-
» bourgs, je vous attaquois, je vous écrasois, et
» vous jetois au-delà de la Vistule. D'ailleurs,
» j'avois encore des forces suffisantes, et je pou-
» vois entretenir la guerre civile pendant trois ans;
» mais j'ai préféré la tranquillité de la France
» aux lauriers que je pouvois encore cueillir. »

Après son déjeuner, il fit appeler M. Pons, et lui témoigna qu'étant dans l'intention de venir quelquefois à Rio, et trouvant sa maison très-commode pour en faire son palais, il le prioit de vouloir bien chercher un autre logement pour lui et sa famille. Il donna lui-même le devis des changemens qu'il désiroit qu'on fît dans cette maison, et chargea le général Bertrand de les faire exécuter de suite.

Le 7 mai, Napoléon se logea dans le pavillon destiné au génie militaire, et, en attendant le départ des officiers qui le composoient, il leur céda l'appartement qu'il occupoit à la Mairie. Ce pavillon n'a qu'un étage de six croisées de face; mais il est isolé, a un joli jardin, et domine la mer et la ville.

Dans le même temps Napoléon forma sa maison; il nomma, 1°. quatre chambellans qui sont aussi conseillers-d'Etat, ce sont :

M. Lapi, ex-maire de Porto-Ferrajo.

M. Vantini, ex-juge du tribunal criminel.

M. Gualandi, maire de Rio.

M. Traditi, maire actuel de Porto-Ferrajo.

Le traitement de ces deux places réunies, est de 1200 fr.

2°. Trois officiers d'ordonnance, ce sont :

M. Vantini, fils, M. Binelli, fils, et M. Pérés.

3°. Deux fourriers du palais: M. Deschamps et M. Baillon.

Napoléon annonça qu'il recevroit les dames, deux fois par semaine, à huit heures du soir. Les Elboises se rendirent à cette invitation. Napoléon parut au milieu de ce cercle, et fit des questions, demandant à chacune des dames, leurs noms et la profession de leurs maris. La plupart répondirent qu'ils étoient dans le commerce. Napoléon voulut savoir dans quelle branche de commerce. L'un étoit marchand boulanger, un second marchand boucher, et ainsi des autres. Napoléon peu flatté, s'éclipsa au bout de quelques minutes. Les dames s'éclipsèrent aussi, et au bout de quinze jours la cour se trouva déserte.

Depuis le 7 jusqu'au 25 mai, Napoléon s'occupa de la restauration de son logement et de la clôture de ses avenues. Il présidoit lui-même à

ces travaux, se trouvant à cinq heures du matin au milieu des maçons, en bas de soie et en boucles.

Le 25 mai, arrivée de la frégate *la Driade*, commandée par M. le comte de Montcabrié, et du brick *l'Inconstant*, commandé par M. le vicomte de Charrier-Moissard. La frégate étoit destinée à ramener la garnison française de l'île, et le brick devoit rester à Napoléon.

Après la négociation et l'échange des saluts, qui furent donnés et rendus coup pour coup par les bâtimens anglais et français, M. le comte de Montcabrié se rendit successivement chez le général Dalesme et chez le général Drouot, gouverneur de l'île, qu'il avoit déjà fait prévenir de son arrivée, et de l'objet de sa mission.

Dans la nuit du 25 au 26, arrivée de cinq bâtimens de transport anglais, amenant la garde impériale de Napoléon, composée d'environ mille hommes, grenadiers, chasseurs, artilleurs, lanciers polonais, dix-neuf marins et six mameloucks.

Le 26 mai, à cinq heures du matin, au moment où on lâvoit la frégate *la Driade*, Napoléon y arriva accompagné du grand-maréchal Bertrand, du général Kambrune, commandant de la garde qui venoit d'arriver, de plusieurs autres officiers, et du commandant des transports anglais. En

montant à bord, il dit au commandant et aux officiers qu'il n'avoit pas voulu passer devant un bâtiment français sans y entrer. Il en fit le tour sur les gaillards et passavents, adressant diverses questions aux marins qu'il rencontroit, et se retira pour aller à la frégate anglaise, qui le salua par cinq cris de *houzza*. Il fut salué par tous les autres bâtimens qui se trouvoient dans la rade, excepté par *la Driade* et par *l'Inconstant*.

Napoléon présida au débarquement de sa garde et de ses fourgons, qu'il parut fort satisfait de recevoir.

Le dimanche 29 *mai*, après la messe, il y eut audience publique, après laquelle Napoléon entretint M. de Montcabrié en particulier pendant plusieurs heures. Au sortir de l'entretien, ce commandant reçut une invitation pour dîner avec Napoléon. A ce dîner se trouvèrent le grand-maréchal Bertrand, le général Dalesme et deux dames de l'île, Mme et Mlle Vantini.

C'étoit la fête patronale de la ville qui donna un bal auquel Napoléon assista avec sa cour.

Le 1er *juin*, arrivée de la princesse Pauline, sur la frégate napolitaine *la Lætitia*, montée par le contre-amiral Lostange.

Le 2, départ de la frégate et de la princesse.

Le 4, tout étant disposé pour le départ de la

garnison, le commandant de *la Driade* donna l'ordre de l'embarquement. Il alla, ainsi que M. de Charrier, en prévenir Napoléon, qui les reçut bien, et après quelques momens d'entretien, les invita à un déjeuner, pendant lequel la conversation continua sur des objets indifférens. Le déjeuner fini, il leur souhaita un bon voyage, et ils le quittèrent. Il leur fit renouveler ses adieux par le grand-maréchal, au moment où ils alloient mettre à la voile.

Les officiers de la garnison allèrent aussi prendre congé de Napoléon, qui reçut leurs adieux sans leur adresser une seule parole.

Le 26 juin, la garde impériale régala les habitans. Il y eut un bal auquel Napoléon passa trois heures, parcourant la salle, et questionnant les dames comme aux Tuileries.

En sortant du bal, à deux heures du matin, il monta en voiture, et fut se promener à Marciana.

Le 2 août, arrivée de Mme Buonaparte mère, avec une dame d'honneur, une autre dame et M. Colonne, chambellan.

Le 15 août, la garde vouloit donner une fête; Napoléon voulut y ajouter un bal en le faisant payer par la ville, et envoya au gouverneur la note suivante;

« Comme je ne suis pas encore assez bien logé
» pour donner des fêtes, j'attendrai l'arrivée de
» l'impératrice ou de la princesse Pauline, qui
» doit avoir lieu dans les premiers jours de sep-
» tembre, pour faire tirer les feux d'artifice. Je
» désire que la commune fasse les frais d'un bal,
» qu'elle donnera sur la place publique, où l'on
» construira une salle en bois, et que les officiers
» de la garde impériale et ceux du bataillon franc
» y soient invités. Aux environs de cette salle,
» on établira des orchestres pour faire danser
» les soldats, et on aura soin de disposer quelques
» barriques de vin pour qu'ils puissent boire. Je
» désire aussi que la commune marie deux
» jeunes gens, et qu'elle les dote. Le grand-
» maréchal et les autorités assisteront à ce ma-
» riage qui se célébrera à la grand'messe. »

La commune donna effectivement un bal sur la place publique, où la mère de Napoléon, sa dame d'honneur, sa dame de compagnie et Mad. Bertrand, assistèrent. Il y eut en tout une trentaine de dames, et la salle en auroit contenu trois cents. Le bal fut triste, et Napoléon n'y parut pas.

Porto-Ferrajo n'est plus reconnoissable : des artistes de toutes les professions s'y sont établis; trois cents maçons y sont arrivés en un mois; les

étrangers y affluent de toutes parts, soit par curiosité, soit pour y faire des spéculations. Cette affluence a fait doubler le prix des denrées; les loyers des maisons sont hors de prix. On va construire des pavillons pour loger les officiers, et exhausser les maisons, n'y ayant pas d'autre moyen d'agrandir la ville qui est bornée par la mer et les forteresses.

Un changement auquel on reconnoît le génie de Napoléon, est celui de l'église de l'hôpital, dont il a fait une salle de spectacle; on attendoit des acteurs pour y débuter le 1er octobre. Les rues ont été réparées et rendues praticables pour les voitures.

Les soldats paroissent peu contens du séjour de cette île.

La vie de Napoléon est très-uniforme : il sort régulièrement tous les matins, à cinq heures. Il va à Saint-Martin ou à Marciana, et rentre sur les dix heures pour déjeuner. Il reste chez lui jusqu'à six heures du soir, et sort ensuite pour faire la même promenade, soit à pied, soit en voiture, accompagné d'un seul officier.

Quand il est à pied, il s'arrête avec le premier venu, et si sa conversation lui plaît, se promène avec lui pendant des heures entières.

Voici, sur ce sujet, un fait qui se passa le lendemain de son arrivée.

A deux heures, il monta à cheval pour aller se promener sur la rade. Un paysan qui l'aperçut, escorté par beaucoup d'Anglais, se persuada que l'île avoit été cédée à l'Angleterre, et prenant Napoléon lui-même pour un commandant envoyé par le roi de la Grande-Bretagne, il se mit à deux genoux, et dans cette posture fit l'éloge le plus pompeux des Anglais, et se répétoit en injures contre Napoléon. Comme il s'exprimoit en italien, les Anglais ne comprenoient pas un mot de ce qu'il disoit; mais Napoléon lui demanda les motifs de ses plaintes. A cette question, le paysan fit l'énumération des malheurs arrivés dans sa famille, et causés par la conscription, les impôts, etc. etc. Il n'auroit jamais fini si Napoléon ne s'étoit contenté de continuer sa promenade sans lui adresser un mot de réponse. Le paysan, à qui on apprit qu'il venoit de parler à Napoléon, resta quelques instans stupéfait, et s'enfuit ensuite à toutes jambes. Depuis ce jour-là on n'a pu le découvrir, malgré toutes les recherches qu'on a faites.

(1) [C'est en vain que Napoléon avoit préparé

---

(1) Les détails renfermés entre deux [ ] sont ajoutés à cette édition.

ou projété des fêtes pour la réception de Marie-Louise. Il a attendu inutilement l'arrivée de cette princesse qui depuis son retour des eaux d'Aix, n'a pas quitté Vienne ou Schœnbrunn. Il en aura, sans doute, reçu des nouvelles par le général Koller qui, dans le mois de novembre, a fait à l'île d'Elbe un voyage dont on a beaucoup parlé, mais dont l'objet n'a pas été connu.

Après le départ de ce général, Buonaparte reçut la visite d'un Anglais de distinction, M. de Douglas. Voici ce que nous avons recueilli de leur entretien.

« Vous venez, dit Napoléon au lord anglais, » vous venez voir la bête curieuse? — Sire, je » viens.... — D'où venez-vous? — Je viens de » Naples. — Eh bien, comment vont les affaires » de Murat? — M'étant peu arrêté dans cette » capitale, je me suis borné à en visiter les » monumens. — Vous ne voulez pas parler? eh » bien, je vais vous dire ce que c'est que Murat. » Murat sur un champ de bataille est un homme » admirable depuis cinq heures du matin jus» qu'à quatre heures du soir. Après cette heure » et hors du champ de bataille, ce n'est rien (1).

(1) Buonaparte ne s'est pas toujours exprimé aussi ouvertement, sur le roi Murat. Dans les premiers jours de son arrivée à l'île d'Elbe, un officier de la garnison lui montrant l'île de Lapianosa

» Vous êtes passé à Rome? avez-vous vu le
» Pape? — Sire.... — Encore de la réserve....
» je vous dirai, moi, ce que c'est que le Pape.
» C'est un vieux moine entêté et fort sot; il a eu
» des torts envers moi, j'en ai eu envers lui, et
» des torts entre des personnages comme nous
» ont des conséquences (1). Adieu, monsieur,
» bon voyage! »

Ce fut ainsi que le lord anglais fut congédié.

Vers le même temps, Napoléon fit des réformes dans sa maison, sacrifiant le civil au militaire. Plusieurs de ces réformés, ou soi-disant tels, sont arrivés à Paris vers la fin de novembre.

Suivant le rapport de divers voyageurs, Napoléon sort beaucoup moins que dans les premiers mois de son arrivée. Il est beaucoup moins

---

lui dit: « Je voudrois que votre beau-frère Murat vint régner là sur les lapins (cette île en est pleine). »

Napoléon laissa tomber ce propos sans ouvrir la bouche ni laisser paroître en aucune manière ce qu'il en pensoit.

(1) Buonaparte dans la proclamation de son apostasie, en Egypte, disoit en parlant des traitemens du directoire à l'égard d'un pontife qui a rempli l'univers de l'éclat de ses vertus, de sa science et de son courage: *La France vient de renverser l'idole de Rome.*

Ecrivant d'Egypte à un général d'armée résidant à Rome, pour l'instruire de la manière dont il devoit se conduire à l'égard du clergé: « *Il faut*, lui mandoit-il, *embrasser le monstre pour l'étouffer.* »

accessible, il fait beaucoup moins de dépense. Il a suspendu ses travaux, excepté ceux des nouvelles batteries qu'il construit à Porto-Ferrajo où il a fait transporter l'artillerie de Porto-Longone.

Il sort beaucoup moins, et passe son temps à écrire.

Il a grossi d'une manière démesurée, et qui lui rendra l'usage du cheval fort difficile.

Son pavillon a été respecté jusqu'ici par les puissances barbaresques; mais il n'en vit pas moins dans une crainte continuelle que cette bonne harmonie ne soit troublée à la première occasion. Déjà il a eu avec un corsaire algérien un démêlé dont on craignoit les suites.]

L'accès de l'île est défendu par divers réglemens auxquels sont assujettis les étrangers. Ceux qui veulent y séjourner plus de trois jours, ont besoin d'une autorisation spéciale délivrée par le président du conseil-d'Etat.

Nous terminerons ici les détails sur le fameux personnage, dont l'existence n'offrira pas désormais plus d'importance que l'île qu'il habite. Pendant son élévation on l'eût pris pour un héros de tragédie; à sa chute, on n'a plus vu en lui qu'un personnage de mélodrame, auquel rien n'a manqué, pas même les larmes. Jusqu'à ce

moment la sensibilité n'avoit pas été le côté brillant de Napoléon; il l'avoit très-mal jouée; sa fin seule nous l'a montré réellement sensible, mais uniquement sensible à ce qui le touchoit, et sensible jusqu'aux larmes.

On a vu cet homme, la terreur de l'Europe, verser des pleurs sur son orgueil humilié et sur sa vie menacée. . . .

Ainsi celui qui, le soir d'une bataille, visitoit d'un œil sec le champ du carnage, et disoit froidement au milieu des cris de désespoir de ses victimes : *voilà une grande consommation !* le même homme qui, revenant de Moscou, parcouroit une route de trois cents lieues jalonnée de morts et de mourans, sans donner le moindre signe d'émotion, uniquement occupé du soin de sauver sa personne; cet homme que les plus terribles catastrophes avoient vu insensible, trouve enfin un spectacle qui lui arrache des larmes, c'est celui de sa chute, de son humiliation, de sa déchéance !

C'est ainsi qu'il a justifié l'idée qu'avoit de lui le célèbre général, dans lequel il avoit si lâchement poursuivi un rival, en essayant de le faire périr par le glaive des lois, comme un conspirateur, et qui a fini d'une manière si différente !

Comme on demandoit au général Moreau, lors

de son départ pour la campagne de Dresde, ce qu'il pensoit de Buonaparte : *Ce qui caractérise cet homme*, répondit - il, *c'est le mensonge ; l'amour de la vie. Je vais l'attaquer, je le battrai, et je le verrai à mes pieds me demander la vie.*

Quel spectacle ont offert à notre siècle ces deux hommes parvenus l'un et l'autre au faîte de la gloire militaire, et combien leur destinée a été différente !

L'un, passant du camp sur le trône, ne peut souffrir la gloire importune de son rival. Il l'enveloppe dans une procédure criminelle, et le traîne devant les tribunaux pour le perdre, ou pour le flétrir.

L'autre, passant du théâtre de sa gloire au banc des accusés, sort avec peine victorieux de cette lutte inégale, et si nouvelle pour lui. Toutefois il est contraint de s'exiler de sa patrie, de quitter l'Europe, et d'aller chercher un asile dans le Nouveau-Monde. Il y vit dans la retraite et dans la simplicité de la vie privée, pendant que l'oppresseur de sa patrie s'élève au plus haut degré de la puissance; mais son élévation creuse son précipice. Pour achever de l'abattre, Moreau est ramené du fond de l'Amérique. Il arrive ; il est opposé front à front à son ancien rival, dont

il devient l'ennemi le plus redoutable, l'attaque, et trouve au champ d'honneur une mort glorieuse, emportant au tombeau l'espoir de la délivrance de sa patrie, et la consolation d'y avoir contribué de son sang.

Napoléon s'efforce de lui ravir cette gloire : il insulte à une mort qu'il n'aura garde d'imiter. Vaincu à son tour, il demande la vie, selon la prédiction de Moreau; il l'obtient. Il survit au désespoir de sa chute, au désespoir de voir la France délivrée, rendre à une famille auguste, qu'il avoit si lâchement poursuivie, les hommages dont elle est digne (1).

Moreau meurt, et sa gloire lui survit. Buonaparte veut vivre, et sa gloire périt avant lui.

---

(1) Buonaparte a signé son abdication le jour où MONSIEUR est arrivé aux portes de Paris (à Livry). Il a abordé à Porto-Ferrajo le jour où Louis XVIII a fait son entrée dans sa capitale.

FIN.